

Méthodes Agroenvironnementales Liées à la Valorisation des Abeilles Sauvages

Suivi, étude et vulgarisation sur l'interaction entre les MAE et les abeilles sauvages



par Michaël Terzo et Pierre Rasmont



Région Wallonne Direction générale de l'agriculture Cellule agriculture - environnement



Université de Mons-Hainaut Laboratoire de Zoologie

Convention ref: D42/CMS/6293

## Table des matières

Introduction	5
Objectifs	8
1. Identification des pollinisateurs des espèces végétales entomophiles	protégées,
menacées, en très forte régression ou d'intérêt patrimonial en Wallor	_
cibles)	
1.1. Liste des plantes cibles	
1.1.1. Espèces végétales protégées en Wallonie	
1.1.2. Espèces végétales entomophiles messicoles menacées ou en ré Wallonie	_
1.2. Pollinisateurs majeurs des plantes cibles	15
2. Identification des plantes ressources des abeilles sauvages de Belgiqu	ı <b>e</b> 18
2.1. Choix floraux des abeilles à langue longue et des abeilles à langue cour	r <b>te</b> 18
2.2. Le cas particulier des bourdons	20
3. Evaluation des effets du programme agroenvironnemental sur	les abeilles
sauvages	22
3.1. Objectifs	
3.2. Méthodes d'analyse des données	22
3.2.1. Caractérisation des stations	
3.2.2. Analyses écologiques	
3.2.2.1. Corrélation de Pearson	24
3.2.2.2. Groupements	
3.2.2.3. Indval (Indicator Value Method)	
3.2.2.4. Analyse canonique des correspondances (ACC)	24
3.3. Saison 2006	
3.3.1. Matériel et méthode	25
3.3.1.1. Choix et caracétrisation des stations d'études	25
3.3.1.2. Identification et méthode d'observation des abeilles sauvages	
3.3.1.3. Préparation du matériel entomologique	31
3.3.1.4. Relevé des paramètres floraux et abiotiques	
3.3.2. Résultats	
3.3.2.1. Généraliés	
3.3.2.2. Diversité	
3.3.2.3. Originalité	
3.3.2.4. Abondance	
3.3.2.5. Courbes de richesse	
3.3.3. Discussion	
3.4. Saison 2007	
3.4.1. Matériel et méthode	
3.4.1.1. Choix des bandes fleuries	40

3.4.1.2. Protocole de collecte des abeilles sauvages	41
3.4.2. Résultats de la campagne de printemps	44
3.4.2.1. Description des bandes fleuries et conditions des collectes	44
3.4.2.2. Caractérisation des bandes fleuries	48
3.4.2.3. Analyses écologiques	52
3.4.3. Résultats de la campagne d'été	54
3.4.3.1. Description des bandes fleuries et conditions des collectes	54
3.4.3.2. Caractérisation des bandes fleuries	58
3.4.3.3. Analyses écologiques	61
3.4.4. Discussion	62
3.4.5. Conclusion	65
4. Valorisation et vulgarisation	66
4.1. Recommandations relatives aux MAE 9 "fleuries"	67
4.2. Fiches écologiques	67
4.3. Livrets de l'agriculture	67
4.4. Mise en place des essais de bandes messicoles et bandes fleuries	68
4.5. Formations des conseillers	68
4.6. Congrès et publications scientifiques	69
4.7. Autres	70
5. Littérature citée	71
6. Remerciements et crédits	77
ANNEXES (CD-rom et volume séparé)	
Annexe I. Liste des espèces végétales protégées ou en régression en Walle espèces d'apoïdes observées sur ces plantes	
Annexe II. Liste des espèces d'apoïdes observés sur les espèces végétales prote regression en Wallonie	_
Annexe III. Liste des observations de butinage par genres de plantes pour d'apoïdes observées sur les espèces végétales protégées ou en régression en Wa	_
Annexe IV. Recommandations relatives aux MAE 9 "fleuries"	53
Annexe V. Fiches écologiques	79
Annexe VI. Exposés pour la formations des conseillers	111
Annexe VII. Exposés et publications scientifiques	133
Annexe VIII. Autres documents de vulgarisation	239

#### Introduction

Les abeilles sauvages représentent une part importante de notre **biodiversité**. On en recense 370 espèces en Belgique (Rasmont *et al.*, 1995) contre seulement 120 espèces de papillons de jour. C'est aussi le groupe d'insectes qui présente le plus grand nombre d'espèces protégées en Wallonie: pas moins de 47 espèces contre 40 espèces de papillons, 31 espèces de coléoptères, 21 espèces de libellules et 1 mante religieuse (annexe 2b du décret du 6 décembre 2001).

Elles ont un **rôle écologique** primordial. Elles sont directement responsables de la pollinisation, et donc de la reproduction, de 80 % des espèces de plantes à travers le monde (Buchmann & Nabhan, 1996). Par leur rôle d'espèce clé de structuration de la végétation, elles sont aussi considérées comme des indicateurs écosystémiques de portée beaucoup plus large que leur propre groupe taxonomique (Kevan, 1999). Elles constituent un maillon indispensable à la grande majorité des écosystèmes terrestres. En permettant la survie des plantes à fleurs, elles permettent celle des herbivores, qu'il s'agissent de mammifères, d'oiseaux et d'autres insectes, et de leurs prédateurs et parasites, ainsi que toutes les autres espèces, animales ou végétales qui, de près ou de loin, pendant tout ou partie de leur vie, dépendent des plantes à fleur pour se nourrir, se reproduire, se loger ou se protéger.

Leur **rôle économique** est également capital. En terme de diversité, un tiers de notre alimentation et trois-quarts des cultures (surtout fruitiers, légumineuses, oléagineux et protéagineux) dépendent directement (production de fruits) ou indirectement (production de graines) de la pollinisation par les insectes (McGregor, 1976). Aux Etats-Unis, la contribution totale des abeilles au PIB américain pour la seule année 2000 est estimée à 15 milliards de dollars. Pour de nombreuses cultures entomophiles, la mauvaise pollinisation entraîne une baisse de rendement agricole ou une moindre qualité des fruits (Cunningham, 2000). Ce sont les abeilles sauvages qui sont essentiellement responsables de cette pollinisation. L'abeille domestique ne serait responsable de 15 % tout au plus de cette pollinisation (McGregor & Levin, 1979). L'importance économique de la pollinisation et l'inadéquation de l'abeille domestique dans de nombreux cas (cultures sous serre notamment) ont d'ailleurs amené à la domestication d'autres pollinisateurs, comme les bourdons.

Les abeilles sauvages sont donc à la fois indispensables à la survie de nos espaces sauvages et à celle de notre agriculture et de notre économie. Or on constate actuellement **un déclin mondial** de leur diversité et de leurs populations (Ghazoul, 2005). Ce déclin touche tout particulièrement l'Europe de l'Ouest (Gaspar *et al.*, 1975; Leclercq *et al.*, 1980; Williams, 1982; Rasmont & Mersch, 1988; Rasmont *et al.*, 1993, 2005) et l'Amérique du Nord (Cane & Tepedino, 2001) mais aussi l'Afrique (Eardley, 2002) et des territoires isolés comme la Nouvelle Zélande (Robertson *et al.*, 1999) et les îles du Pacifique (Cox & Elmquist, 2000). Ce sont les espèces à langue longue (bourdons, anthophores, mégachilides, ...) qui sont les plus menacées en Europe (Rasmont & Mersch, 1988; Rasmont *et al.*, 1993, 2005; Kosior *et al.*, 2007). Ces abeilles sont aussi celles dont les choix floraux sont les plus marqués (Goulson, 2003; Goulson & Darvill, 2004).

La situation des abeilles sauvages est aujourd'hui très inquiétante. A tel point que leur protection et leur étude correspondent à un souci exprimé par les travaux de la Convention de Rio (*Biological Diversity*), par la Déclaration de Sao Paolo sur les pollinisateurs (*International Pollinators Initiative*) et, plus récemment, par les travaux de Johannesburg (*Ecological Farming*). Depuis maintenant 10 ans, tous les auteurs s'accordent à dire qu'il est urgent d'enrayer ce déclin des pollinisateurs qui nous conduit droit à une catastrophe écologique et économique (Allen-Wardell *et al.*, 1998; Cane & Tepedino, 2001; Ghazoul,

2005; Kevan & Phillips, 2001; Kremen & Ricketts, 2000; Robertson et al., 1999; Westerkamp & Gottsberger, 2002).

En réponse à cette menace, la plupart des pays européens se sont dotés d'un réseau de surveillance des pollinisateurs. Citons, par exemple, le Pollination Special Interest Group of the Royal Entomological Society et le Bombus Working Group en Angleterre, le projet APIS-hokken (APiden Inventarisatie Saaie hokken) au Pays-Bas, Fauna Helvetica (Dr Amiet) en Suisse, Fauna Iberica (Dr Ornosa & Ortiz-Sanchez) en Espagne, Bee Fauna of Slovenia (A. Gogala) en Slovénie, Wildbienen Deutschland (Martin et al.) en Allemagne. Plusieurs projets européens de vaste envergure s'intéressent également à la problématique de la conservation des pollinisateurs: I.B.R.A. (International Bee Research Association), European Invertebrate Survey, Fauna Europaea et ALARM (Assessing LArge scale environmental Risks for biodiversity with tested Methods).

Bien que le déclin des pollinisateur est avéré, les causes proximales en sont mal comprises et très certainement multiples mais toutes sont le fait des activités humaines. Trois grandes théories s'affrontent, ou se complètent. La première met en cause la **raréfaction des ressources alimentaires**. Rasmont *et al.* (1993, 2005) invoquent la disparition quasi totale des cultures de légumineuses. Pour Goulson & Darvil (2004) et Goulson *et al.* (2005), ce sont en effet les espèces dont les choix floraux sont les plus spécialisés, notamment envers les légumineuses, qui sont les plus menacées. D'après ces mêmes auteurs, ce sont aussi les espèces de bourdons dont la phénologie est la plus estivale et dont le cycle est le plus court qui disparaissent en premier. On ne peut malheureusement que constater la disparition des plantes à fleurs dans nos cultures, qu'il s'agisse de plantes cultivées (légumineuses) ou d'adventices comme la flore messicole (Delvosalle *et al.*, 1969). Les prairies sont surpâturées, engraissées ou recolonisées par la forêt. Les bords de route et bords de champs sont trop fréquemment fauchés ou pulvérisés avec des herbicides. Même les réserves naturelles sont envahies de plantes nitrophiles comme les orties. Les chardons, très appréciés des bourdons, font l'objet d'une loi qui oblige à leur arrachage.

En Angleterre et aux Pays-Bas, des études récentes montrent que la rareté des pollinisateurs est l'une des causes principales de la disparition des fleurs sauvages (Kearns *et al.*, 1998; Lennartsson, 2002; Pilgrim *et al.*, 2004; Biesmeijer *et al.*, 2006). On constate dès lors que si la raréfaction des plantes à fleur entraine celle de leurs pollinisateurs, l'inverse est également vrai, plongeant tout l'écosystème dans **un cercle vicieux**.

Selon la deuxième théorie, c'est la **fragmentation des habitats**, par la raréfaction des milieux sauvages (sites de reproduction, d'alimentation ou de nidification) et de leur connectivité (maillage écologique) qui cause le déclin des pollinisateurs et de la biodiversité en général (Osborne *et al.*, 1991; Delescaille, 1993; Saville *et al.*, 1997; Steffan-Dewenter & Tscharntke, 1999; Corbet, 2000; Cunningham, 2000; Dicks *et al.*, 2002; Dauber *et al.*, 2003; Hirsch *et al.*, 2003). L'augmentation de la taille des parcelles agricoles a en effet conduit à la destruction d'innombrables haies, talus et bord de champs (Croxton *et al.*, 2002), autant de sites de nidification potentiels indispensables aux abeilles sauvages (Svensson *et al.*, 2000; Kells & Goulson, 2003; Potts *et al.*, 2005).

La troisième théorie fait intervenir la distribution globale des espèces. Williams (2005) et Williams *et al.* (2007) suggèrent que c'est avant tout la taille de la **distribution des espèces à l'échelle de l'Europe** qui influe sur leur probabilité de régression: les espèces les plus menacées sont celles dont la distribution est la plus restreinte, indiquant une plus grande dépendance à un biotope ou à des conditions climatiques particuliers. Ces espèces supporteraient plus difficilement les changements environnementaux.

**D'autres causes** proximales sont pointées du doigt. Les pesticides (herbicides, fongicides, insecticides) figurent en bonne place (Freemark & Boutin, 1994; Thompson & Hunt, 1999; Thompson, 2001; Tesoriero *et al.*, 2003). On observe également une moindre diversité de pollinisateurs aux abords de certaines cultures OGM par rapport aux mêmes cultures non-OGM (Roy *et al.*, 2005).

On commence à peine à entrevoir la ou les principales causes distales de la raréfaction des plantes à fleurs, et donc de leurs pollinisateurs. Le déclin de la flore et des pollinisateurs coïncide avec l'utilisation massive d'engrais azotés d'origine chimique en agriculture depuis le milieu du 20<sup>ème</sup> siècle. Ces engrais rendent obsolètes les intercultures de légumineuses (trèfles, sainfoin, luzernes), fertilisants naturels des sols cultivés, et causent la disparition des fleurs dans les prairies au seul bénéfice des graminées et de l'éleveur de bétail. Cet apport massif d'engrais chimiques perturbe également le cycle de l'azote en provoquant une cascade d'azote assimilable par les plantes jusqu'à 50 fois supérieures à la normale (Guillitte & Rasmont, 2006; Rasmont, sous presse; Galloway et al., sous presse). Ces retombées n'affectent pas que les cultures et les prairies mais bien l'ensemble du territoire, dont les espaces de vie sauvage. Ainsi, même les réserves naturelles dont la richesse floristique est en grande partie due à la pauvreté des sols voient progressivement leur flore s'appauvrir au profit des graminées et des plantes nitrophiles (notamment les orties). Les légumineuses, particulièrement bien adaptées aux sols pauvres grâce à leur faculté de fixer l'azote atmosphérique et indispensables à un grand nombre de pollinisateurs, y sont à présent étouffées et remplacées par les graminées (Guillitte & Rasmont, 2006).

Consciente de l'impact des pratiques agricoles modernes sur la qualité de l'environnement, mais aussi du potentiel que constitue la surface agricole utile en matière de gestion du territoire (la SAU en Wallonie avoisine les 50% du territoire), la Communauté Européenne a progressivement mis en place toute une série de **mesures en faveur de l'environnement**. En 1985, le "livret vert" fait entrer la notion d'environnement dans la Politique Agricole Commune (PAC). En 1987, le rapport Brundtland de l'ONU instaure le concept de développement durable. En 1991, l'agriculture biologique et la directive nitrate font leur apparition. En 1992, parallèlement à la Déclaration de Rio sur la Biodiversité, deux éléments clé de la conservation de la nature sont mis en place: la Directive habitats (Natura 2000) et la réforme Mc Sharry de la PAC (méthodes agroenvironnementales).

Parmi les dix **méthodes agroenvironnementales** (MAE) d'application et subsidiées en Région Wallonne, une partie visent à sauvegarder des races locales et des éléments du réseau écologique et du paysage (haies, marres, prairies naturelles, ...). D'autres visent à réduire les intrants, par la limitation des quantités utilisées en culture de céréales ou par le maintient d'une faible charge en bétail, ou en limitant leur lessivage par l'installation d'un couvert hivernal du sol. Enfin, la MAE 9 vise à aménager de nouveaux territoires d'accueil de la faune et de la flore sur une partie (jusqu'à 9%) des parcelles cultivées (bandes fleuries, bandes de messicoles, protection des bords de court d'eau, *beetle banks*).

Les paysages agricoles sont les plus pauvres mais parfois aussi les plus demandeurs en pollinisateurs (McGregor & Levin, 1979; Corbet *et al.*, 1991; Allen-Wardell *et al.*, 1998; Cunningham, 2000; Pywell, 2002; Mänd *et al.*, 2002). Aussi, dès l'apparition des bandes aménagées au début des années '90, de nombreuses études se sont intéressées à leur réel impact en matière d'accueil de la flore et de la faune. Toutes sont unanimes pour dire que ces bandes sont favorables à l'abondance et à biodiversité de la faune. Les bandes fleuries notamment apparaissent comme favorables à l'entomofaune floricole et pollinisatrice (par exemple: Dramstad & Fry, 1995; Bächman *et al.*, 2001; Kells *et al.*, 2001; Croxton *et al.*,

2002; Denys & Tscharntke, 2002; Meek *et al.*, 2002; Aalto *et al.*, 2004; Carvell *et al.*, 2004; Marshall, 2005; Pywell *et al.*, 2005; Albrecht *et al.*, 2007). Mais les bandes fleuries sont souvent mal adaptées aux réels besoins des abeilles sauvages (Terzo *et al.*, 2006; Gadoum *et al.*, 2007).

Le projet **MALVAS** est né de la volonté conjointe du laboratoire de Zoologie (Université de Mons, Prof. P. Rasmont) et de la Direction de l'Espace rural (Direction Générale de l'Agriculture, Région Wallonne) d'évaluer et d'améliorer le potentiel d'accueil des méthodes agroenvironnementales de type 9c (bandes de parcelles aménagées de type bande fleurie), en faveur de nos pollinisateurs sauvages majeurs: les abeilles et les bourdons (Hymenoptera: Apoidea).

## **Objectifs**

Le projet **MALVAS** a été mis en place afin d'établir le mélange floral le plus favorable aux abeilles sauvages, et tout particulièrement envers les espèces les plus menacées et envers les espèces indispensables à la pollinisation des plantes entomophiles protégées en Wallonie. Pour ce faire, il faut identifier:

- les pollinisateurs des espèces végétales entomophiles protégées, menacées, en très forte régression ou d'intérêt patrimonial en Wallonie (plantes cibles);
- les choix floraux (plantes ressources) des pollinisateurs des plantes cibles.

Connaître les préférences florales des pollinisateurs des plantes cibles peut permettre de maintenir ou de restaurer leurs populations et, de ce fait, favoriser la pollinisation des plantes cibles.

Le projet cherche aussi à alimenter l'évaluation continue du programme agroenvironnemental en fournissant une analyse de ses effets sur les abeilles sauvages. Un inventaire faunique des abeilles sauvages est mené sur bandes fleuries afin d'établir un état des lieux de la diversité et de l'abondance des abeilles sauvages. Cet état des lieux sert de point de comparaison aux études ultérieures. Il sert également à identifier les facteurs qui influencent l'abondance et la diversité observées (quantité et qualité florales, proximité de la bande avec des milieux sauvages, densité des graminées, ...).

Enfin, ces résultats sont valorisés, entre autres, par la production d'ouvrage de vulgarisation (livret de l'agriculture), de notes techniques et de fiches écologiques.

# 1. Identification des pollinisateurs des espèces végétales entomophiles protégées, menacées, en très forte régression ou d'intérêt patrimonial en Wallonie (plantes cibles)

#### 1.1. Liste des plantes cibles

#### 1.1.1. Espèces végétales protégées en Wallonie

326 espèces végétales sont intégralement ou partiellement protégées en Wallonie (Décret 6/12/2001 : Annexe 6a, 6b, 7, 9). Parmi celles-ci, 85 espèces ne sont pas prises en compte dans ce travail car elles ne sont pas pollinisées par des insectes butineurs. La plupart de ces dernières sont pollinisées par le vent (par exemple: gymnospermes, graminées, fagacées), d'autres sont pollinisées par piégeage des pollinisateurs (Araceae, Aristolochiaceae).

Le tableau 1 fournit la liste de ces espèces végétales protégées. Celles pollinisées par les abeilles sont en caractères noirs. Les 85 autres espèces sont en caractères gris.

Les listes complètes peuvent être obtenues depuis le Système d'Informations sur la Biodiversité en Wallonie (<a href="http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/">http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/</a>. Une recherche des espèces protégées peut être effectuée au départ de la page <a href="http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/especes/esp.legis.html">http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/especes/esp.legis.html</a>.

Tableau 1. Listes des plantes protégées en Wallonie.

FAMILLE ESPECE  Décret 6/12/2001 Appey		NOM VERNACULAIRE	STATUT	
Décret 6/12/2001 Anney				
	Décret 6/12/2001, Annexe 6a (partim): espèces strictement et intégralement protégées en Europe en			
vertu de l' <u>annexe 4</u> , point	b., de la directive <u>92/43/C</u>	<u>.E.E.</u> et de l' <u>annexe 1</u> de la <u>Conventio</u>	on de Berne	
Apiaceae Apium rep	ens (Jacq.) Lag.	Ache rampante	éteinte	
	m supinum L.	Sisymbre couché	éteinte	
Hymenophyllaceae Trichomar	nes speciosum Willd.	Trichomanès		
Orchidaceae Cypripediu	ım calceolus L.	Sabot de vénus	éteinte	
Poaceae 2 espèces				
		à l' <u>annexe 2</u> de la directive <u>92/43/C.E</u> nécessite la désignation de zones spéci ation		
Alismataceae Luronium na	atans (L.) Rafin.	Flûteau nageant	menacée	
Orchidaceae Liparis loes	<u> </u>	Liparis de Loeseli	menacée	
Décret 6/12/2001, Anne	exe 6b: espèces menace	ées en Wallonie et intégralement	protégées	
Alismataceae Alisma gra	amineum Lej.	graminée	éteinte	
3	ceolatum With.	Plantain d'eau à feuilles lancéolées	Cleiric	
	anunculoides (L.) Parl. repens	T lantain d'ead à leulles lanceolees		
(Lam.) A. a		Flûteau fausse-renoncule		
	aerocephalon L.	Ail à tête ronde		
	aestivum L.	Nivéole d'été	menacée	
Leucojum		Nivéole printanière		
,	ndatum (L.) Reichenb. Fil.	Ache inondée	menacée	
· <u> </u>	ılbocastanum L.	Noix de terre	menacée	
Carum car	vi∟.	Cumin des prés		
Carum vei	ticillatum (L.) Koch	Carvi verticillé	menacée	
Eryngium	campestre L.	Chardon roulant	menacée	
	fistulosa L.	Oenanthe fistuleuse	menacée	
Oenanthe	peucedanifolia Pollich	Oenanthe peucedanifolia	menacée	
Peucedan	um carvifolia Vill.	Peucédan à feuille de carvi	éteinte	
Sium latifo	olium L.	Grande berle		
Torilis arve	ensis (Hudson) Link	Torilis des moissons		
Araceae Calla palu.	stris L.	Calla	menacée	
	ia clematitis	Aristoloche	menacée	
Aspleniaceae 2 espèces				

Asteraceae	Antennaria dioica (L.) Gaertner	Pied-de-chat	menacée
	Arnica montana L. Artemisia alba Turra	Arnica Armoise blanche	menacée menacée
	Artemisia aiba Tutta Artemisia campestris L.	Armoise champêtre	menacée
	Aster linosyris (L.) Bernh.	Aster linosyris	menacee
	Buphthalmum salicifolium L.	Buphtalme-Œil-de-bœuf	
	Doronicum pardalianches L.	Doronic à feuilles cordée	
	Helichrysum arenarium (L.) Moench	Immortelle des sables	menacée
	Hieracium peleterianum Merat	Epervière de Lepeletier	menacée
	Hypochoeris maculata L. Inula salicina L.	Porcelle tachée	menacée
	Lactuca perennis L.	Inule à feuille de saule  Laitue vivace	menacée
	Scorzonera humilis L.	Scorsonère des prés	Hieriacee
	Senecio aquaticus Hill	Séneçon aquatique	menacée
	Senecio congestus (R. Br.) DC.	Cinéraire des marais	
	Senecio helenitis (L.) Schinz & Thell.	Séneçon à feuilles spatulées	menacée
	Senecio paludosus L.	Séneçon des marais	menacée
	Senecio sarracenicus L.	Séneçon des saussaies	
	Serratula tinctoria L.	Serratule des teinturiers	menacée
Darasinasas	Sonchus palustris L.	Laiteron des marais	menacée éteinte
Boraginaceae	Cynoglossum germanicum Jacq.  Myosotis stricta Link ex Roemer & Schultes	Cynoglosse d'Allemagne Myosotis raide	menacée
	Pulmonaria obscura Dumort.	Pulmonaire officinale sans taches	Hieriacee
Brassicaceae	Alyssum alyssoides (L.)	Alysson calicinal	menacée
	Arabis turrita L.	Arabette tourette	12112333
	Cardamine bulbifera (L.) Crantz	Dentaire à bulbilles	menacée
	Cochlearia pyrenaica DC.	Cochléaire des Pyrénées	menacée
	Draba aizoides L.	Drave faux-aizoon	menacée
	Iberis amara L.	Iberis amer	menacée
	Sisymbrium austriacum austriacum Jacq.	Sisymbre d'Autriche	
	Teesdalia nudicaulis (L.) R. BR. Thlaspi caerulescens caerulescens J. & C.	Téesdalie	
	Presi	Tabouret sylvestre	
	Thlaspi montanum L.	Tabouret des montagnes	vulnérable
Butomaceae	Butomus umbellatus L.	Jonc fleuri	menacée
Callitrichaceae	Callitriche palustris L.	Callitriche des marais	
Campanulaceae	Campanula cervicaria L.	Cervicaire	menacée
	Campanula glomerata L.	Campanule agglomérée	menacée
	Campanula patula L.	Campanule étalée	menacée
Caryophyllaceae	Dianthus deltoides L.	Oeillet couché	
	Dianthus gratianopolitanus Vill. Gypsophila muralis L.	Oeillet mignardise Gypsophile des moissons	menacée menacée
	Illecebrum verticillatum L.	Illécèbe verticillé	menacée
	Lychnis viscaria L.	Lychnis visqueux	faible risque
	Minuartia verna var.hercynica (Willk.) Friedr.	Alsine calaminaire	menacée
	Moenchia erecta (L.) P. Gaertner, Bombus		
	Meyer & Scherb.	Moenchie	menacée
	Sagina nodosa (L.) Fenzl.	Sagine noueuse	menacée
	Scleranthus perennis L.	Scléranthe vivace	menacée
	Silene armeria L.	Silène à bouquets	éteinte
Cistaceae	Stellaria palustris Retz.  Fumana procumbens (Dunal) Gren. & Godron	Stellaire glauque Fuman vulgaire	menacée menacée
Cistaceae	Helianthemum apenninum (L.) Miller	Hélianthème blanc	Illellacee
Crassulaceae	Crassula tillaea Lester-Garland	Mousse fleurie	menacée
	Sedum rubens L.	Orpin rougeâtre	menacée
	Sedum sexangulare L.	Orpin de Bologne	
	Sempervivum funckii F. Braun ex Koch	Joubarbe d'Aywaille	
_	Juniperus communis (L.) Parl. (Lam.) Aç. et D.		
Cupressaceae	Lve	Genévrier commun	menacée
Cuscutaceae	Cuscuta epithymum (L.)	Petite cuscute	menacée
Cyperaceae Dioscoreaceae	31 espèces Tamus communis L.	Herbe aux femmes battues	+
Dipsacaceae	Knautia dipsacifolia Kreutzer	Knautie des bois	menacée
Dryopteridaceae	2 espèces		menacec
Droseraceae	Drosera intermedia Hayne	Rossolis intermédiaire	1
	Drosera rotundifolia L.	Rossolis à feuilles rondes	
Elatinaceae	Elatine hexandra (Lapierre) DC.	Elatine à six étamines	menacée
Empetraceae	Empetrum nigrum L.	Camarine noire	menacée
Equisetaceae	Equisetum variegatum (L.) Cronq.	Prêle panachrée	
Ericaceae	Andromeda polifolia L.  Erica tetralix L.	Andromède Bruyère quaternée	menacée

	Euphorbia dulcis L. purpurata (Thuill.) Rothm.	Euphorbe douce	1
Fabaceae	Lathyrus nissolia L.	Gesse de Nissole	menacée
	Medicago minima (L.) Bartal.	Luzerne naine	menacée
	Trifolium montanum L.	Trèfle des montagnes	,
	Trifolium ochroleucon Hudson Trifolium scabrum L.	Trèfle jaunâtre Trèfle scabre	menacée
	Trifolium striatum L.	Trèfle scable  Trèfle strié	
	Vicia orobus DC.	Orobe des landes	
	Vicia tenuifolia Roth	Vesce à folioles ténues	
Fagaceae	Quercus pubescens L.	Chêne pubescens	menacée
Gentianaceae	Blackstonia perfoliata (L.) Hudson	Chlore perfoliée	menacée
Contanaocae	Cicendia filiformis (L.) Delarbre	Cicendie filiforme	menacée
	Gentiana cruciata L.	Gentiane croisette	menacée
	Gentiana pneumonanthe L.	Gentiane pneumonanthe	menacée
	Gentianella campestris (L.) Boerner	Gentiane champêtre	menacée
	Gentianella ciliata (L.) Borkh.	Gentiane ciliée	menacée
	Geranium sanguineum L.	Géranium sanguin	
Globulariaceae	Globularia bisnagarica L.	Globulaire	
Haloragaceae	Myriophyllum alterniflorum Huds.	Myriophylle à fleur alternes	menacée
Hydrocharitaceae	Hydrocharis morsus-ranae L.	Petit nénuphar	
Hypericaceae	Hypericum androsaemum L.	Androsème	menacée
	Hypericum elodes L.	Millepertuis des marais	menacée
	Hypericum linariifolium Vahl	Millepertuis à feuilles linéaires	
	Hypericum montanum L.	Millepertuis des montagnes	menacée
Hymenophyllaceae	Cryptogramma crispa L. f.	Allosore crépu	menacée
Juncaceae	Juncus spp. (3 espèces)	Jonc	
	Luzula forsteri (Sm.) DC.	Luzle de Forster	menacée
	Triglochin palustre Stokes (Kneucker) W.		
Juncaginaceae	Koch	Troscart des marais	menacée
Lamiaceae	Ajuga chamaepitys (L.) Schreber	Bugle petit-pin	menacée
	Ajuga genevensis L.	Bugle de Genève	menacée
	Ajuga pyramidalis L.	Bugle en pyramide	menacée
	Calamintha ascendens Jord.	Calament ascendant	
	Leonurus cardiaca L.	Agripaume	menacée
	Salvia pratensis L.	Sauge des prés	menacée
	Stachys germanica L.	Epiaire d'Allemane	menacée
	Stachys recta L.	Epiaire dressée	managás
	Teucrium montanum L. Thymus praecox Opiz	Germandrée des montagnes	menacée
Lentibulariaceae	Utricularia australis R. Br.	Serpolet couché Utriculaire citrine	managáa
Lentibulanaceae	Utricularia minor L.	Petite utriculaire	menacée menacée
	Utricularia milior L. Utricularia vulgaris L.	Utriculaire commune	menacée
Liliaceae	Anthericum liliago L.	Phalangère à fleurs de lis	menacée
Lillaccac	Gagea spathacea (Hayne) Salisb.	Gagée à spathe	Hichaece
	Ornithogalum pyrenaicum L.	Asperge des bois	menacée
	Scilla bifolia L.	Scille à deux feuilles	menacee
	Tulipa sylvestris L.	Tulipe sauvage	
Linaceae	Linum leonii F.W. Schultz	Lin français	
	Linum tenuifolium L.	Lin à feuilles étroites	
	Radiola linoides Roth	Faux lin	menacée
Lycopodiaceae	7 espèces		
Lythraceae	Lythrum hyssopifolia L.	Sallicaire à feuilles d'hyssope	menacée
Malvaceae	Cotoneaster integerrimus Medicus	Cotonéaster sauvage	
	Althaea officinalis L.	Guimauve officinale	1
	Malva alcea L.	Mauve alcée	menacée
Marsileaceae	Pilularia globulifera Scop.	Pilulaire	menacée
Myricaceae	Myrica gale L.	Piment royal	menacée
			éteinte
Najadaceae	Najas marina Boreau	Grande naïade	régionalemen
Ophioglossaceae	2 espèces		
Orchidaceae	Aceras anthropophorum (L.) Aiton Fil.	Homme-pendu	
	Anacamptis pyramidalis (L.) L.	Orchis pyramidal	menacée
	Cephalanthera damasonium (Miller) Druce	Céphalanthère à grandes fleurs	1
	Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch	Céphalanthère à feuilles en épée	menacée
	Coeloglossum viride (L.) Hartman	Orchis grenouille	menacée
	Corallorhiza trifida Chatel.	Racine de corail	éteinte
	Dactylorhiza fistulosa (Moench) H. Baumann &		
	Künkele	Orchis de mai	
	Dactylorhiza incarnata (L.) Soo	Orchis incarnat	
	Dactylorhiza maculata (L.) Soo	Orchis tacheté	
	Dactylorhiza praetermissa (Druce) Soo	Orchis négligé	
	Dactylorhiza praetermissa (Druce) Soo		1

	integrata (E.G. Camus ex Fourcy) Soo		
	Dactylorhiza praetermissa (Druce) Soo var.		
	junialis (Verm.) Soo		
	Dactylorhiza sphagnicola (Höppner)		
	Averyanov	Orchis des sphaignes	
	Epipactis atrorubens (Hoffm.) Besser Epipactis leptochila (Godfery) Godfery	Epipactis sanguine Epipactis à labelle étroit	
	Epipactis reptocrilla (Godfery) Godfery Epipactis microphylla (Ehrh.) Swartz	Epipactis à labelle etroit Epipactis à petites feuilles	menacée
	Epipactis muelleri Godfery	Epipactis de Müller	éteinte
	Epipactis mucher Godiery  Epipactis palustris (L.) Crantz	Epipactis de marais	menacée
	Epipactis purpurata Sm.	Epipactis pourpre	menacée
	Goodyera repens (L.) R. Br.	Goodyéra rampante	
	Gymnadenia conopsea (L.) R. Br.	Gymnadénie moucheron	
	Gymnadenia odoratissima (L.)	Gymnadénie odorante	menacée
	Hammarbya paludosa (L.) O. Kuntze	Malaxide des marais	menacée
	Himantoglossum hircinum (L.) Sprengel	Orchis bouc	
	Limodorum abortivum (L.) Swartz	Limodore	menacée
	Neottia nidus-avis (L.)	Néotie nid d'oiseau	
	Ophrys apifera Hudson Ophrys fuciflora (F.W. Schmidt) Moench	Ophrys abeille	menacée
	Ophrys insectifera L.	Ophrys frelon Ophrys mouche	menacée
	Ophrys sphegodes Miller	Ophrys araignée	menacée
	Orchis militaris L.	Orchis militaire	menacee
	Orchis morio L.	Orchis bouffon	en danger
	Orchis purpurea Hudson	Orchis pourpré	menacée
	Orchis simia Lam.	Orchis singe	éteinte
	Orchis ustulata L.	Orchis brûle	menacée
	Platanthera bifolia (L.)	Platanthère à deux feuilles	menacée
	Platanthera chlorantha (Custer) Reichenb.	Platanthère des montagnes	
	Spiranthes spiralis (L.) Chevall.	Spiranthe d'automne	éteinte
Drobanchaceae	Lathraea clandestina L.	Lathrée clandestine	
	Orobanche alba Stephan ex Willd.	Orobanche du thym	
	Orobanche caryophyllacea Sm. Orobanche hederae Duby	Orobanche du gaillet Orobanche du lierre	menacée
	Orobanche picridis F.W. Schultz	Orobanche du picris	menacee
	Orobanche purpurea Jacq.	Orobanche du pichs Orobanche pourprée	menacée
	Orobanche rapum-genistae Thuill.	Orobanche du genêt	menacée
Dsmundaceae	Osmunda regalis L.	Osmonde royale	menacée
Plantaginaceae	Littorella uniflora L.	Littorelle	menacée
Plumbaginaceae	Armeria maritima (Miller) Willd.	Gazon d'Olympe	
oacea	12 espèces		
Polygonaceae	Rumex x heterophyllus (Tem.) Wettst.	Oseille hétérophylle	
Potamogetonaceae	3 espèces		
Primulaceae	Centunculus minimus L.	Centenille	menacée
	Samolus valerandi L.	Samole	éteinte
	Trientalis europaea L.	Trientale	menacée
Ranunculaceae	Aconitum napellus L. Pulsatilla vulgaris Miller	Aconite casque de Jupiter	menacée
	Ranunculus hederaceus L.	Anémone pulsatille  Renoncule à feuilles de lierre	menacée menacée
	Ranunculus platanifolius L.	Renoncule à feuilles de platane	menacee
	Ranunculus serpens Schrank	Trenondie a realies de platarie	
	polyanthemoides (Boreau) Kerguelen &		
	Lambinon	Renoncule des bois	éteinte
Rosaceae	Alchemilla filicaulis filicaulis Buser	Alchémille à tige filiforme	
	Alchemilla filicaulis vestita (Buser) M.E.		
	Bradshaw	Alchémille à tige filiforme	
	Alchemilla glaucescens Wallr.	Alchemille glauque	
	Alchemilla micans Buser	Alchemille grêle	
	Alchemilla monticola Opiz Filipendula vulgaris Moench	Alchemille des montagnes Filipendule	monacóa
	Potentilla rupestris L.	Potentille des rochers	menacée menacée
	Rosa micrantha Borrer ex Sm.	Rosier à petites fleurs	menacee
	Rosa pimpinellifolia L.	Rosier pimprenelle	
	Rosa villosa L.	Rosier pomme	
	Rubus canescens DC.	Ronce cendrée	
	Rubus saxatilis L.	Ronce des rochers	
	Sanguisorba officinalis L.	Sanguisorbe	menacée
Rubiaceae	Galium boreale L.	Gaillet boréal	
Salicaceae	Salix repens L.	Saule rampant	
Santalaceae	Thesium pyrenaicum Pourret	Thésion des prés	menacée
	I Daniela de la contrata la la contrata la	Parnassie	l monocóo
Saxifragaceae	Parnassia palustris L. Saxifraga hypnoides L.	Saxifrage fausse-mousse	menacée menacée

	Saxifraga rosacea Moench sternbergii (Willd.)	)	
	Kerguelen & Lambinon	Saxifrage rhénane	
Scrophulariaceae	Digitalis grandiflora Miller	Digitale à grandes fleurs	menacée
·	Euphrasia micrantha Reichenb.	Euphraise grêle	
	Limosella aquatica L.	Limoselle	menacée
	Pedicularis palustris L.	Pédiculaire des marais	menacée
	Rhinanthus alectorolophus (Scop.) Pollich	Rhinanthe velu	
	Rhinanthus angustifolius angustifolius C.C.		
	Gmel.	Rhinanthe à grandes fleurs	
	Verbascum pulverulentum Vill.	Molène floconneuse	éteinte
	Veronica acinifolia L.	Véronique à feuilles d'acinos	menacée
	Veronica praecox All.	Véronique précoce	menacée
	Veronica prostrata scheereri J.P. Brandt	Véronique couchée	
	Veronica verna L.	Véronique printanière	menacée
Sparganiaceae	Sparganium natans Latourr.	Rubanier nain	menacée
Solanaceae	Physalis alkekengi var.alkekengi L.	Coqueret	
Taxaceae	Taxus baccata Schrank	If	menacée
Thelypteridaceae	Thelypteris palustris L.	Fougère des marais	menacée
Thymeleaceae	Daphne mezereum L.	Bois-gentil	
Ulmaceae	Ulmus laevis L.	Orme lisse	
		77.17. 66	
Valerianaceae	Valeriana wallrothii Kreyer	Valériane officinale des collines	
	Valeriana wallrothii Kreyer Viola calaminaria (DC.) Lej.	Pensée calaminaire	
Valerianaceae Violaceae Woodsiaceae  Décr	Viola calaminaria (DC.) Lej.  Matteuccia struthiopteris L.	Pensée calaminaire Matteuccie	
Violaceae Woodsiaceae <b>Décr</b>	Viola calaminaria (DC.) Lej.  Matteuccia struthiopteris L.  et 6/12/2001, Annexe 7: espèces part	Pensée calaminaire Matteuccie iellement protégées en Wallo	menacée nie
Violaceae Woodsiaceae <b>Décr</b> Alismataceae	Viola calaminaria (DC.) Lej.  Matteuccia struthiopteris L.	Pensée calaminaire  Matteuccie  iellement protégées en Wallo  Sagittaire	
Violaceae Woodsiaceae <b>Décr</b> Alismataceae Amaryllidaceae	Viola calaminaria (DC.) Lej.  Matteuccia struthiopteris L.  et 6/12/2001, Annexe 7: espèces part  Sagittaria sagittifolia L.  Galanthus nivalis L.	Pensée calaminaire  Matteuccie  iellement protégées en Wallo  Sagittaire Perce-neige	
Violaceae Woodsiaceae Décr Alismataceae Amaryllidaceae Asteraceae	Viola calaminaria (DC.) Lej. Matteuccia struthiopteris L.  et 6/12/2001, Annexe 7: espèces part  Sagittaria sagittifolia L. Galanthus nivalis L. Centaurea montana L.	Pensée calaminaire  Matteuccie  iellement protégées en Wallo  Sagittaire Perce-neige Centaurée des montagnes	
Violaceae Woodsiaceae Décr Alismataceae Amaryllidaceae Asteraceae Equisetaceae	Viola calaminaria (DC.) Lej. Matteuccia struthiopteris L.  et 6/12/2001, Annexe 7: espèces part  Sagittaria sagittifolia L. Galanthus nivalis L. Centaurea montana L. Equisetum hyemale L.	Pensée calaminaire  Matteuccie  iellement protégées en Wallo  Sagittaire Perce-neige Centaurée des montagnes Prêle d'hiver	
Violaceae Woodsiaceae Décr Alismataceae Amaryllidaceae Asteraceae Equisetaceae Ericaceae	Viola calaminaria (DC.) Lej. Matteuccia struthiopteris L.  et 6/12/2001, Annexe 7: espèces part  Sagittaria sagittifolia L. Galanthus nivalis L. Centaurea montana L. Equisetum hyemale L. Vaccinium oxycoccos L.	Pensée calaminaire Matteuccie  iellement protégées en Wallo Sagittaire Perce-neige Centaurée des montagnes Prêle d'hiver Canneberge	
Violaceae Woodsiaceae Décr Alismataceae Amaryllidaceae Asteraceae Equisetaceae	Viola calaminaria (DC.) Lej. Matteuccia struthiopteris L.  et 6/12/2001, Annexe 7: espèces part  Sagittaria sagittifolia L. Galanthus nivalis L. Centaurea montana L. Equisetum hyemale L. Vaccinium oxycoccos L. Centaurium erythraea Rafn	Pensée calaminaire Matteuccie  iellement protégées en Wallo  Sagittaire Perce-neige Centaurée des montagnes Prêle d'hiver Canneberge Erythrée petite centaurée	
Violaceae Woodsiaceae Décr Alismataceae Amaryllidaceae Asteraceae Equisetaceae Ericaceae Gentianaceae	Viola calaminaria (DC.) Lej. Matteuccia struthiopteris L.  et 6/12/2001, Annexe 7: espèces part  Sagittaria sagittifolia L. Galanthus nivalis L. Centaurea montana L. Equisetum hyemale L. Vaccinium oxycoccos L. Centaurium erythraea Rafn Centaurium pulchellum (Swartz) Druce Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex	Pensée calaminaire Matteuccie  iellement protégées en Wallo  Sagittaire Perce-neige Centaurée des montagnes Prêle d'hiver Canneberge Erythrée petite centaurée Erythrée élégante	
Violaceae Woodsiaceae Décr Alismataceae Amaryllidaceae Asteraceae Equisetaceae Ericaceae Gentianaceae	Viola calaminaria (DC.) Lej. Matteuccia struthiopteris L.  et 6/12/2001, Annexe 7: espèces part  Sagittaria sagittifolia L. Galanthus nivalis L. Centaurea montana L. Equisetum hyemale L. Vaccinium oxycoccos L. Centaurium erythraea Rafn Centaurium pulchellum (Swartz) Druce Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm.	Pensée calaminaire Matteuccie  iellement protégées en Wallo  Sagittaire Perce-neige Centaurée des montagnes Prêle d'hiver Canneberge Erythrée petite centaurée Erythrée élégante  Jancinthe des bois	nie
Violaceae Woodsiaceae Décr Alismataceae Amaryllidaceae Asteraceae Equisetaceae Ericaceae Gentianaceae Liliaceae Lycopodiaceae	Viola calaminaria (DC.) Lej. Matteuccia struthiopteris L.  et 6/12/2001, Annexe 7: espèces part  Sagittaria sagittifolia L. Galanthus nivalis L. Centaurea montana L. Equisetum hyemale L. Vaccinium oxycoccos L. Centaurium erythraea Rafn Centaurium pulchellum (Swartz) Druce Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm. Lycopodium clavatum L.	Pensée calaminaire Matteuccie  iellement protégées en Wallo  Sagittaire Perce-neige Centaurée des montagnes Prêle d'hiver Canneberge Erythrée petite centaurée Erythrée élégante  Jancinthe des bois Lycopode en massue	nie menacée
Violaceae Woodsiaceae Décr Alismataceae Amaryllidaceae Asteraceae Equisetaceae Ericaceae Gentianaceae Liliaceae Lycopodiaceae Menyanthaceae	Viola calaminaria (DC.) Lej. Matteuccia struthiopteris L.  et 6/12/2001, Annexe 7: espèces part  Sagittaria sagittifolia L. Galanthus nivalis L. Centaurea montana L. Equisetum hyemale L. Vaccinium oxycoccos L. Centaurium erythraea Rafn Centaurium pulchellum (Swartz) Druce Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm. Lycopodium clavatum L. Menyanthes trifoliata L.	Pensée calaminaire Matteuccie  iellement protégées en Wallo  Sagittaire Perce-neige Centaurée des montagnes Prêle d'hiver Canneberge Erythrée petite centaurée Erythrée élégante  Jancinthe des bois Lycopode en massue Trèfle d'eau	nie menacée
Violaceae Woodsiaceae Décr Alismataceae Amaryllidaceae Asteraceae Equisetaceae Ericaceae Gentianaceae Liliaceae Lycopodiaceae Menyanthaceae	Viola calaminaria (DC.) Lej.  Matteuccia struthiopteris L.  et 6/12/2001, Annexe 7: espèces part  Sagittaria sagittifolia L.  Galanthus nivalis L.  Centaurea montana L.  Equisetum hyemale L.  Vaccinium oxycoccos L.  Centaurium erythraea Rafn  Centaurium pulchellum (Swartz) Druce  Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm.  Lycopodium clavatum L.  Menyanthes trifoliata L.  Nuphar lutea (L.) Sibth. & Sm.	Pensée calaminaire Matteuccie  iellement protégées en Wallo  Sagittaire Perce-neige Centaurée des montagnes Prêle d'hiver Canneberge Erythrée petite centaurée Erythrée élégante  Jancinthe des bois Lycopode en massue Trèfle d'eau Nénuphar jaune	nie menacée
Violaceae Woodsiaceae Décr Alismataceae Amaryllidaceae Asteraceae Equisetaceae Ericaceae Gentianaceae Liliaceae Lycopodiaceae Menyanthaceae Nymphaeaceae	Viola calaminaria (DC.) Lej.  Matteuccia struthiopteris L.  et 6/12/2001, Annexe 7: espèces part  Sagittaria sagittifolia L.  Galanthus nivalis L.  Centaurea montana L.  Equisetum hyemale L.  Vaccinium oxycoccos L.  Centaurium erythraea Rafn  Centaurium pulchellum (Swartz) Druce  Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm.  Lycopodium clavatum L.  Menyanthes trifoliata L.  Nuphar lutea (L.) Sibth. & Sm.  Nymphaea alba L.	Pensée calaminaire Matteuccie  iellement protégées en Wallo  Sagittaire Perce-neige Centaurée des montagnes Prêle d'hiver Canneberge Erythrée petite centaurée Erythrée élégante  Jancinthe des bois Lycopode en massue Trèfle d'eau Nénuphar jaune Nénuphar blanc	nie 
Violaceae Woodsiaceae Décr Alismataceae Amaryllidaceae Asteraceae Equisetaceae Ericaceae Gentianaceae Liliaceae Lycopodiaceae Menyanthaceae Nymphaeaceae	Viola calaminaria (DC.) Lej.  Matteuccia struthiopteris L.  et 6/12/2001, Annexe 7: espèces part  Sagittaria sagittifolia L.  Galanthus nivalis L.  Centaurea montana L.  Equisetum hyemale L.  Vaccinium oxycoccos L.  Centaurium erythraea Rafn  Centaurium pulchellum (Swartz) Druce  Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm.  Lycopodium clavatum L.  Menyanthes trifoliata L.  Nuphar lutea (L.) Sibth. & Sm.  Nymphaea alba L.  Dactylorhiza fuschii (Druce) Soo	Pensée calaminaire Matteuccie  iellement protégées en Wallo  Sagittaire Perce-neige Centaurée des montagnes Prêle d'hiver Canneberge Erythrée petite centaurée Erythrée élégante  Jancinthe des bois Lycopode en massue Trèfle d'eau Nénuphar jaune Nénuphar blanc Orchis de Fusch	nie 
Violaceae Woodsiaceae Décr Alismataceae Amaryllidaceae Asteraceae Equisetaceae Ericaceae Gentianaceae Liliaceae Lycopodiaceae Menyanthaceae Nymphaeaceae	Viola calaminaria (DC.) Lej.  Matteuccia struthiopteris L.  et 6/12/2001, Annexe 7: espèces part  Sagittaria sagittifolia L.  Galanthus nivalis L.  Centaurea montana L.  Equisetum hyemale L.  Vaccinium oxycoccos L.  Centaurium erythraea Rafn  Centaurium pulchellum (Swartz) Druce  Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm.  Lycopodium clavatum L.  Menyanthes trifoliata L.  Nuphar lutea (L.) Sibth. & Sm.  Nymphaea alba L.  Dactylorhiza fuschii (Druce) Soo  Epipactis helleborine (L.) Crantz	Pensée calaminaire Matteuccie  iellement protégées en Wallo  Sagittaire Perce-neige Centaurée des montagnes Prêle d'hiver Canneberge Erythrée petite centaurée Erythrée élégante  Jancinthe des bois Lycopode en massue Trèfle d'eau Nénuphar jaune Nénuphar blanc Orchis de Fusch Epipactis à larges feuilles	nie 
Violaceae Woodsiaceae Décr Alismataceae Amaryllidaceae Asteraceae Equisetaceae Ericaceae Gentianaceae Liliaceae Lycopodiaceae Menyanthaceae Nymphaeaceae	Viola calaminaria (DC.) Lej.  Matteuccia struthiopteris L.  et 6/12/2001, Annexe 7: espèces part  Sagittaria sagittifolia L.  Galanthus nivalis L.  Centaurea montana L.  Equisetum hyemale L.  Vaccinium oxycoccos L.  Centaurium erythraea Rafn  Centaurium pulchellum (Swartz) Druce  Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm.  Lycopodium clavatum L.  Menyanthes trifoliata L.  Nuphar lutea (L.) Sibth. & Sm.  Nymphaea alba L.  Dactylorhiza fuschii (Druce) Soo  Epipactis helleborine (L.) Crantz  Listera ovata (L.) R. Br.	Pensée calaminaire Matteuccie  iellement protégées en Wallo  Sagittaire Perce-neige Centaurée des montagnes Prêle d'hiver Canneberge Erythrée petite centaurée Erythrée élégante  Jancinthe des bois Lycopode en massue Trèfle d'eau Nénuphar jaune Nénuphar blanc Orchis de Fusch Epipactis à larges feuilles Listèe à fuilles ovales	nie menacée
Violaceae Woodsiaceae Décr Alismataceae Amaryllidaceae Asteraceae Equisetaceae Ericaceae Gentianaceae Liliaceae Lycopodiaceae Menyanthaceae Nymphaeaceae Orchidaceae	Viola calaminaria (DC.) Lej.  Matteuccia struthiopteris L.  et 6/12/2001, Annexe 7: espèces part  Sagittaria sagittifolia L.  Galanthus nivalis L.  Centaurea montana L.  Equisetum hyemale L.  Vaccinium oxycoccos L.  Centaurium erythraea Rafn  Centaurium pulchellum (Swartz) Druce  Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm.  Lycopodium clavatum L.  Menyanthes trifoliata L.  Nuphar lutea (L.) Sibth. & Sm.  Nymphaea alba L.  Dactylorhiza fuschii (Druce) Soo  Epipactis helleborine (L.) Crantz	Pensée calaminaire Matteuccie  iellement protégées en Wallo  Sagittaire Perce-neige Centaurée des montagnes Prêle d'hiver Canneberge Erythrée petite centaurée Erythrée élégante  Jancinthe des bois Lycopode en massue Trèfle d'eau Nénuphar jaune Nénuphar blanc Orchis de Fusch Epipactis à larges feuilles	nie 
Violaceae Woodsiaceae Décr Alismataceae Amaryllidaceae Asteraceae Equisetaceae Ericaceae Gentianaceae Liliaceae Lycopodiaceae Menyanthaceae Nymphaeaceae Orchidaceae	Viola calaminaria (DC.) Lej.  Matteuccia struthiopteris L.  et 6/12/2001, Annexe 7: espèces part  Sagittaria sagittifolia L.  Galanthus nivalis L.  Centaurea montana L.  Equisetum hyemale L.  Vaccinium oxycoccos L.  Centaurium erythraea Rafn  Centaurium pulchellum (Swartz) Druce  Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm.  Lycopodium clavatum L.  Menyanthes trifoliata L.  Nuphar lutea (L.) Sibth. & Sm.  Nymphaea alba L.  Dactylorhiza fuschii (Druce) Soo  Epipactis helleborine (L.) Crantz  Listera ovata (L.) R. Br.	Pensée calaminaire Matteuccie  iellement protégées en Wallo  Sagittaire Perce-neige Centaurée des montagnes Prêle d'hiver Canneberge Erythrée petite centaurée Erythrée élégante  Jancinthe des bois Lycopode en massue Trèfle d'eau Nénuphar jaune Nénuphar blanc Orchis de Fusch Epipactis à larges feuilles Listèe à fuilles ovales	nie 
Violaceae Woodsiaceae Décr Alismataceae Amaryllidaceae Asteraceae Equisetaceae Ericaceae Gentianaceae Liliaceae Lycopodiaceae Menyanthaceae Nymphaeaceae Orchidaceae	Viola calaminaria (DC.) Lej. Matteuccia struthiopteris L.  et 6/12/2001, Annexe 7: espèces part  Sagittaria sagittifolia L. Galanthus nivalis L. Centaurea montana L. Equisetum hyemale L. Vaccinium oxycoccos L. Centaurium erythraea Rafn Centaurium pulchellum (Swartz) Druce Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm. Lycopodium clavatum L. Menyanthes trifoliata L. Nuphar lutea (L.) Sibth. & Sm. Nymphaea alba L. Dactylorhiza fuschii (Druce) Soo Epipactis helleborine (L.) Crantz Listera ovata (L.) R. Br. Orchis mascula (L.) Actaea spicata L. Ranunculus lingua L.	Pensée calaminaire Matteuccie  iellement protégées en Wallo  Sagittaire Perce-neige Centaurée des montagnes Prêle d'hiver Canneberge Erythrée petite centaurée Erythrée élégante  Jancinthe des bois Lycopode en massue Trèfle d'eau Nénuphar jaune Nénuphar blanc Orchis de Fusch Epipactis à larges feuilles Listèe à fuilles ovales Orchis mâle	
Violaceae Woodsiaceae Décr Alismataceae Amaryllidaceae Asteraceae Equisetaceae Ericaceae Gentianaceae Liliaceae Lycopodiaceae Menyanthaceae Nymphaeaceae	Viola calaminaria (DC.) Lej. Matteuccia struthiopteris L.  et 6/12/2001, Annexe 7: espèces part  Sagittaria sagittifolia L. Galanthus nivalis L. Centaurea montana L. Equisetum hyemale L. Vaccinium oxycoccos L. Centaurium erythraea Rafn Centaurium pulchellum (Swartz) Druce Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm. Lycopodium clavatum L. Menyanthes trifoliata L. Nuphar lutea (L.) Sibth. & Sm. Nymphaea alba L. Dactylorhiza fuschii (Druce) Soo Epipactis helleborine (L.) Crantz Listera ovata (L.) R. Br. Orchis mascula (L.) Actaea spicata L.	Pensée calaminaire Matteuccie  iellement protégées en Wallo  Sagittaire Perce-neige Centaurée des montagnes Prêle d'hiver Canneberge Erythrée petite centaurée Erythrée élégante  Jancinthe des bois Lycopode en massue Trèfle d'eau Nénuphar jaune Nénuphar jaune Nénuphar blanc Orchis de Fusch Epipactis à larges feuilles Listèe à fuilles ovales Orchis mâle Actée en épi	menacée menacée

#### 1.1.2. Espèces végétales entomophiles messicoles menacées ou en régression en Wallonie

Cette liste (Tableau 2) est issue d'un projet de liste rouge des espèces végétales messicoles élaboré en 1999 par l'a.s.b.l. "Amicale Européenne de Floristique" sous la direction de Mme J. Saintenoy-Simon. Elle est reprise dans le *Vade-mecum* des MAE9 produit par le GIREA-UCL. Elle contient 50 espèces végétales dont 9 sont des espèces déjà protégées en Wallonie.

Tableau 2. Plantes messicoles entomophiles menacées en Wallonie.

FAMILLE	ESPECE	NOM VERNACULAIRE	Lég. régionale
Asteraceae	Centaurea cyanus L.	Bleuet	
Papaveraceae	Papaver dubium L. lecoqii (Lamotte) Syme	Petit coquelicot	
Apiaceae	Anthriscus caucalis Bieb.	Anthrisque des dunes	
	Falcaria vulgaris Bernh.	Falcaire	
	Orlaya grandiflora (L.) Hoffm.	Orlaya	
	Scandix pecten-veneris L.	Peigne de Vénus	
	Torilis nodosa (L.) Gaertner	Torilis noueuse	
	Bunium bulbocastanum L.	Noix de terre	Annexe 6b
Asteraceae	Anthemis arvensis L.	Fausse camomille	
	Anthemis cotula L.	Camomille puante	
	Arnoseris minima (L.) Schweigger & Koerte	Arnoseris naine	
	Filago vulgaris Lam.	Cotonnière allemande	
Boraginaceae	Lappula squarrosa (Retz.) Dumort.	Bardanette	
ū	Lithospermum arvense L.	Grémil des champs	
	Myosurus minimus L.	Ratoncule naine	
	Myosotis stricta Link ex Roemer & Schultes	Myosotis raide	Annexe 6b
Brassicaceae	Erucastrum gallicum (Willd.) O.E. Schulz	Erucastre	
Campanulaceae	Legousia hybrida (L.) Delarbre	Petite spéculaire	
	Legousia speculum-veneris (L.) Chaix	Miroir de Vénus	
Caryophyllaceae	Holosteum umbellatum L.	Holostée en ombelle	
ou. y opyaccac	Silene noctiflora L.	Silène noctiflore	
	Vaccaria hispanica (Mill.) Rauschert	Saponaire des vaches	
	Agrostemma githado L.	Nielle des blés	
	Gypsophila muralis L.	Gypsophile des moissons	Annexe 6b
	Scleranthus perennis L.	Scléranthe vivace	Annexe 6b
Euphorbiaceae	Euphorbia platyphyllos L.	Euphorbe à larges feuilles	7 tillioxe ob
Fabaceae	Lathyrus aphaca L.	Gesse sans feuille	
. abaccac	Lathyrus hirsutus L.	Gesse hérissée	
	Lathyrus nissolia L.	Gesse de Nissole	Annexe 6b
Fumariaceae	Fumaria vaillantii Loisel.	Fumeterre de Vaillant	Alliexe ob
Hyacinthaceae	Muscari comosum (L.) Miller	Muscari à toupet	
Lamiaceae	Stachys annua (L.) L.	Epiaire annuelle	
Lamaceae	Ajuga chamaepitys (L.) Schreber	Bugle petit-pin	Annexe 6b
Malvaceae	Althaea hirsuta L.	Guimauve hérissée	Allilexe on
Portulacaceae	Montia minor C.C. Gmel	Montie printanière	
Primulaceae	Anagallis arvensis L. foemina (Mill.) Schinz. & Thell.	Mouron rouge	
		Dauphinelle consoude	
Ranunculaceae	Consolida regalis S.F. Gray		
Dubiasasa	Ranunculus arvensis L.	Renoncule des chanmps	
Rubiaceae	Galium tricornutum Dandy	Gaillet à trois pointes	
Scrophulariaceae	Kickxia spuria (L.) Dumort.	Linaire bâtarde	
	Melampyrum arvense L.	Mélampyre des champs	
	Veronica opaca Fries	Véronique à feuilles mattes	
	Veronica polita Fries	Véronique à feuilles luisantes	
	Veronica triphyllos L.	Véronique trifoliée	
	Veronica acinifolia L.	Véronique à feuilles d'acinos	Annexe 6b
	Veronica praecox All.	Véronique précoce	Annexe 6b
	Veronica verna L.	Véronique printanière	Annexe 6b
Valerianaceae	Valeriannella carinata Loisel.	Valérianelle carénée	
	Valeriannella dentata (L.) Pollich	Valérianelle dentée	
	Valeriannella rimosa Bast.	Valérianelle à oreillettes	

#### 1.2. Pollinisateurs majeurs des plantes cibles

On entend par pollinisateurs majeurs l'ensemble des abeilles sauvages (Hymenoptera: Apoidea apiformes). Cela inclut les espèces sociales (bourdons) et exclu l'espèce domestique *Apis mellifera*.

La recherche des pollinisateurs des plantes cibles mentionnées au point 1 s'effectue sur base de la littérature nationale et internationale et de la Banque de Données Fauniques de Gembloux et Mons (BDFGM).

La BDFGM comporte actuellement environ 481.000 observations d'insectes, 51.000 stations de collectes en région ouest-paléarctique (surtout en Europe), 2.097 espèces végétales visitées par ces insectes et 155.000 observations de butinage. Les observations de butinage ne font aucune différence entre la collecte de pollen et celle de nectar. Une abeille sauvage qui ne collecte que du nectar est considérée comme potentiellement pollinisatrice de la plante visitée.

Toutes les données de la BDFGM sont prises en compte dans la recherche des pollinisateurs des plantes cibles, sans distinction de provenance puisque les plantes cibles étudiées et les données écologiques (pollinisateurs) qui les concernent peuvent être localement plus abondantes en dehors des frontières de la Belgique. Il en va de même pour la prise en compte de la littérature internationale.

La liste détaillée des plantes protégées et des apoïdes observés sur ces plantes est fournie en Annexe I. Les données issues de la BDFGM et de la littérature y sont distinguées. Les espèces de pollinisateurs présents en Belgique et/ou au Grand-Duché de Luxembourg, Nord de la France et Sud des Pays-Bas (région considérée par la Nouvelle Flore de Belgique de Lambinon *et al.*) y sont soulignées. Un astérisque indique les espèces protégées en Wallonie.

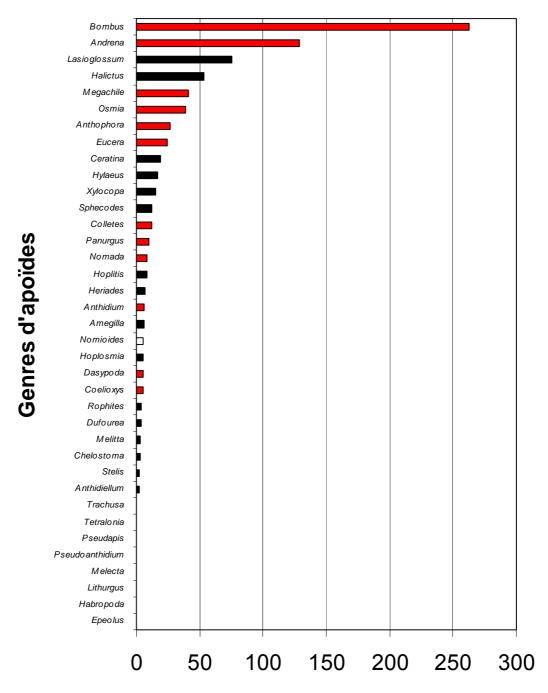
Pour les seules plantes cibles protégées (tableaux 1 et 2), 329 espèces d'apoïdes pollinisateurs sont cités, dont 200 espèces indigènes (Annexe II). Les genres d'apoïdes dont les espèces sont plus souvent citées parmi les pollinisateurs de ces plantes protégées sont les genres *Bombus*, *Andrena*, *Lasioglossum*, *Halictus*, *Megachile* et *Osmia* (figure 1). Ces seuls 6 genres cumulent près des trois quarts des citations.

Si l'on regroupe les genres d'apoïdes par familles, la famille dont les espèces sont le plus souvent citées parmi les pollinisateurs des plantes protégées est celle des Apidae (figure 2). Cette seule famille cumule près de la moitié des citations.

Si l'on regroupe les genres d'apoïdes en guildes (abeilles à langue longue, abeilles à langue courte et abeilles cleptoparasites), on constate que les genres cleptoparasites sont peu représentés (figure 3). Cela s'explique par le fait que les espèces cleptoparasites ne collectent pas de pollen mais uniquement du nectar et visitent donc nettement moins souvent ou moins longtemps les fleurs que les espèces non cleptoparasites. Parmi ces dernières, les nombres cumulés de citation pour les guildes d'abeilles à langue longue et à langue courte sont très proches. La guilde des abeilles à langue longue reste toutefois la plus citée.

Il est intéressant de remarquer que ce sont justement les apoïdes les plus menacés (abeilles à langue longue) qui sont les pollinisateurs majoritaires des plantes protégées.

Figure 1. Genres d'apoïdes dont les espèces sont le plus souvent citées parmi les pollinisateurs des seules plantes protégées en Wallonie (n=817).



### Nombre cumulé de citation des espèces

En rouge : les genres qui contiennent une ou plusieurs espèces protégées en Wallonie ; en blanc : les genres absents en Wallonie.

Figure 2. Familles d'apoïdes dont les espèces sont le plus souvent citées parmi les pollinisateurs des seules plantes protégées en Wallonie (n=817).

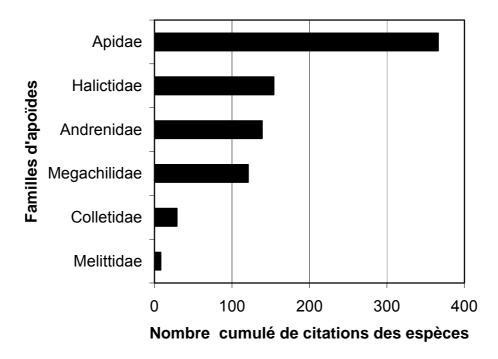
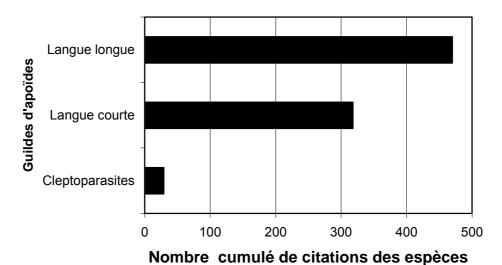


Figure 3. Guildes d'apoïdes dont les espèces sont le plus souvent citées parmi les pollinisateurs des seules plantes protégées en Wallonie (n=817).



#### 2. Identification des plantes ressources des abeilles sauvages de Belgique

Ce chapitre a pour but de mettre en évidence les espèces de plantes les plus visitées (plantes ressources) par les seules abeilles indigènes qui visitent les plantes protégées ou menacées de Belgique. Ces espèces d'apoïdes indigènes sont indiquées dans l'Annexe 2.

Les choix floraux sont établis au départ des observations de butinage enregistrées dans la Banque de Données Fauniques de Gembloux et Mons. Elles ne concernent que les seules espèces d'apoïdes indigènes, non cleptoparasites, et non inquilines. Pour ces espèces, l'ensemble des observations de butinage de la BDFGM est pris en compte, y compris les observations effectuées en dehors de la Belgique.

Les données de la littérature ne sont pas considérées ici car le nombre d'observations de butinage n'est généralement pas renseigné.

#### 2.1. Choix floraux des abeilles à langue longue et des abeilles à langue courte

Les observations de butinage de la BDFGM, pour ces seules espèces d'apoïdes, fournissent une liste de 230 genres de plantes (annexe III) pour un total de 38.886 observations de butinage. Pour les abeilles à langue longue, les 50 premiers genres (figure 4) regroupent à eux seuls 94,47 % du nombre d'observations pour ce groupe (33.662 observations). Pour les abeilles à langue courte, les 50 premiers genres (figure 5) regroupent à eux seuls 85,7 % du nombre d'observations pour ce groupe (5.224 observations).

Contrairement à la liste présentée à l'annexe III, les espèces de plantes absentes en Belgique; les plantes non herbacées (arbres, arbustes, ligneux), les orchidées et les plantes aquatiques (même entomophiles) sont retirés de la liste des choix floraux présenté à la figure 4.

# Espèces de plantes préférées par les abeilles à langue longue pour les 15 premiers genres de plantes cités à la figure 4:

*Trifolium*: T. pratense (69%), T. repens (15%), T. incarnatum (10%), autres (6%).

Vicia<sup>1</sup>: V. cracca (71%), V. pannonica (9%), V. sepium (5%), V. sativa (4%), autres (10%).

**Centaurea**: C. jacea (36%), C. scabiosa (24%), C. nigra (19%), C. debauxii (4%), C. cyanus (2%), autres (15%).

*Cirsium*: *C. palustre*<sup>2</sup> (38%), *C. eriophorum* (24%), *C. vulgare*<sup>2</sup> (21%), *C. arvense*<sup>2</sup> (15%), *C. acaule* (2%), autres (<1%).

**Brassica**: B. napus (99 %), B. oleracea (1%).

Aconitum<sup>3</sup>: A. vulparia (78%), A. napellus (22%).

**Epilobium**: E. angustifolium (99%), E. hirsutum (1%).

Lamium: L. album (67%), L. maculatum (20%), L. purpureum (10%), L. hybridum (3%).

**Stachys**: S. officinalis (74%), S. germanica (12%), S. palustris (7%), S. sylvatica (4%), S. recta (3%), autres (<1%).

Lathyrus: L. pratensis (87%), L. latifolius (9%), L. sylvestris (4%).

*Rhinanthus*: R. alectorolophus (91%), R. minor (6%), R. angustifolius (3%).

Lotus: L. corniculatus (88%), L. pedonculatus (12%).

*Carduus*: *C. nutans* (84%), *C. crispus*<sup>2</sup> (13%), *C. tenuiflorus* (3%).

- <sup>1</sup> Plantes grimpantes qui ont tendance à étouffer les autres végétaux.
- <sup>2</sup> Espèces que la loi oblige à l'arrachage.
- <sup>3</sup> Plantes toxiques à ne pas semer ni maintenir sur la bande si le producteur souhaite nourrir le bétail avec le résultat de la fauche.

Figure 4. Choix floraux des abeilles à langue longue (50 premiers genres de plantes)

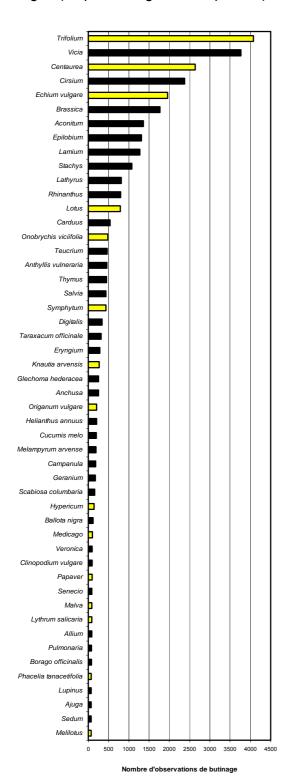
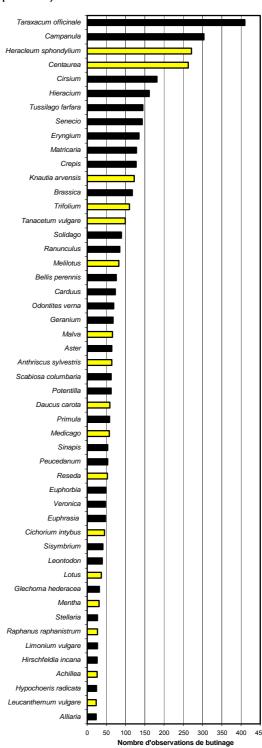


Figure 5. Choix floraux des abeilles à langue courte (50 premiers genres de plantes)



L'épithète spécifique accompagne le nom du genre lorsque ce dernier ne contient qu'une seule espèce en Belgique, ou lorsque qu'une seule espèce est citée pour le genre.

En jaune : les genres qui comportent une ou plusieurs espèces pour tournières ou déjà recommandées pour l'ensemencement des Bandes de parcelles aménagées.

Espèces de plantes préférées par les abeilles à langue courte pour les 15 premiers genres de plantes citées à la figure 5:

Campanula: C. rotundifolia (46%), C. trachelium (31%), C. rapunculus (16%), autres (7%).

Centaurea: C. jacea (67%), C. debauxii (20%), C. scabiosa (12%), C. cyanus (2%).

Cirsium: C. arvense<sup>1</sup> (55%), C. vulgare<sup>1</sup> (38%), C. palustre<sup>1</sup> (4%), autres (3%).

*Hieracium*: H. laevigatum (56%), H. pilosella (20%), H. murorum (12%), H. umbellatum (12%).

Senecio: S. jacobae<sup>2</sup> (58%), S. inaequidens<sup>3</sup> (34%), S. erucifolius (8%).

*Eryngium*: E. campestre (88%), E. maritimum<sup>4</sup> (12%).

Matricaria: pas d'espèce identifiée.

*Crepis*: *C. capillaris* (71%), *C. biennis* (29%).

**Brassica**: B. napus (78%), B. nigra (10%), B. oleracea (7%), B. rapa (5%).

**Trifolium**: T. repens (40%), T. pratense (26%), T. campestre (26%), autres (8%).

#### 2.2. Le cas particulier des bourdons

Les bourdons (famille des Apidae, genre *Bombus*) font partie des abeilles les plus menacées de Belgique. De nombreuses espèces ont totalement disparues de notre pays, d'autres sont devenues extrêmement rares. La plupart sont en régression (tableau 3).

Tableau 3. Dérive faunique des espèces de bourdons de Belgique

Egnàgos	Selon Rasmont	Selon Rasmont	Deux dernières
Espèces	& Mersch 1988	et al. 1993	années d'observation
Bombus cullumanus	régression	?	1917-1918
Bombus pomorum	régression	régression	1946-1947
Bombus confusus	régression	régression	1947-1957
Bombus distinguendus	régression	régression	1954-1971
Bombus wurflenii	régression	?	1877-1979
Bombus subterraneus	régression	régression	1980-1982
Bombus muscorum	régression	régression	1975-1984
Bombus sylvarum	régression	régression	1984-1985
Bombus veteranus	régression	régression	1985-1989
Bombus humilis	régression	régression	1979-1987
Bombus barbutellus	régression	régression	1985-2003
Bombus hortorum	régression	régression	actuel
Bombus ruderatus	régression	régression	actuel
Bombus rupestris	régression	régression	actuel
Bombus vestalis	régression	régression	actuel
Bombus campestris	statut quo	régression	actuel
Bombus jonellus	statut quo	régression	actuel
Bombus lapidarius	statut quo	régression	actuel
Bombus ruderarius	statut quo	régression	actuel
Bombus sensu stricto*	statut quo	régression	actuel
Bombus soroeensis	statut quo	régression	actuel
Bombus pascuorum	statut quo	expansion	actuel
Bombus bohemicus	expansion	expansion	actuel
Bombus hypnorum	expansion	expansion	actuel
Bombus pratorum	expansion	expansion	actuel
Bombus norvegicus	expansion	expansion	actuel
Bombus sylvestris	expansion	expansion	actuel

<sup>\*</sup> ce taxon regroupe B. terrestris, B. lucorum, B. magnus et B. cryptarum

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Espèces que la loi oblige à l'arrachage.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Plantes toxiques à ne pas semer ni maintenir sur la bande si le producteur souhaite nourrir le bétail avec le résultat de la fauche.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Plante exotique considérée comme invasive.

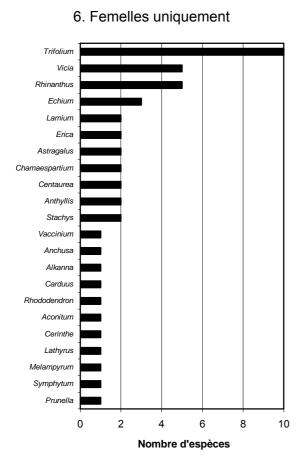
<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Plante des dunes littorales uniquement.

Identifier les plantes favorites des bourdons n'est pas chose simple car il s'agit d'espèces sociales dont les castes ont des besoins particuliers à différentes périodes de l'année. Les jeunes reines émergent au printemps et ont des besoins alimentaires importants mais qui sont largement satisfaits dans la nature grâce à une floraison naturelle importante et variée à cette période de l'année. Les fleurs de saules (*Salix* spp.) par exemple sont très abondantes et très appréciées.

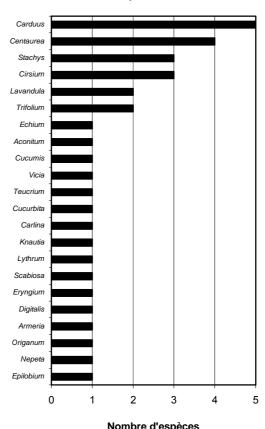
Il n'en va pas de même en fin de vie de la colonie. C'est à ce moment que sont produits les sexués (jeunes reines et mâles) et que la colonie, alors très populeuse, a le plus grand besoin de grande quantité de nectar et de pollen. La taille et la vitalité des futures reines dépendent entièrement de la quantité de nourriture reçue à l'état larvaire. Cette vitalité influe grandement sur leur chance de survie pendant l'hiver et sur leur succès à fonder une nouvelle colonie l'année suivante. C'est également de la présence de ressources alimentaires particulières et en quantité suffisante que va dépendre le succès reproducteur des mâles. Bien que l'espérance de vie de ces derniers est relativement courte, ils dépensent beaucoup d'énergie pour établir leur territoire et effectuer leur parade nuptiale. La fin de la bonne saison est donc un moment crucial dans le cycle de vie des bourdons.

Les genres de plantes visités par le plus grand nombre d'espèces de bourdons en régression en Belgique, espèces inquilines exclues, sont donnés à la figure 6 pour les seules femelles (reines et ouvrières) et à la figure 7 pour les seuls mâles.

Figures 6-7. Genres de plantes visités par le plus grand nombre d'espèces de bourdons en régression en Belgique



#### 7. Mâles uniquement



# 3. Evaluation des effets du programme agroenvironnemental sur les abeilles sauvages

#### 3.1. Objectifs

Une première campagne d'étude des abeilles sauvages est menée en été 2006 sur un nombre restreint de bandes aménagées. Grâce à un suivi intensif de ces bandes, cette campagne a pour objectif de développer un protocole d'échantillonnage standardisé et adapté au suivi d'un plus grand nombre de bandes fleuries.

La deuxième campagne d'étude est menée au printemps et en été 2007. Deux objectifs sont visés par cette campagne. Le premier est d'établir un état des lieux de la diversité et de l'abondance des abeilles sauvages sur bandes fleuries. Cet état des lieux servira de point de comparaison à une troisième campagne, menée dans quelques années, afin d'évaluer l'impact dans le temps des bandes fleuries sur les populations d'abeilles sauvages. Le second objectif est d'identifier les facteurs qui favorisent l'abondance et la diversité des abeilles sauvages. Les facteurs envisagés sont les suivants:

- le choix du semis (identification des plantes les plus attractives);
- les densités florales et la visibilité des fleurs;
- la proximité de la bande avec des milieux d'accueil (sites de nidification potentiels);
- la position de la bande par rapport aux éléments linéaires du paysage (route, haies, ...);
- la largeur de la bande, ...

#### 3.2. Méthodes d'analyse des données

Ce chapitre reprend les méthodes statistiques de caractérisation des stations et d'analyses des données pour les trois périodes d'études : été 2006, printemps 2007, été 2007.

#### 3.2.1. Caractérisation des stations

Les indices suivants sont utilisés pour caractériser notre échantillonnage.

- La richesse spécifique = nombre d'espèces (collectées ou observées).
- L'espérance de Hurlbert (Es) approchée: Es =  $\Sigma [1-(N-N_i/N)^S]$

où  $N_i$  = nombre de spécimens de l'espèce i; N = nombre total de spécimens collecté; S = nombre désiré de spécimens d'un tirage aléatoire. Dans notre cas, on utilise S = 50 (échantillonnage de printemps) ou 100 (échantillonnage d'été) pour autant que ces quotas soient atteints. Lorsque le nombre de spécimens collectés (N) est inférieur au quota fixé (N < 50 ou 100), alors l'espérance de Hurlbert se calcule sur base du nombre de spécimens collectés (S = N);

unité: nombre d'espèces espérées dans une prise aléatoire de S spécimens.

L'espérance de Hurlbert peut également se calculer sur base d'un tirage aléatoire (S) égal au nombre de spécimens collectés pendant un laps de temps de 10 minutes. L'espérance de Hurlbert correspond alors au nombre d'espèces qu'il est probable d'observer pendant un

parcours de 10 minutes, comme cela se pratique en Suisse pour l'évaluation de la diversité des bandes fleuries (Albrecht *et al.*, 2007).

- La diversité spécifique (Legendre & Legendre, 1984):

Indice de Shannon-Weaver (ISh): ISh = -  $\Sigma$  p<sub>i</sub> \* log<sub>2</sub> p<sub>i</sub> avec p<sub>i</sub> = N<sub>i</sub>/N où N<sub>i</sub> = nombre de spécimens de l'espèce i; N = nombre total de spécimens; unité: bit; estimateur le plus universellement utilisé.

- L'originalité
  - . Nombre d'espèces à protection légale ou réglementaire.
  - . Nombre d'espèces menacées ou en régression.
  - . Indice de rareté cumulée (Rc) (Rasmont et al., 1990): Rc =  $\Sigma$  1/c<sub>i</sub>

où  $c_i$  = nombre d'unités biogéographiques dans lesquelles l'espèce i est observée dans un territoire de référence;

unité : carré<sup>-1</sup>.

Pour la saison 2006, l'unité biogéographique retenue est le nombre d'individus observés à l'intérieur du territoire de référence (selon la Banque de Données Fauniques de Gembloux et Mons). Deux territoires de référence sont ici comparés : la Province du Hainaut et la Wallonie.

Pour la saison 2007, l'unité biogéographique retenue est le nombre de carrés UTM de 1 km de coté dans lequel l'espèce a été observée à l'intérieur du territoire de référence (selon la Banque de Données Fauniques de Gembloux et Mons). Le territoire de référence (figure 15) est un rectangle qui encadre les stations d'études. Il est compris entre les latitudes de 50°01'40"N et 50°31'37'22"N et entre les longitudes de 4°14'35"E et 5°33'57"E.

- L'abondance des abeilles sauvages
  - . Effort de récolte = N = nombre total de spécimens collectés.

Habituellement, l'effort de récolte est indicateur de l'abondance des spécimens. Il peut être rapporté à une surface donnée pour évaluer des densités de population et permet facilement de comparer les stations entre-elles. Dans notre cas, lorsque les quotas fixés de 50 ou 100 spécimens par échantillonnage sont atteints, il est alors impossible de comparer l'abondance des spécimens. Cela nous oblige à relativiser ce nombre de spécimens collectés en fonction soit de la longueur parcourue, soit du temps écoulé.

- . Abondance relative en fonction de la longueur du parcours:
  - = nombre de spécimens collectés / longueur du parcours (mètres) \* 100; unité: spécimens par 100 mètres courants.
- . Abondance relative en fonction de temps écoulé:
  - = nombre de spécimens collectés / durée de la collecte (minutes) \* 10; unité: spécimens par 10 minutes.

Si on considère que les insectes viennent sur la bande et en repartent à la manière d'un flux constant, alors la distance parcourue n'a que peu d'importance. C'est le nombre de spécimens collectés pendant un même laps qui apparaît comme l'indicateur le plus pertinent pour comparer les stations sur base de l'abondance relative des abeilles sauvages.

#### 3.2.2. Analyses écologiques

Ces analyses visent ici à mettre en évidence les caractéristiques des bandes fleuries qui influencent favorablement l'abondance ou la diversité des abeilles sauvages.

#### 3.2.2.1. Corrélation de Pearson

Le coefficient de corrélation de Pearson (Legendre & Legendre, 1984) permet d'établir s'il existe une corrélation significative entre l'abondance ou la diversité des abeilles sauvages et les facteurs écologiques ou climatiques mesurés : présence de site de nidification ou de butinage à proximité de la bande ; disposition de la bande par rapport aux éléments linéaires du paysage ; densité florale ; diversité florale ; température ; vitesse du vent ; humidité relative ; ombre ; couverture nuageuse ; heure de récolte.

Les valeurs de ce coefficient (R) ainsi que le seuil de signification (p-value) informe sur la prépondérance de ces facteur sur l'abondance ou la diversité des abeilles. La régression linéaire est utilisée pour estimer la relation entre 2 variables. L'intervalle de confiance (IC) de cette droite est calculé en considérant le seuil α égal à 0,05 (R *Stats* packages, predict lm).

#### 3.2.2.2. Groupements

Le groupement est une opération d'analyse multidimensionnelle qui consiste à partitionner la collection d'objets de l'étude (ici les stations) (Legendre & Rogers, 1972). Ainsi, les stations dont les faunes d'abeilles sauvages sont les plus proches sont groupées ensemble.

Les groupements sont réalisés sur base des matrices de données quantitatives Stations x Abeilles. Les lignes (Abeilles) de ces matrices sont standardisées et les colonnes (stations) sont transformées en  $\log (x+2)$ .

Une matrice de distance euclidienne est calculée sur base de la matrice standardisée. Cette distance est choisie en raison de ces propriétés métriques (conservation des rapports).

La méthode de groupement choisie est le lien UPGMA: Unweighted Pair-Group Method, Arithmetic average (Sneath & Sokal, 1973). Ce lien groupe les objets selon l'association moyenne (Rolf, 1963). Il calcule la moyenne arithmétique de la distance ente les objets que l'on veut admettre dans un groupe et chacun des membres du groupe, ou entre tous les membres de deux groupes sur le point de fusionner (Legendre & Legendre, 1984).

Le groupement aboutit à un dendrogramme créé à partir de la matrice de distance et du lien UPGMA.

#### 3.2.2.3. Indval (Indicator Value Method)

La méthode Indval (Dufrêne & Legendre, 1997) permet de mettre en évidence le ou les facteurs qui caractérisent les groupes établis par la méthode de groupement.

IndVal 
$$_{ij} = A_{ij} * B_{ij} * 100$$

IndVal est la valeur indicatrice du facteur i dans le groupe de relevé j.  $A_{ij}$  mesure la spécificité du facteur pour un groupe alors que  $B_{ij}$  mesure la fidélité de ce facteur à l'intérieur de ce groupe. Cette valeur est calculée pour tous les niveaux de groupements.

#### 3.2.2.4. Analyse canonique des correspondances (ACC)

L'ACC permet de quantifier la part de variance d'une matrice (par exemple répartition des espèces au sein des stations) expliquée par un ou plusieurs facteurs écologiques (Legendre & Legendre, 1984).

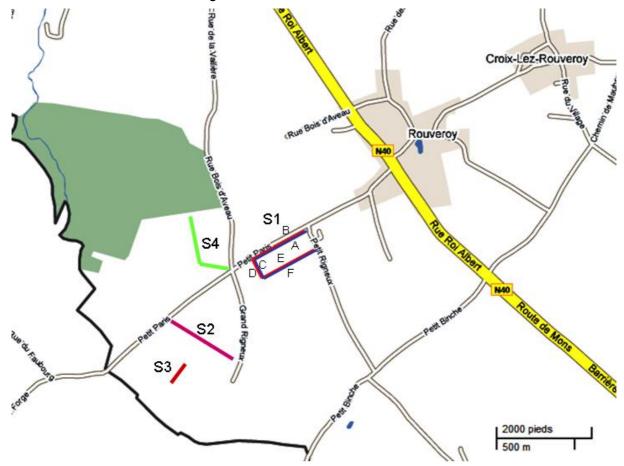
#### 3.3. Saison 2006

#### 3.3.1. Matériel et méthode

#### 3.3.1.1. Choix et caractérisation des stations d'études

Pour cette première saison, nous avons volontairement recherchés des stations géographiquement très proches et situées dans la région de Mons. Cela permet une comparaison des stations sur base de la seule nature des bandes aménagées. La grande proximité géographique des stations d'étude permet d'éliminer des analyses tous les autres facteurs biotiques (faune et flore environnantes) et abiotiques (nature du sol, conditions climatiques, ...). Elle a également l'avantage de minimiser les déplacements au profit du temps de travail. 9 bandes regroupées sur 4 sites dans l'entité de Rouveroy (Hainaut) réunissent ces conditions (figure 8).

Figure 9. Localisation des 9 bandes fleuries étudiées sur la commune de Rouveroy (Hainaut). S : sites 1 à 4 ; A-F : bandes fleuries du site 1. En gris : zones d'habitations ; en vert : forêt ; en blanc : zones agricoles.



#### Site 1: stations 1 à 6

Producteur: Ferme Williot, n° de producteur 05401202597, dossier WILL/05/02/012-2005/9a, parcelle n°6, bandes 7-6/14, 8-15 et 9-22. Coordonnées géographiques (WGS84): S1A-B: 50° 21'04"N 04°03'05"E; S1C-D: 50°20'57"N 04°02'57"E; S1E-F: 50°20'57"N 04°03'10"E. Type de bande aménagée: MAE 9a, accueil de la faune et de la flore sauvage.

Composition annoncée de la bande:

couverture	bande de	couvert annuel	couvert pérenne
	ressuis		
largeur	3 mètres	9 mètres	9 mètres
composition	sol nu	80% céréales	50% dactyle et fétuque élevée
du semis		10% phacélie	25% trèfle violet
		10% chou fourrager	25% luzerne
densité		100 à 150 kg/ha	35 à 50 kg/ha
implantation		automne 2005 ou printemps 2006	

Les trois bandes 7-6/14, 8-15 et 9-22 forment un U et comportent chacune les deux types de couvert (annuel à phacélie et pérenne à trèfle). Au total, six stations distinctes sont étudiées. Elles sont baptisées S1A à S1F (figure 8).

#### Site 2: station 7

Producteur: Severin, Soc. Agr. Ferme Grand Rigneux, n° de producteur 000500337-11, dossier ROIS/05/07/013-2006/9a, parcelle n°41, bande 2-14. Coordonnées géographiques (WGS84): 50°20'40"N 04°02'38"E.

Type de bande aménagée: MAE 9a, beetle-bank.

Composition annoncée de la bande:

couverture	beetle-bank	couvert pérenne
largeur	3 mètres	3 mètres
composition	85% fléoles, dactyle et fétuque	80% dactyle et fétuque
du semis	15% trèfle violet	20% luzerne
densité	23 à 35 kg/ha	25 kg/ha
implantation	printemps 2006 jusqu'à fin mai	

Seul le couvert pérenne de luzerne est étudié.

#### Site 3: station 8

Producteur: Severin, Soc. Agr., Ferme Grand Rigneux, n° de producteur 000500337-11. Coordonnées géographiques (WGS84) : 50°20'28"N 04°02'29"E.

Type de bande aménagée: MAE 9a.

Composition annoncée de la bande: renseignements non encore fournis

Composition at	Composition annoneed at la canae. TensorShements non encore rearing		
couverture	beetle bank	couvert pérenne	
largeur	6 mètres	5 mètres	
composition	mélilot	trèfle violet	
du semis	phacélie	luzerne	
	radis		
densité	?	?	
implantation	•	?	

Seule la bande mixte de trèfle violet et de luzerne est étudiée. La beetle bank, bien que plus originale, n'a pas fleuri.

#### Site 4: station 9

Producteur: Louis Ewbank, n° de producteur 0530660112, dossier EWBA/05/07/015-2006/9a, parcelle n°51, bande 51-1. Coordonnées géographiques (WGS84): 50°20'25"N 04°02'46"E.

Type de bande aménagée: MAE 9a, accueil de la faune et de la flore sauvage.

Composition annoncée de la bande:

couverture	couvert pérenne couvert annuel					
largeur	9 mètres	9 mètres				
composition	70% dactyle et fétuque	80% céréale				
du semis	15% trèfle violet	10% radis fourrager				
	15% luzerne	5% phacélie				
		5% chou fourrager				
densité	35 kg/ha	25 kg/ha				
implantation	printemps 2006					

La bande de couvert pérenne n'a pas fleuri en juillet. Seule la bande de couvert annuel est étudiée.

#### 3.3.1.2. Identification et méthode d'observation des abeilles sauvages

Chacune des 9 stations fait l'objet de 8 visites à l'exception du site 4 qui ne fait l'objet que d'une seule visite. Une rotation des visites est effectuée au sein de chaque bande afin de ne pas toujours effectuer les relevés aux mêmes heures de la journée (tableau 4).

Site 1A Site 1B Site 1C Site 1D Site 1E Site 1F Site 2 Site 3 Site 4 3/07/2006 0 0 4/07/2006 0 0 0 0 0 5/07/2006 0 O 6/07/2006 0 0 0 10/07/2006 0 0 0 0 0 11/07/2006 0 0 0 0 0 0 12/07/2006 О 0 0 0 13/07/2006 0 0 0 0 Ο 0 17/07/2006 0 O 0 0 0 0 O 18/07/2006 0 0 0 0 0 0 19/07/2006 0 0 24/07/2006 0 O 0 O 0 0 0 O 27/07/2006 С С С С С 28/07/2006 С

Tableau 4. Calendrier des visites pour chaque site.

O: visite d'observation et de comptage, P: visite de collecte. Pour le site 1D, la visite de collecte n'a pu avoir lieu en raison du fanage complet de la bande. Pour le site 4, une seule visite est effectuée en raison de sa floraison tardive.

La méthode utilisée lors de chaque visite d'observation et de comptage est basée sur le concept du « parcours de récolte » largement utilisé pour ce type d'étude (Banaszak, 1980; Carvell, 2002). Cette méthode consiste à parcourir la bande sur toute sa longueur, à pas lents. Au cours de ce trajet, toutes les abeilles sauvages observées sont systématiquement collectées ou simplement comptées

Il est impossible, même pour une personne expérimentée, d'identifier sur le terrain toutes les espèces d'apoïdes (370 espèces en Belgique). A l'exception des bourdons, elles sont pour la plupart de petite taille, peu colorées et se déplacent rapidement. Toutes les abeilles sauvages observées, à l'exception des bourdons, sont donc systématiquement collectées à l'aide d'un aspirateur à insecte ou d'un filet fauchoir.

Dans le cas des bourdons, il est possible de reconnaître la plupart des espèces sur le terrain, ou tout du moins de les associer à un groupe restreint d'espèces (tableau 5). Le phénomène d'homochromie est en effet bien connu chez les bourdons. De nombreuses espèces présentent

un même type de coloration par convergence chromatique régionale (Delmas, 1976; Rasmont, 1988). Une fiche d'identification de ces groupes est utilisée sur le terrain (figure 10). Seules les robes susceptibles d'être observées sur le terrain y sont répertoriées. Si un spécimen ne correspond à aucune de ces robes, il est collecté. Dans cette étude, les groupes d'espèces correspondant à des robes distinctes sont nommés Groupes Taxonomiques Opérationnels (GTO).

Lors de la dernière visite, même les bourdons sont collectés. Cette collecte a pour but de déterminer le pourcentage relatif des espèces présentes pour chacun des GTO (tableau 5).

Tableau 5. Robes des espèces de bourdons susceptibles d'être rencontrées.

GTO	Robes	Espèces associées			
		(Bombus cryptarum)			
Robe terrestris		Bombus lucorum			
		(Bombus magnus)			
		Bombus terrestris			
Robe pratorum		Bombus pratorum			
		(Bombus barbutellus)			
	and Miles areas	Bombus hortorum			
Robe hortorum		(Bombus jonellus)			
		(Bombus ruderatus)			
		(Bombus subterraneus)			
		(Bombus confusus)			
		(Bombus cullumanus)			
		Bombus lapidarius			
Robe lapidarius		(Bombus pomorum)			
		Bombus rupestris			
		(Bombus soroeensis)			
		(Bombus wurfleinii)			
		Bombus humilis			
Robe pascuorum		(Bombus muscorum)			
		Bombus pascuorum			
		(Bombus distinguendus)			
Robe masquée		Bombus sylvarum			
		Bombus veteranus			
		Bombus bohemicus			
Robe vestalis		Bombus sylvestris			
	, Manager	Bombus vestalis			
Robe campestris		Bombus campestris			
Robe hypnorum		Bombus hypnorum			

Entre parenthèses: espèces peu probable (dessins P. Rasmont).

Figure 10. Exemple de fiche de terrain.

### Site 1

Champ à 6 bandes de Phacelia et de Trifolium

Bande numérotée de façon anti-horlogique

1-3-5 = Phacelia 2-4-6 = Trifolium 6 5 3 4 2

Numéro de la bande : 1 (phacélie)

Date: 3 juillet 2006

Heure: 10h00 Pt GPS: 50°21'36"N 4°03'05"E

Température : 28°C

Humidité relative : 41%

Vitesse du vent : Moyenne : 5,4 km/h

Max: 8,6 km/h Beaufort: 1

Densité florale : 77 fleurs/m²

Plante 1: Phacélie

Nombre de pied : 17 pieds/10m²

Nombre d'inflorescence par pied : moyenne = 9,89

Nombre de bras par inflorescence : moyenne = 3,42

Nombre de fleur par bras : moyenne = 1,34

Plante 2: ---

Nombre d'inflorescence :

Figure 10. Exemple de fiche de terrain (suite).

# Note sur les observations de terrain: Relevé Bombus Bombus cf. terrestris: AHT HHT AHT HHT Bombus lucorum mâles : HHT HHT Bombus cf. lapidarius: Bombus cf. pascuorum: Bombus cf. hortorum: Bombus hypnorum: Bombus pratorum: Psithyrus cf. vestalis:

Pour les bandes de trèfle, de luzerne ou de ces deux plantes réunies, les observations sont réalisées sur toute la longueur et sur une largeur de 3 mètres. Cette largeur correspond à l'éloignement maximum entre l'observateur et l'apoïde observé pour permettre une détermination à vue des espèces.

Dans le cas du trèfle et du chou, le comptage se fait sur la moitié de la largeur de la bande puis est rapporté à l'ensemble de la surface de la bande. Dans le cas de la phacélie, le comptage ne s'effectue que sur un mètre de large.

Les superficies réellement observées figurent au tableau 5.

Site	Superficie totale	Superficie observée	Plante associée		
1A	3690 m²	410 m²	Phacelia tanacetifolia Benth.		
1B	3690 m²	1640 m²	Trifolium pratense L.		
1C	1170 m²	170 m²	Phacelia tanacetifolia Benth.		
1D	1170 m²	680 m²	Trifolium pratense L.		
1E	3690 m²	1640 m²	Trifolium pratense L.		
1F	3690 m²	410 m²	Phacelia tanacetifolia Benth.		
2	2700 m²	2700 m²	Medicago sativa L.		
3	1120 m²	640m²	Légumineuses (trèfle+luzerne		
4	4060 m²	1160 m²	Phacelia tanacetifolia Benth.		
	4060 m²	580 m²	Raphanus sativus L.		

Tableau 5. Superficies totales et observées des bandes étudiées.

#### 3.3.1.3. Préparation du matériel entomologique

Les spécimens collectés sont épinglés, étiquetés et conservés dans les collections entomologiques du Laboratoire de Zoologie de l'UMH. Les espèces sont identifiées par nos soins à l'exception des Andrenidae et Halictidae qui sont respectivement identifiées par S. Patiny (FUSAGx) et A. Pauly (UMH). Les données biogéographiques et écologiques sont enregistrées dans la Banque de Données Fauniques de Gembloux et Mons. Elles servent notamment à la mise à jour des cartes de distribution publiées sur le site "Atlas Hymenoptera".

#### 3.3.1.4. Relevé des paramètres floraux et abiotiques

Chaque jour d'observation, la température (°C), la vitesse du vent (km/h) et l'humidité relative (%) sont mesurés à l'aide d'un anémomètre (Kaind Electronic, modèle Windmaster 2) et d'un thermo-hygromètre (Lufft 5120.10, S210). Il en va de même pour les densités florales dont la mesure s'effectue sur les surfaces suivantes avant d'être rapportée par mètre carré :

- Trifolium: sur 2 m², dénombrement des inflorescences;
- *Phacelia* : sur 10 m², dénombrement des plants, des inflorescences par plants, des bras par inflorescences, des fleurs par bras ;
- Medicago: sur 2 m², dénombrement des inflorescences;
- Raphanus: sur 2 m², dénombrement des inflorescences, des fleurs par inflorescences.

Toutes ses informations sont reprises sur une fiche de terrain (figure 10).

#### 3.3.2. Résultats

#### 3.3.2.1. Généralités

**TOTAL spécimens** 

**TOTAL GTO** 

Sur l'ensemble des 9 bandes, 10.454 spécimens d'abeilles sauvages ont été observés ou collectés (tableau 6). Ils se répartissent en 13 GTO (groupes de travail taxonomique). Lors de la dernière visite, la collecte de tous les spécimens montre que seuls deux GTO comportent plus d'une espèce : le GTO *Bombus cf. terrestris*, parmi lequel des spécimens de *B. lucorum* sont observés, et le GTO *Bombus cf. lapidarius* parmi lequel un spécimen de *B. ruderarius* est observé (tableau 7).

S<sub>1</sub>A S1B S1C S<sub>1</sub>D S1E S1F **TOTAL S2 S3 S4 Espèces** Bombus terrestris (L.). Bombus lucorum (L.) Bombus pascuorum (Scopoli) Bombus hortorum (L.) Bombus lapidarius (L.) Bombus ruderarius (Muller) Bombus vestalis (Fourcroy) Andrena flavipes Panzer Bombus hypnorum (L.) Bombus campestris (Panzer) Bombus pratorum (L.) Andrena ovatula (Kirby) Halictus sp. (Latreille) Megachile centuncularis (L.) Melitta leporina (Panzer) 

Tableau 6. Nombre d'observations des GTO par site.

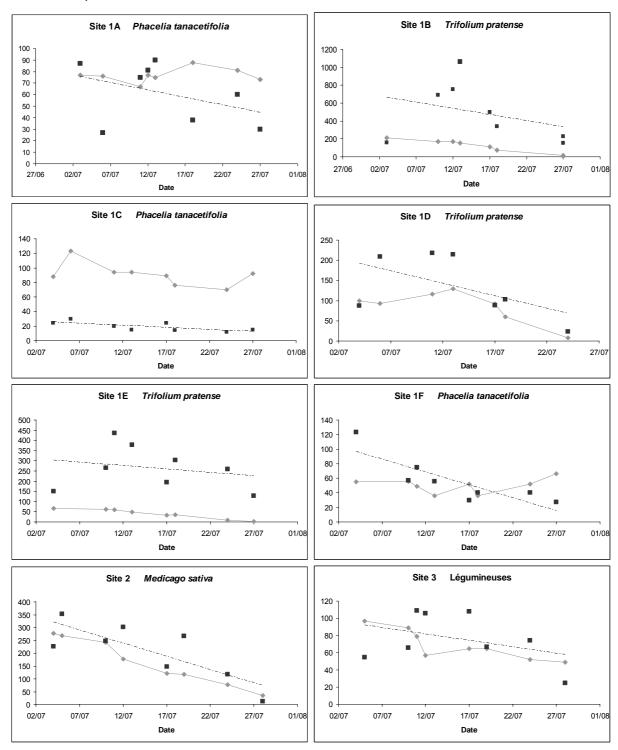
Tableau 7. Pourcentage relatif des espèces au sein des GTO *terrestris* et *lapidarius* lors de la visite de collecte.

Espèces	S1A	S1B	S1C	S1E	S1F	S2	S3	<b>S4</b>
Bombus terrestris (L.).	90%	100%	78%	100%	91%	100%	100%	90%
Bombus lucorum (L.)	10%		22%		9%			10%
Nombre de spécimens collectés	29	11	9	20	23	10	5	105
Bombus lapidarius (L.)	100%	50%	100%	100%	100%		100%	100%
Bombus ruderarius (Muller)		50%						
Nombre de spécimens collectés	1	2	3	4	3	0	1	23

<sup>%:</sup> pourcentage calculé sur base du nombre de spécimens collectés le dernier jour de visite.

Les densités florales mesurées et la quantité d'abeilles sauvages observées lors de chaque visite sont données à la figure 11.

Figure 11. Evolution de la floraison et densité des abeilles sauvages (toutes espèces confondues).



**En gris**: courbe de densité florale (nombre d'inflorescences par  $m^2$ ); **en noir**: nombre total d'abeilles sauvages observées et droite de tendance (en pointillés).

Les valeurs minimales et maximales mesurées pour la température, l'humidité relative et la vitesse du vent sont fournies au tableau 8.

	Température (°C)			Humidité relative (%HR)			Vitesse du vent (km/h)			
	Min.	Max.	Médiane	Min.	Max.	Médiane	Min.	Max.	Médiane	
S1A	25,0	31,0	26,5	25,0	66,0	53,0	0,1	12,9	6,2	
S1B	23,6	31,0	28,0	25,8	60,5	44,3	0,1	12,9	4,6	
S1C	21,4	28,7	25,8	33,4	66,4	62,3	0,1	7,0	4,5	
S1D	21,4	28,7	26,0	33,4	64,8	53,0	3,7	7,0	4,6	
S1E	21,4	28,7	25,8	33,4	64,8	55,6	0,1	6,9	4,3	
S1F	21,0	28,7	25,8	33,4	64,8	55,6	0,1	7,0	4,2	
S2	22,0	30,5	28,3	38,5	62,0	48,3	4,0	15,8	9,0	
S3	21,0	31,0	26,0	46,0	65,0	52,0	0,3	14,5	4,5	

Tableau 8. Température, humidité relative et vitesse du vent.

#### 3.3.2.2. Diversité

La richesse spécifique, l'espérance de Hurlbert (S = 100) et l'indice de diversité de Shannon-Weaver sont représentés à la figure 12. L'espérance de Hurlbert (nombre espéré d'espèces pour un tirage aléatoire de 100 spécimens) varie peu : 3,24 pour le site S1C à 4,49 pour le site S1F. Cette différence équivaut à un peu plus d'1 espèce alors qu'il existe une différence de 6 espèces entre le site le moins riche (S1C) et le site le plus riche (S2). Ceci est dû à l'abondance relative des espèces. Dans le site 2 par exemple, bien que riche de 11 espèces, une seule espèce (*B. terrestris*) constitue 93% de l'ensemble des observations, ce qui en fait une station peu diversifiée. Cette faible diversité est particulièrement bien mise en évidence par l'indice de Shannon-Weaver. Selon cet indice, les stations qui présentent les plus grandes diversités sont celles semées avec du trèfle des prés.

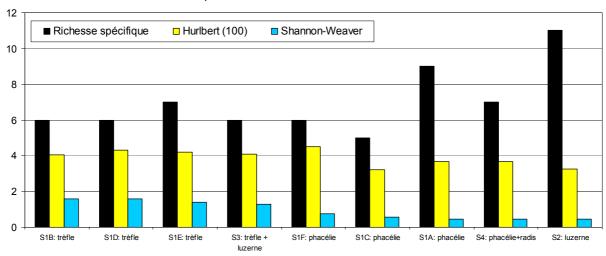


Figure 12. Estimateurs de diversité des abeilles sauvages (classement par ordre décroissant de l'indice de Shannon-Weaver).

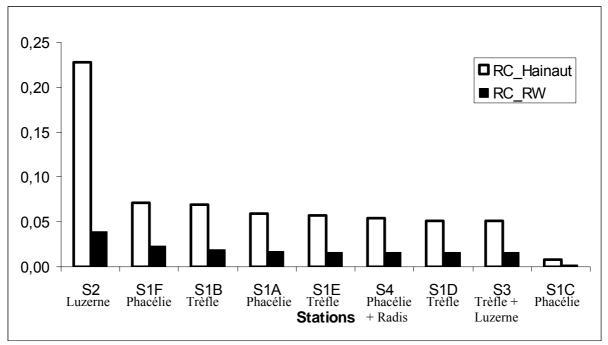
Une analyse canonique des correspondances basée sur deux matrices, l'une représentant la distribution des GTO au sein des stations et l'autre la distribution des plantes au sein de stations, permet de déterminer que la part de variance des GTO au sein des stations est expliquée à 51% par la distribution des plantes. 49% de la variance ne s'explique donc pas par la présence de telle ou telle plante mais par l'ensemble des autres facteurs (taille de la bande, proximité des milieux sauvages, ...).

#### 3.3.2.3. Originalité

Parmi l'ensemble des espèces observées, aucune ne figure dans la liste des espèces protégées en Wallonie (annexe IIb du décret du 6 décembre 2001). Plusieurs espèces de bourdon figurent sur la liste des 20 espèces en régression établie par Rasmont *et al.* (1993): *Bombus campestris*, *B. hortorum*, *B. lapidarius*, *B. ruderarius*. *Bombus lapidarius* à langue très longue apprécie surtout les légumineuses à longue corolle. Elle est observée en abondance sur les bandes semées avec le trèfle des prés. Parmi toutes les autres espèces d'abeilles sauvages observées, et toujours selon Rasmont *et al.* (1993), une seule espèce est en forte régression: *Andrena ovatula*. Il s'agit également d'une espèce inféodée aux légumineuses.

La figure 13 illustre l'indice de rareté cumulée de chaque bande, par ordre décroissant, sur base du nombre de spécimens observés à l'intérieure des deux territoires de référence : la province du Hainaut et la Wallonie. Alors que sa diversité est faible, le site 2 présente un grand indice de rareté cumulée grâce à la présence d'espèces rares : *Andrena ovatula, Bombus vestalis, Megachile centuncularis* et *Melitta leporina*. Cette rareté est toutefois relative car il s'agit d'espèces solitaires ou inquilines (*B. vestalis*), qui ne produisent donc pas d'ouvrières et dont le nombre de spécimens observés est donc naturellement moins grand que celui d'espèces sociales (bourdons) qui produisent des dizaines d'ouvrières.

Figure 13. Rareté cumulée (RC) des stations par comparaison au nombre de spécimens observés en province du Hainaut (RC\_Hainaut) et en Wallonie (RC\_RW).



#### 3.3.2.4. Abondance

Rapportée par mètre carré, les bandes de trèfle montrent, en moyenne, une densité d'abeilles sauvages, toutes espèces confondues, supérieure à celle des autres bandes (figure 14). Cette densité est moindre sur la phacélie, encore moindre sur la luzerne et très faible enfin sur le mélange phacélie et radis.

La bande de trèfle S1B montre une densité de pollinisateurs bien supérieure à celle des deux autres bandes de trèfle. Ceci peut s'expliquer par sa situation en bord de route.

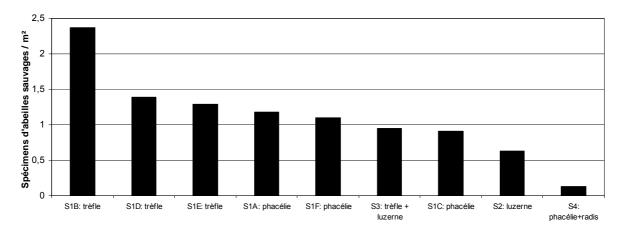


Figure 14. Abondance des abeilles sauvages (nombre de spécimens par m²).

Dans les gammes de variabilités mesurées, ni le vent, ni la température, ni l'humidité relative au moment des observations ne semblent avoir influencé significativement l'abondance des abeilles sauvages (tableau 15). Par contre, cette abondance est significativement corrélée à la densité d'inflorescences pour 3 des 8 bandes suivies régulièrement. Une comparaison entre l'abondance et la densité d'inflorescence est donnée à la figure 11.

Tableau 15. Coefficients de corrélation de Pearson entre l'abondance totale des espèces et les facteurs écologiques.

	Taux de corrélation entre l'abondance totale des espèces et la								
	densité florale	vitesse du vent	température	humidité relative					
S1A : phacélie	0,268 (NS)	0,030 (NS)	0,154 (NS)	0,215 (NS)					
S1B : trèfle	0,470 (NS)	0,141 (NS)	0,004 (NS)	0,120 (NS)					
S1C : phacélie	0,776 (*)	0,401 (NS)	0,520 (NS)	0,128 (NS)					
S1D : trèfle	0,793 (*)	0,299 (NS)	0,424 (NS)	0,068 (NS)					
S1E : trèfle	0,370 (NS)	0,437 (NS)	0,260 (NS)	0,104 (NS)					
S1F : phacélie	0,006 (NS)	0,172 (NS)	0,123 (NS)	0,361 (NS)					
S2 : luzerne	0,778 (*)	0,333 (NS)	0,198 (NS)	0,015 (NS)					
S3 : trèfle + luzerne	0,302 (NS)	0,645 (NS)	0,032 (NS)	0,013 (NS)					

**(NS)**: non significatif; **(\*)**: significatif au seuil  $\alpha$ =0,05.

#### 3.3.2.5. Courbes de richesse

Une courbe de richesse montre l'évolution du nombre d'espèces observées en fonction de l'effort de récolte (nombre d'observations cumulées). A titre d'exemples, la figure 15 illustre les courbes de richesse des bandes S1A (phacélie), SIB (trèfle), S2 (luzerne) et S3 (trèfle + luzerne).

Dans le cas de la bande trèfle (S1B), très peu d'observations (moins de 100) suffisent à observer la quasi totalité des espèces présentes. Ceci est dû au fait que chacune des espèces est présente en abondance, ce qui ressort des analyses de diversité (figure 12). Il en va de même lorsque le trèfle est semé en mélange avec de la luzerne (S3). Dans le cas de la phacélie (S1A), il faut observer près de 300 spécimens pour pouvoir observer la quasi totalité des espèces. Ceci est dû au fait que peu d'espèces sont abondantes. Il faut donc observer un grand nombre de spécimens pour avoir la chance d'observer les espèces les plus rares. Cette disproportion entre les quantités de spécimens pour chacune des espèces est encore plus marquée dans le cas de la bande de luzerne (S2). Sur cette bande, deux espèces (*Andrena ovatula*, *Melitta leporina*) ne sont représentées que par un unique spécimen. Avec une telle

disproportion, il faudrait observer plus de 1.600 spécimens pour avoir la chance d'observer ces deux espèces.

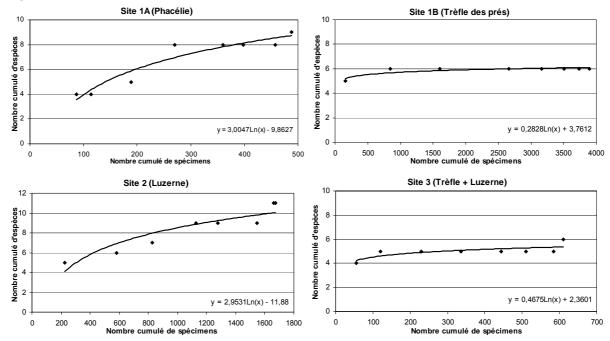


Figure 14. Courbes de richesse des sites 1A, 1B, 2 et 3.

Sur base de la courbe de richesse de chacune des bandes étudiées, il est possible de calculer le nombre théorique de spécimens qu'il a fallut observer pour obtenir 50, 60, ...100% du nombre d'espèces cumulé (tableau 16). Par exemple, sur le site S1A, un échantillonnage de 119 spécimens aurait suffit à observer 50% des espèces.

%	S1A	S1B	S1C	S1D	S1E	S1F	S2	S3	Médiane
50	119		24		17	16	360	4	16
60	161	1	33	1	41	30	522	14	31
70	217	5	45	7	102	56	758	51	53
80	293	39	62	32	253	104	1100	185	144
90	395	329	85	150	626	194	1596	667	362
100	533	2741	116	711	1550	362	2317	2407	1130

Tableau 16. Pourcentages espérés d'espèces observées en fonction du nombre de spécimens observés.

Sur base de ce tableau, en dehors des bandes S1A et S2, un échantillonnage de 100 spécimens par bande permet d'observer plus de 70 % des espèces, voire même plus de 80% des espèces dans le cas des bandes S1B, S1C et S1D.

#### 3.3.3. Discussion

Les plus grandes diversités et les plus grandes abondances d'abeilles sauvages sont observées sur les bandes semées avec le trèfle des prés. Cette diversité s'explique pour moitié par le type de ressources florales associées à ces stations et pour moitié par l'ensemble des autres facteurs qui caractérisent les stations. Le trèfle des prés (*Trifolium pratense*) attire une population plus abondante et plus variée que les bandes de phacélie. Les abeilles à langue longue que sont les bourdons sont connus pour apprécier tout particulièrement cette plante (Rasmont, 1988; Rasmont *et al.*, 1993; Benton, 2000). C'est également ce qui ressort des observations en

milieu sauvage (figure 4, chapitre 2.1.). *Bombus hortorum* par exemple, une espèce qui tend à se raréfier en Belgique, a été beaucoup plus souvent observé sur ce trèfle que sur la phacélie (98% des observations sur le trèfle contre moins de 2% des observations sur la phacélie) et ce, même sur les stations où ces deux plantes poussent l'une à coté de l'autre.

De façon étonnante, la bande de luzerne, une légumineuse comme le trèfle des prés, montre une plus faible diversité mais une plus grande originalité que les autres. Elle attire des espèces mésolectiques de la famille (*Andrena ovatula, Megachile centuncularis*) ou oligolectiques du genre (*Melitta leporina*). Ceci a pour conséquence d'en faire une plante intéressante pour son originalité mais dont l'intérêt en matière de diversité reste faible.

La phacélie (*Phacelia tanacetifolia*) semée en bande monospécifique n'offre pas un grand intérêt ni en diversité, ni en originalité, ni en abondance. Elle attire une population moins abondante et composée d'espèces banales de bourdons. Elle a toutefois l'avantage d'être très mellifère et donc de supporter de grandes populations d'abeilles, même s'il ne s'agit que d'espèces banales comme *Bombus terrestris* (Westphal, 2004). Elle est également très appréciée par l'Abeille domestique. Dans le cas d'une abondance de ruchers à proximité de la bande, on peut donc conseiller le semis de phacélie afin de réduire la concurrence de l'Abeille domestique envers les abeilles sauvages sur les autres plantes semées sur la bande.

Le mélange de *Phacelia tanacetifolia* et de *Raphanus sativus* n'offre pas un grand intérêt au niveau diversité ou originalité. Mais le *Raphanus sativus* semble toutefois présenter un intérêt particulier pour les apoïdes à langues courtes qui sont peu présents par ailleurs dans cette étude (Rasmont *et al.*, 1993).

Les stations de Rouveroy sont loin d'être des milieux montrant une diversité ou une originalité élevée à l'échelle de la Région Wallonne ou du Hainaut. Seules 15 espèces d'apoïdes y sont recensées, contre 48 espèces au Terril St-Antoine (Barbier, 1989), 51 au Terril d'Hensies (Barbier, 1989) et 98 à la Grande Bruyère de Blaton (Barone, 1999). Ces 3 sites sont considérés comme particulièrement riches et originaux (tableau 17).

Tableau 17. Comparaison des faunes d'abeilles sauvages de Rouveroy et d'autres sites.

	Rouveroy	Grande Bruyère	Terril St	Terrils
		de Blaton	Antoine	d'Hensies
Richesse spécifique	15,00	33,00	26,00	29,00
Diversité (Shannon-Weaver)	1,44	2,90	3,86	4,03
Espérance de Hurlbert (100)	4,90	14,60	19,54	20,42
Rareté cumulée (Hainaut)	0,21	0,74	0,50	0,30
Rareté cumulée (Wallonie)	0,03	0,14	0,10	0,57

Tous les indices sont recalculés sur base des genres d'apoïdes rencontrés sur les sites de Rouveroy. Les données des territoires de référence (Hainaut et Wallonie) sont extraites de la Banque de Données Fauniques de Gembloux-Mons en date du 29 janvier 2007.

Ces différences peuvent être expliquées par plusieurs facteurs:

1. La richesse et la diversité en espèces florales influencent positivement l'abondance et la diversité d'abeilles sauvages, de papillons et d'autres insectes pollinisateurs en terre arable ou semi-arable (Fussel & Corbet, 1991; Lagerlöf *et al.*, 1992; Dramstad & Fry, 1995; Sparks & Parish, 1995; Feber *et al.*, 1996; Bäckman & Tiainen, 2001; Kells *et al.*, 2001; Carvell, 2002; Goulson *et al.*, 2002; Westphal *et al.*, 2003). Les stations de Rouveroy présentent des compositions florales pour la plupart monospécifiques. Cette monospécificité implique qu'un seul groupe d'apoïdes est attiré et donc la diversité en est réduite. Les sites de comparaison présentent une diversité florale souvent beaucoup plus importante. Un minimum de 30 plantes est relevé sur ces sites. La faune y est donc naturellement plus diversifiée.

- 2. La disponibilité et la diversité des sites de nidification influencent également la communauté de pollinisateurs (Potts *et al.*, 2003, 2005). Les caractéristiques reconnues comme importantes pour les ressources en sites de nidification sont les textures de sol (Cane, 1991), la dureté du sol (Brockmann, 1979; Potts & Willmer, 1997), l'humidité (Wuellner, 1999), l'aspect et la pente (Potts & Willner, 1997), la capacité d'isolation (Weaving, 1989, cité par Potts *et al.*, 2005; Jeanne & Morgan, 1992), la forme et la taille des cavités naturelles (Schmidt & Toenes, 1992; Scott, 1994). Les trois sites de comparaison comportent une grande diversité de types de sol et d'expositions. Les ressources en sites de nidification y sont variées et nombreuses. A Rouveroy, peu de milieux ouverts sont présents autour des bandes de parcelles aménagées. Les sites ne présentent donc pas d'endroit particulièrement favorable à la nidification.
- 3. Dans les trois sites de comparaison, la méthode de récolte est basée sur divers piégeages. Ces derniers permettent une collecte continue et sont particulièrement efficaces pour la capture des petites espèces à langue courte. Les récoltes sur ces sites sont effectuées sur l'ensemble de la bonne saison. Les espèces printanières et automnales y sont donc récoltées. Dans notre cas, les relevés se sont principalement réalisés par détermination à vue et uniquement au mois de juillet.
- 4. Les trois sites de comparaison présentent une population d'abeilles sauvages établie de longue date. Ces sites existent depuis plus de 10 ans. Dans notre cas, les sites de Rouveroy sont implantés depuis cette année seulement dans un environnement agricole très peu favorable à la vie sauvage. Il est donc normal d'y trouver une population récente et banale.

Dans cette étude, une corrélation positive entre la densité florale et l'abondance des abeilles sauvages est mise en évidence pour certaines bandes. Plus la densité florale diminue, plus l'abondance des abeilles diminue. Cette relation a déjà été mise en évidence pour les abeilles sauvages, les papillons et d'autres insectes pollinisateurs en terre arable ou semi-arable par plusieurs auteurs (Fussel & Corbet, 1991; Lagerlöf *et al.*, 1992; Dramstad & Fry, 1995; Sparks & Parish, 1995; Feber *et al.*, 1996; Goulson *et al.*, 2002; Kells *et al.*, 2001; Carvell, 2002; Bäckman & Tiainen, 2001; Westphal *et al.*, 2003).

Les abeilles, à l'exception de l'Abeille domestique, s'orientent grâce à des points repères pris dans le paysage afin de retrouver leur nid ou leur site de butinage. Les éléments linéaires du paysage notamment, chemins et bords de route en particuliers, sont utilisés par les abeilles comme des repères visuels qu'ils préfèrent suivre plutôt que croiser (Bhattacharya *et al.*, 2003). Ceci peut expliquer que la bande la plus proche de la route (S1B) a attiré le plus grand nombre d'abeilles. Il est donc préférable d'implanter les bandes ménagées en bord de route plutôt qu'au milieu des champs. De même, bien que des bouchons de cultures soient recommandés pour éviter aux promeneurs de confondre bandes aménagées et chemins de randonnée, ces bouchons peuvent en diminuer l'attractivité.

En conclusion, notons que des espèces rares ou peu communes sont malgré tout observées sur certaines bandes aménagées, en particulier sur les bandes de trèfle et de luzerne, même si ce n'est qu'en faible quantité. Ceci nous mène à deux constatations. Premièrement, cela signifie que même en région d'agriculture intensive, des espèces rares ont pu subsisiter dans notre environnement. Deuxièmement, cela signifie que dès la première année d'implantation, ces espèces rares viennent s'alimenter sur les bandes aménagées. Ces dernières remplissent donc leur rôle en matière d'environnement.

#### 3.4. Saison 2007

#### 3.4.1. Matériel et méthode

# 3.4.1.1. Choix des bandes fleuries

- 35 bandes fleuries ont été sélectionnées (tableau 18, figure 15) selon les critères suivants:
- Condroz et Famenne uniquement afin de se concentrer sur une région écologiquement cohérente et réduire ainsi la variabilité due aux différences de faunes entre les régions;
- largeur minimum de 6m;
- longueur minimum de 200m;
- une seule bande par producteur afin d'augmenter la diversité des semis;
- couverture maximale de la région étudiée.

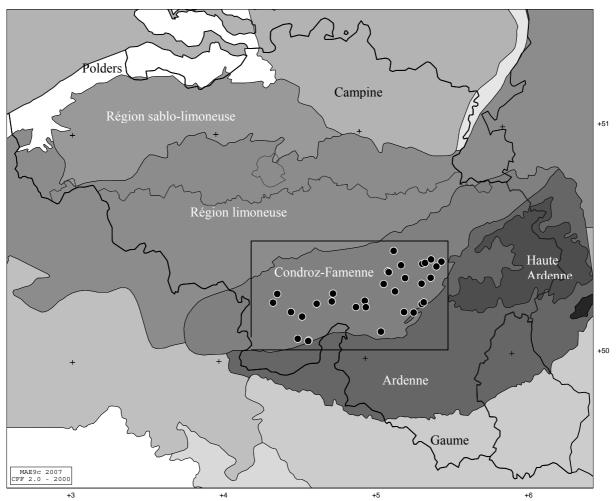
Tableau 18. Liste des bandes fleuries sélectionnées.

Communes	N° Producteur	N° Parcelle	Superfi cie (Ha)	Larg. (m)	Long. (m)	Régions	Conseillers	Noms des producteurs
Barvaux	18303800572	45	0,48		400	Famenne	M. Etienne	Gr. P. & C. Noirhomme
Bende	08300700834	31	1,68	12	]	Condroz	M. Etienne	PB. de Favereau
Berzée	19300420406	12	0,80	16	446	Condroz		AM. Ranwet
Celles	19102600525	31	0,84	18	400	Condroz	E. Montignies	Gr. J. & JC. Defossez
Corenne	19301320179	47	0,43	22	215	Condroz	T. Goret	J. Baudoin
Dailly	00011641010	42	0,32		150	Famenne	M. Etienne	Gr. JM. & P. Canivet
Dourbes	29301907924	60	0,60	14	350	Famenne	E. Montignies	K. Van Geel
Dréhance	09103401597	25	0,89	12	742	Condroz	E. Montignies	Agrifaco sprl
Emptinne	09103901250	24	0,60	12	500	Condroz	M. Etienne	P. Dawance
Eneille (Petite-)	06206300375	24	0,66	12	500	Famenne	M. De Toffoli	Dom. agri. Aux Six Aires sa
Flostoy (1)	09204600283	90	0,45	12	375	Condroz	E. Montignies	Cogeflor sa
Flostoy (2)	09104822952	25	1,00	12	840	Condroz	E. Montignies	M. Van Eynde
Fontenelle	09300922697	25	0,84	6	700	Condroz	M. Etienne	JF. Noel
Foy-Notre-Dame	00010736583	16	0,62	12	520	Condroz	E. Montignies	E. de Dorlodot & Cogeflor sa
Hamoir	18300400724	28	0,66	12	550	Condroz	M. Etienne	E. Josselet
Havelange	29106400380	18	0,78	30	410	Condroz	]	L. Beauvois sprl
Houmart (Grand)	38305002734	24	0,17	14	245	Condroz	M. De Toffoli	V. Dochain
Humain	19114401987	29	1,24	10	]	Famenne	E. Montignies	L. Laffineur
Jamiolle	00050060585	6	0,80	12	500	Condroz		
Lavaux-Ste-Anne	08406403653	48	0,22	6	180	Famenne	T. Goret	MR. Ska
Maffe	09112700665	35	1,26	20	600	Condroz	M. De Toffoli	B. Greindl
Marchin	06104003872	46	0,62	12	520	Condroz	M. Etienne	Ferme de la basse sa -Lange
Marenne	19111807542	22	0,66	10	550	Famenne	M. Etienne	Gr. H. & V. Georges
Marloie	08305302068	16	0,24	12	200	Famenne	E. Montignies	C. Rémy
Nismes	29301907924	65	0,65	18	540	Famenne	E. Montignies	K. Van Geel
Ocquier	00011174396	35	0,56	12	470	Condroz	S. Rouxhet	Gr. P. Maréchal & B. Lange
Rome	00011065171	35	0,55	12	455	Famenne	O. Imbrecht	Gr. A., S.Hubert & N. Simon
Sautour	19307621341	77	1,00	15	860	Condroz	M. Etienne	Gr. G. & P. Wackers
Scy	09112300339	46	0,39	12	325	Condroz	M. Etienne	A. Pirson
Sorinnes	00050058363	16	0,80		380	Condroz		
Sosoye1	19104220829	50	0,25	12	250	Condroz	M. Etienne	J. Thiange
Sosoye2	09113730178	37	0,85	14	508	Condroz	E. Montignies	L. Degroote
Tellin	00011627165	37	0,82	13	492	Famenne	T. Goret	Gr. M. Marion & F. Dupuis
Verdenne	00011402146	23	0,90	10	750	Famenne	E. Montignies	AF. Georges
Verlaine-sur- Ourthe	18303800572	39	0,85	16	570	Condroz	M. Etienne	Gr. P. & C. Noirhomme

Il a toutefois fallu sélectionner certaines bandes qui ne répondent pas à tous les critères de sélection afin d'en réunir un nombre suffisant. Les bandes de Barvaux et de Verlaine appartiennent au même producteur. Il en va de même pour les bandes de Nismes et de

Dourbes. Les bandes de Dailly et de Lavaux-Ste-Anne font moins de 200m de long. Par la suite, les communes dont le nom est composé sont abréviées.

Figure 15. Carte des principales régions naturelles de Belgique. Distribution des stations d'études et territoire de référence (cadre) pour le calcul de la rareté cumulée.



#### 3.4.1.2. Protocole de collecte des abeilles sauvages

Chaque bande fleurie fait l'objet de deux visites, l'une au printemps, l'autre en été. Ces visites sont regroupées, au tant que faire se peut, sur une période de quinze jours. Chaque jour de collecte doit répondre aux critères suivants:

- température minimale de 17°C, maximale de 30°C;
- vitesse du vent inférieure à 25km/h;
- ni pluie ni forte couverture nuageuse permanente.

La collecte sur bande fleurie consiste à parcourir la bande dans sa longueur, à pas lents. Au cours de ce trajet, toutes les abeilles sauvages observées sont systématiquement collectées à l'aide d'un aspirateur à insecte ou d'un filet fauchoir. La collecte s'arrête lorsque le quota de 50 spécimens au printemps ou de 100 spécimens l'été est atteint. En cas de faible densité d'abeilles et selon l'appréciation du collecteur, la collecte peut s'arrêter avant que ce quota soit atteint. C'est le cas, par exemple, lorsqu'aucun spécimen n'est observé sur plus de 100 m parcourus ou lorsque la bande est parcourue au moins une fois sur toute sa longueur.

La durée du parcours est chronométrée. La longueur et le tracé du parcours sont enregistrés à l'aide d'un positionneur GPS.

En fin de collecte, une fiche descriptive de la bande (situation, composition et densité florales) et des conditions climatiques (figure 16) est complétée. La bande est photographiée.

Une estimation du nombre de "fleurs" par espèce de plante entomophile est établie sur une surface de 180m² représentative de la bande. Cette estimation permet un classement sur une échelle de 0 à 5 (Carvell *et al.*, 2004) (figure 16). La coordonnée (WGS84) du centre du carré est relevée à l'aide du positionneur GPS. Sont considérées comme "fleurs" l'ensemble de l'inflorescence chez les légumineuses (*Trifolium*, *Medicago*), de l'ombelle chez les ombellifères (*Daucus*) et certaines composées (*Achillea*), du capitule chez les composées (*Leucanthemum*, *Centaurea*), ou de la hampe florale chez d'autres plantes (*Phacelia*, *Symphytum*, *Reseda*).

Figure 16. Modèle de fiche de terrain.

#### EVALUATION DES APOIDES SUR BANDE FLEURIE CODE STATION:

STATION:
Numéro de producteur - n° parcelle :
Nom de l'agriculteur :
Cultures avoisinantes:
Distance aux sites potentiels de nidification les plus proches: Talus:
Haies:Bosquet:Autre:
Position par rapport au linéaire: linéaire – U – T – L
Localité: Région: Famenne - Condroz
Photos n° Largeur:m; longueur:m; surface déclarée:
Type de sol: lourd – léger (sablo-limoneux) – superficiel (caillouteux)
CONDITIONS.
CONDITIONS:
Date de la visite: Heure de la visite:
Couverture nuageuse (%):Température (°C):Humidité relative (%):
Vitesse du vent (m/s):Ombrage:
Homogénéité de la bande: homogène - taches humides - petits creux - bosses - zones de sol nu
Bande refuge (surface relative):%
Problèmes: rumex; orties; chardons; passages; stockages;
Densité graminées: 1= pas de fleur visible; 2 = fleurs hautes visibles; 3 = toutes fleurs visibles
Papillons posés sur la bande fleurie: nombre approximatif de spécimens observés
Piérides Papillonides Lycènes Nymphales autres
Couleur dominante de la floraison (% de surface couverte)
blanc jaune rouge Rose à violet (mauve, bleu (bleuet)
(coquelicot) centaurée, trèfle violet)
COLLECTE DES APOÏDES: numéro du bocal = Nombre de spécimens collectés:
Durée de la collecte :min. Longueur de la collecte :mètres.
Coordonnées GPS quadra comptage fleurs N°', "E°', "

Figure 16 (suite). Modèle de fiche de terrain.

COMPTAGE DES DENSITES FLORALES
Quadrat de 180 m² (18x 10m; 12x15m; 6x30m)
Fleurs: 0= pas de fleurs; 1= 1-25; 2 = 26-200; 3 = 201-1000; 4 = 1001-5000; 5 = >5000 fleurs

Espèces	Code nombre
Achillea millefolium	
Agrostema githago	
Barbarea vulgaris	
Brassica napus	
Centaurea cyanus	
Centaurea thuillieri	
Chrysanthemum segetum	
Daucus carotta	
Digitalis purpurea	
Geranium molle	
Leucanthemum vulgare	
Lotus corniculatus	
Malva moschata	
Matricaria sp.	
Medicago lupulina	
Medicago sativa	
Onobrichys viciifolia	
Papaver rhoeas	
Phacelia tanacetifolia	
Prunella vulgaris	
Ranunculus sp.	
Reseda lutea	
Senecio sp.	
Silene latifolia	
Symphytum officinale	
Taraxacum sp.	
Trifolium incarnatum	
Trifolium pratense	
Trifolium repens	
Vicia hirsuta	
Vicia sativa	

- 3.4.2. Résultats de la campagne de printemps
- 3.4.2.1. Description des bandes fleuries et conditions des collectes

Sur les 35 bandes préalablement sélectionnées, quatre bandes sont manquantes:

- la bande de Sorinnes: cette bande présente une végétation pure de chicorées (*Cichorium intybus*) qui ne sont pas encore fleuries. Cette bande est conservée pour la campagne d'été;
- la bande de Tellin: cette bande ne contient que quelques trèfles (*Trifolium pratense* et *T. repens*) noyés dans les hautes herbes et pas encore fleuris. Cette bande est conservée pour la campagne d'été;
- la bande de Dailly: cette bande n'a pas été semée ou a été détruite. Elle est définitivement retirée de la sélection;
- la bande de Barvaux: cette bande est envahie sur plus de 80% de sa surface par le chardon crépu (*Carduus crispus*). Seules quelques rares marguerites poussent encore entre les chardons. Elle est impénétrable et ne correspond pas à ce que l'on attend d'une bande fleurie semée. Il est très probable qu'elle soit fauchée rapidement. L'étude de cette bande est donc sans intérêt. Elle est définitivement retirée de la sélection.

A l'inverse, la bande de Dourbes est très longue et présente deux types de semis distincts occupant chacun une moitié de la longueur de la bande. Le premier semis est typique d'une bande fleurie MAE9c (marguerite, centaurée, luzerne lupuline). Le second est typique d'une bande MAE3a (trèfles et luzerne cultivée). Ces deux parties de la bande sont étudiées séparément (respectivement Dourbes 1 et Dourbes 2).

Le nombre total de bandes étudiées pour la campagne de printemps 2007 s'élève donc à 32. Leurs caractéristiques sont résumées au tableau 19. L'abondance des fleurs pour chaque espèce est fournie au tableau 20. Les abeilles sauvages collectées dans chaque station sont données au tableau 21.

Les visites se sont déroulées entre le 23 mai et le 6 juin 2007.

La température a varié de 17 à 29°C (médiane = 23°C), le vent de 0 à 12 km/h (médiane = 7km/h), l'humidité relative de 50 à 76% (médiane = 59%) et la couverture nuageuse de 0 à 100% (médiane = 20%).

Tableau 19. Caractérisation des bandes fleuries (printemps 2007).

	I	Milie	ux d'a	ccue	il									n.)	(m)
Stations	Cultures entomophiles	Prairies, jachères	Bosquets	Haies	Talus	Eléments linéaires	Heure de la collecte	Nuages (%)	Température (°C)	Humidité relative (%)	Vent (km/h)	Ombre (%)	Densité des graminées	Durée de la collecte (min.)	Longueur de la collecte (m)
Bende	0	3	<u>щ</u> 1	0	0	2	17	10	24	51	10	0	0	29,53	875
Berzée	0	0	0	3	3	2	10	10	17	70	10	0	0	36,62	740
Celles	0	0	2	0	3	2	14	0	27	5	0	10	2	8,78	242
Corenne	0	0	0	0	2	0	9	0	20	68	8	0	0	20,13	402
Dourbes1	3	0	3	0	0	2	16	80	23	55	3	10	0	28,00	737
Dourbes2	3	0	3	0	0	2	16	80	23	55	3	10	1	24,00	454
Dréhance	0	0	3	0	3	2	15	0	27	58	0	0	2	21,12	465
Emptinne	3	0	1	3	0	2	10	20	22	65	5	0	0	21,35	498
Eneille	0	3	0	1	0	2	13	30	24	51	11	0	2	19,00	459
Flostoy1	0	0	2	3	0	2	13	20	24	59	10	0	1	16,70	265
Flostoy2	0	0	3	0	0	2	14	40	23	59	12	50	<del>1</del>	7,48	313
Fontenelle	0	0	0	0	3	2	11	30	19	67	10	0	0	20,28	865
Foy	0	0	0	0	0	0	14	0	28	56	5	0	1	27,95	293
Hamoir	3	0	2	3	0	0	17	100	22	57	3	0	1	13,58	128
Havelange	0	0	3	0	0	2	12	25	24	68	10	0	1	8,70	266
Houmart	0	0	2	0	3	2	18	0	22	57	3	0	0	4,78	199
Humain	3	0	2	0	0	2	17	30	25	63	1	0	0	20,45	403
Jamiolle	3	0	0	0	2	1	11	50	20	63	0	10	1	11,03	119
Lavaux	0	3	3	0	0	2	16	30	29	60	0	0	0		
Maffe	0	3	0	3	0	2	12	20	22	63	12	0	0	32,93	576
Marchin	3	0	0	0	0	0	15	25	25	60	10	0	1	19,32	502
Marenne	0	0	0	0	0	2	11	0	21	59	10	0	1	24,42	333
Marloie	0	3	2	2	0	2	9	0	17	76	4	0	1	28,00	486
Nismes	0	3	0	3	3	2	14	80	21	62	5	0	0	30,22	450
Ocquier	0	3	3	0	0	2	16	10	26	50	5	10	2	26,50	953
Rome	0	0	3	0	0	2	14	30	23	52	9	0	0	24,00	
Sautour	0	0	2	3	3	2	13	40	22	58	6	0	1	28,00	846
Scy	0	0	3	0	0	2	11	20	20	72	8	80	2	22,80	
Sosoye1	0	0	3	0	0	2	12	0	25	55	8	0	2	34,60	526
Sosoye2	0	3	1	0	0	0	11	15	24	60	10	0	0	16,67	248
Verdenne	0	3	0	0	0	2	10	0	19	67	5	0	0	29,00	
Verlaine	0	3	3	0	3	2	16	80	22	50	8	0	1	9,50	233
d'accueil: di	oton		ou oit						tion		do 6	utin	000		

Milieux d'accueil: distance au site potentiel de nidification ou de butinage le plus proche: 3 = immédiat; 2 = à moins de 100m; 1 = de 100 à 300m; 0 = à plus de 300m. Cultures entomophiles = colza ou fèveroles.

Eléments linéaires: position de la bande par rapport à un élément linéaire du paysage (route, haie, lisière): 2 = longeant; 1 = en contact; 0 = sans contact

Nuages: couverture nuageuse au moment de la collecte

Ombre: portion de la bande située à l'ombre des arbres au moment de la collecte

Densité des graminées: 2 = forte, fleurs entièrement cachées; 1 = moyenne, seules les fleurs hautes sont visibles; 0 = faible ou nulle, toutes les fleurs sont bien visibles

46

Tableau 20. Abondances des "fleurs" dans 180 m² (printemps 2007).

Verlaine						1	1		1		5	1	1	2					1	2			2					1			18	11
Verdenne	1					1	2		1		1	5	1	5									1				2				20	10
Sosoye2							1				4	5		5									1								16	ĸ
Sosoyel						1					1	1		1		1											5	5			15	7
Sey							1					2															4	3			10	4
Sautour		1			1	2				1							3					1									6	9
Коте						1	2		1		2	1	1	5			1						2				1	1			18	11
Ocquier																												4			4	1
Nismes				1		2	1			1	2	1	1	5	1		3				1	1	2	1			2	1		1	27	17
Marloie	1					1	2			1	5	2									1		1				3				17	6
Marenne			_			4		1			2	3	1		1		3						4		1		1	5			27	12
Marchin			S														1	2								1			1	1	11	9
Maffe	1						1					4		5									1				3	4			19	7
Lavaux																											2	2			10	S
Jamiolle			_		1	4								1			3														14	9
nismuH			5			3		1					1				3						1								7	S
Ноитап	1					1			1		3		1																		11	S
Havelange							1				3		1													2		4			11	4
Hamoir						1	2					5																3			4	2
Еоу-И-Б					1	1	1				4	5		5									1					2			20	8
Fontenelle																											1	5			9	2
Flostoy2	1										2												1			7		1			7	5
Flostoyl	1						2				2	4	1	5									1								16	7
Eneille	1					2	1		1		3	2	1	5			2										1	1			20	11
Emptinne						1					3												5								6	3
Dréhance						1	1					2		3						1							1	3			12	7
Dourbes2															2												5				7	2
Dourbes1						1					4			5			2										1				13	S
Corenne							-			1	5	5			1		1					1					2	3			20	6
Celles														3						3											9	2
Berzée							1				4	1											3				2	1			12	9
Bende	1					1	1		1		5	1	1	5			1											2			19	10
Stations	Achillea millefolium	Agrostema githago	Anthemis arvensis	Barbarea vulgaris	Brassica napus	Centaurea cyanus	Centaurea thuillieri	Chrysanthemum segetum	Daucus carotta	Geranium molle	Leucanthemun vulgare	Lotus corniculatus	Malva moschata	Medicago lupulina	Medicago sativa	Onobrichys viciifolia	Papaver rhoeas	Phacelia tanacetifolia	Prunella vulgaris	Ranunculus sp.	Reseda lutea	Senecio sp.	Silene latifolia	Symphytum officinale	Taraxacum sp.	Trifolium incarnatum	Trifolium pratense	Trifolium repens	Vicia hirsuta	Vicia sativa	SOMME	Nombre d'espèces

Echelle: 1 = 1 à 25 fleurs; 2 = 26 à 200 fleurs; 3 = 201 à 1000 fleurs; 4 = 1001 à 5000 fleurs; 5 = plus de 5000 fleurs

Tableau 21. Nombre de spécimens d'abeilles sauvages collectés (printemps 2007).

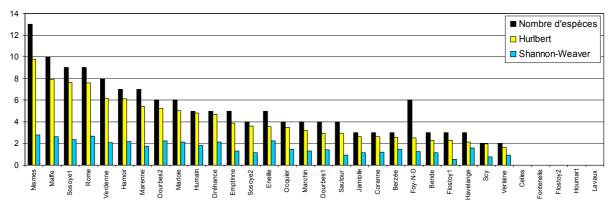
												_	_																								
JATOT	1	3	_	-	Т	2	-	17	Т	Т	7	4	S	1	3	46	Т	223	64	3	9/	4	4	192	-	9	-	Т	4	-	-	-	-	-	2	1	683
Verlaine																						1		2													3
Verdenne											1				1	1		21	13		1			6												1	48
Sosoye2																		38	-		4			∞													51
Sosoyel							1	2								14		7			22	1		2		-			4								54
Sey																4					13																17
Sautour																			-				1	14											1	П	17
Коте													æ					6	4	7	7			6				_			-		-		П		32
Ocquier								5			7										12			-													20
Nismes		-				_		3	-						-	7	-	7	1		7	_		17						_							39
Marloie																7		7	1		7		1	7										_			20
Marenne	i									-							İ	2	22		-		-	17											1		45
Marchin																3		_	7					10										_	П		16
Maffe		1		П							-	7				4		20	4		П			∞			-										43
Гауаих																																			П		0
Jamiolle																		7	-					13													21
nismuH					-	_		1						_				4	7			-		13													22
Houmart																																					0
Havelange																		-			-			-											П		3
TiomsH	1										-		7					16	10		4			15													49
Еоу-И-D		-				-		1										38						Ξ	-												53
Fontenelle																																					0
Flostoy2	İ																																				0
Flostoyl																		19						-								1					21
Eneille											-				-			-					П	7													9
Emptinne																1		3	1		1			17													23
Dréhance	H							4				2						7			Э			2											П		18
Dourbes2								-						_		10					S			5		4								_	П		26
Dourbes1			1															-		1				9											П		6
Corenne					_							_						6		_				4		_		_						_	Н		14
Celles	H																																	_		_	0
Berzée																	T		1		7			3											П		9
Bende	H										-							5																-	П	H	7
snoitst	۶.					2																							tre								   
	Andrena (Micran.) sp.	seles	ıria	s:a	da	Andrena haemorrhoa	ıedia	is	зепеа	Andrena nitidiuscula	'a	ki	icus	stris	rum	nm	rum	rius	ш	ricus	ипис	пт	rius	ris		rnis	orum	tus	Lasioglossum lativentre	villum	icoloi		tris			ippius	
	Micr	zhrysa	zinera	lavip	gravic	$^{haemc}$	ntern	'abial	nigroc	nitidii	vatui	schen	ohem	атре	rypta	ortor	ypnoi	apida	исоги	orveg	ascuc	rator	udera	errest	ъ.	ngico	nmmn,	ornui	n uns	. pau	e vers	acilis	viven	iiana	$t_a$	s ephi	
	rena (	Andrena chrysoceles	Andrena cineraria	Andrena flavipes	Andrena gravida	rena I	Andrena intermedia	Andrena labialis	Andrena nigroaenea	rena 1	Andrena ovatula	Andrena schenki	Bombus bohemicus	Bombus campestris	Bombus cryptarum	Bombus hortorum	Bombus hypnorum	Bombus lapidarius	Bombus lucorum	Bombus norvegicus	Bombus pascuorum	Bombus pratorum	Bombus ruderarius	Bombus terrestris	Colletes sp.	Eucera longicornis	Halictus tumulorum	Hylaeus cornutus	solgo	Lasioglos. pauxillum	Megachile versicolor	Nomada facilis	Osmia fulviventris	Osmia leaiana	Osmia rufa	Sphecodes ephippius	
	Ana	And	And	And	And	And	And	And	And	And	And	And	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon	$Col_1$	Euc	Hal	Hyh	Lası	Lası	$Me_{\xi}$	Non	Osn	Osn	Osn	Sph	

#### 3.4.2.2. Caractérisation des bandes fleuries

# Estimateurs de diversité (figure 17)

L'échantillonnage de printemps des 32 bandes fleuries apporte un total de 36 espèces d'abeilles (tableau 4). 13 espèces sont observées dans la station la plus riche (Nismes). Aucun spécimen n'est observé dans 5 stations malgré la présence de fleurs (les bandes non fleuries ne sont pas considérées ici) et des conditions climatiques favorables.

Figure 17. Estimateurs de diversité des abeilles sauvages sur bandes fleuries (printemps 2007, classement par ordre décroissant de l'espérance de Hurlbert).

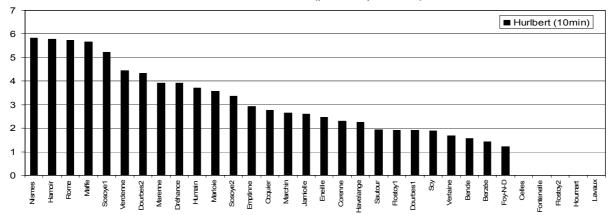


Hurlbert: nombre d'espèces espérées dans un tirage aléatoire de S spécimens, avec S = nombre de spécimens collectés (N, maximum 50, tableau 4) ; Shanon-Weaver: indice de diversité spécifique, unité: bit.

La grande similitude entre le nombre d'espèces observées (richesse spécifique) et le nombre d'espèces espérées (espérance de Hurlbert) s'explique en partie par le faible nombre de spécimens collectés (médiane des 32 stations = 17,5 spécimens), et en partie par la grande abondance relative des spécimens de chacune des espèces. Un grand écart entre le nombre d'espèces observées et espérées s'observe uniquement sur la bande de Foy-Notre-Dame. Cela est principalement dû au fait que *Bombus lapidarius* représente à lui seul 72% de l'effectif total de la bande.

La figure 18 illustre l'espérance de Hurlbert calculée sur un tirage aléatoire (S) égal au nombre de spécimens collectés en 10 minutes (cf. figure 22). Le classement des stations reste sensiblement identique à celui obtenu précédemment (figure 17).

Figure 18. Espérance de Hurlbert avec comme tirage aléatoire le nombre de spécimens collectés en 10 minutes sur les bandes fleuries (printemps 2007).



# Originalité

# Nombre d'espèces à protection légale ou réglementaire

Parmi l'ensemble des espèces observées, deux figurent dans la liste des espèces protégées en Wallonie (annexe IIb du décret du 6 décembre 2001): *Eucera longicornis* (L. 1758) (figure 19) et *Andrena labialis*. Toutes les deux sont des abeilles solitaires inféodées aux légumineuses. L'eucère semble être le pollinisateur exclusif de l'orchidée *Ophrys fusciflora* (F.W. Schmidt) Moench, une espèce protégée et caractéristique des pelouses calcaires. Elle est observée sur trois stations où les trèfles ou le lotier sont très abondants: Corenne, Dourbes2 et Sossoye1. L'andrène est observée sur un plus grand nombre encore de stations.



Figure 19. *Eucera longicornis* mâle, sur *Vicia* (Photo Y. Barbier).

# Nombre d'espèces menacées ou en régression

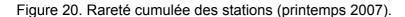
Douze espèces de bourdons sont observées parmi les 30 espèces recensées en Belgique pour ce genre (tableau 3). Parmi ces 12 espèces, quatre figurent sur la liste des 20 espèces en régression établie par Rasmont *et al.* (1993): *Bombus campestris, B. hortorum, B. lapidarius* et *B. ruderarius. Bombus hortorum* est une espèce à langue très longue qui apprécie surtout les légumineuses à longue corolle. Elle est observée en abondance sur les bandes riches en trèfle des prés (plus de 200 fleurs par 180m²).

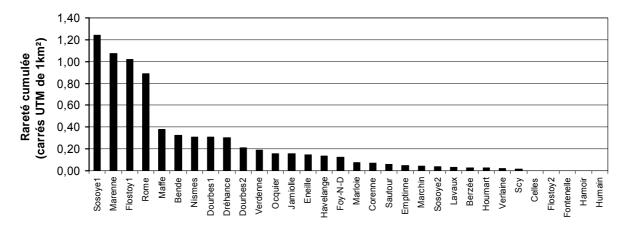
A l'inverse, 5 espèces de bourdons sur les 6 considérées en expansion ou en statu quo en Belgique par Rasmont *et al.* (1993) sont observées: *Bombus bohemicus*, *B. norvegicus*, *B. hypnorum*, *B. pascourum* et *B. pratorum*.

Parmi toutes les autres espèces d'abeilles sauvages observées, et toujours selon Rasmont et Mersch (1988), trois espèces sont en forte régression: *Andrena ovatula*, *Andrena schencki* et *Lasioglossum lativentre*.

#### Rareté cumulée

La figure 20 illustre l'indice de rareté cumulée de chaque station, par ordre décroissant, sur base du nombre de carrés UTM de 1km² dans lesquels les espèces sont observées à l'intérieur du territoire de référence (figure 15).





Avant tout, il est à noter la présence exceptionnelle d'un mâle de *Nomada facilis* sur la bande de Flostoy1 (figure 21). Cet unique spécimen constitue la première observation de l'espèce en Belgique (Terzo, 2007). Il s'agit d'une abeille solitaire cleptoparasite (abeille coucou). Son hôte probable est *Andrena humilis*, une espèce d'abeille à langue courte largement répandue en Belgique et qui ne butine que sur les composées.

Citons également *Andrena nitidiuscula*, une espèce connue en Belgique par un seul spécimen capturé avant 1950 (Leclercq, 1972). Une unique femelle de cette espèce est



Figure 21. *Nomada facilis* Schwarz, mâle. Première observation en Belgique.

observée sur la station de Marenne. *Andrena intermedia*, dont une femelle est observée sur la station de Sosoye 1, est également une espèce rare en Belgique et absente du territoire de référence.

La seule présence de ces trois espèces suffit à expliquer la valeur supérieure à 1 des indices de rareté cumulée des stations où elles sont observées: Sosoye1, Marenne et Flostoy1.

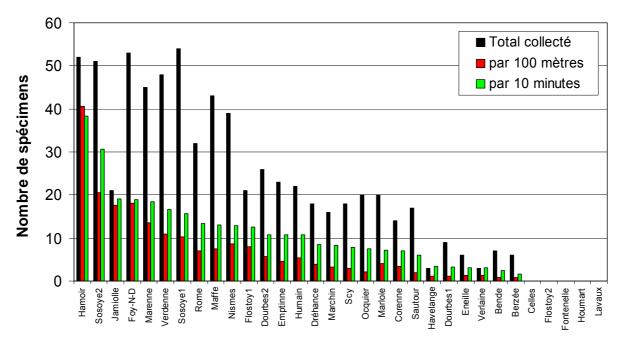
La station de Rome doit sa grande originalité à la présence de deux espèces rares dans le territoire de référence: *Bombus norvegicus* et *Hylaeus cornutus*.

A l'échelle de la Belgique, *Bombus cryptarum* et *Bombus ruderarius* sont des espèces relativement rares parmi les bourdons. La première est observée sur trois stations: Eneille, Nismes et Verdenne. La seconde est observée sur 4 stations: Eneille, Marenne, Marloie et Sautour.

#### Abondance

L'effort de récolte (nombre total de spécimens collectés, tableau 21), les nombres de spécimens collectés sur une distance de 100m et pendant un laps de temps de 10 minutes sont illustrés à la figure 22. La distance totale parcourue et la durée de la collecte sont données dans les deux dernières colonnes du tableau 19.

Figure 22. Abondance des abeilles sauvages sur bandes fleuries au printemps 2007 (classement par ordre décroissant du nombre de spécimens collectés par 10 minutes)



On constate en tout premier lieu que le quota fixé de 50 spécimens par bande fleurie n'est atteint que dans 4 stations sur les 32 stations étudiées. Deux autres stations s'approchent fortement de ce quota. Dans 23 stations, le nombre de spécimens observés n'atteint pas la moitié du quota.

Aucun spécimen n'est observé dans 5 stations. La bande de Celles est fleurie de renoncules et de luzerne lupuline mais ces fleurs sont entièrement camouflées par une très dense et très haute végétation de graminées. La bande de Flostoy2 présente une densité florale très faible. Aucune espèce ne dépasse 200 fleurs au 180m². Les graminées y recouvrent les fleurs basses et la bande est à moitié à l'ombre d'une rangée d'arbres. La bande de Fontenelle présente une densité importante de trèfle rampant mais ce dernier est entièrement dissimulé par la chicorée, non encore fleurie. La bande de Houmart est très peu fleurie en dehors de la grande margueritte. La bande de Lavaux est très peu fleurie en dehors de quelques trèfles dissimulés par les hautes herbes.

## Richesse vs Abondance

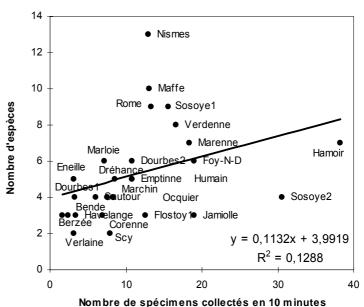
(R<sup>2</sup>).

Selon le modèle théorique d'une courbe de richesse, le nombre d'espèces espérées s'accroît régulièrement avec l'effort de récolte. Cette courbe tend ensuite vers un plateau qui correspond au seuil maximum théorique d'espèces observées. Selon notre étude préliminaire menée en été 2006, la collecte de 100 spécimens permet la capture de 70 à 80% des espèces présentes. A fortiori, une collecte de 50 spécimens seulement nous permet de stipuler que la relation entre le nombre d'espèces collectées et l'effort de récolte est théoriquement encore linéaire.

Si on compare la richesse spécifique (nombre d'espèces) avec le nombre des spécimens collectés en 10 minutes (figure 23), on constate que quelques stations s'écartent de cette relation linéaire théorique. Ainsi, comparativement à l'ensemble des stations, celles de Nismes, Rome, Maffe et Sosoye1 présentent un nombre d'espèces plus grand que ce que le nombre de spécimens collectés laisse supposer. A l'opposé, une station comme Sosoye2 est plus pauvre en espèces que ce que le grand nombre de spécimens collectés laisse supposer.

Le coefficient de corrélation entre la richesse spécifique et la quantité de spécimens collectés en 10 minutes est faible (R = 0,36). Cela signifie que la seule abondance de spécimens collectés ne suffit pas à expliquer la richesse spécifique observée.

Figure 23. Nombre d'espèces en fonction de l'abondance des spécimens collectés pendant un laps de temps de minutes. Droite de tendance et coefficient de détermination



## 3.4.2.3. Analyses écologiques

## Corrélation de Pearson (tableau 22)

Tableau 22. Corrélation de Pearson.

Facteurs <sup>1</sup>	Abondanc	e (spécimens	s/10 min)	Espé	rance de Hur	lbert
racteurs	Taux de corrélation	P-value	Signifi- cativité	Taux de corrélation	P-value	Signifi- cativité
Elément linéaire	48,55 %	0,0049	**	5,46 %	0,7668	NS
Largeur de la bande	9,95 %	0,5878	NS	7,56 %	0,6808	NS
Heure de collecte	2,76 %	0,8806	NS	5,38 %	0,7698	NS
Couverture nuageuse	14,26 %	0,4361	NS	14,10 %	0,4414	NS
Température	18,40 %	0,3133	NS	5,57 %	0,7622	NS
Humidité relative	7,01 %	0,7032	NS	3,39 %	0,8113	NS
Vitesse du vent	5,98 %	0,7450	NS	4,05 %	0,8258	NS
Ombrage	20,01 %	0,2723	NS	28,94 %	0,1081	NS
Densité graminées	18,75 %	0,3041	NS	22,97 %	0,2060	NS
Milieux d'accueil	24,81 %	0,1710	NS	2,34 %	0,8988	NS
Nombre de plantes	4,88 %	0,7906	NS	47,07 %	0,0065	**

NS: non significatif; \*\*\*: p-value<0,001; \*\*: 0,001<p-value<0,01; \*: 0,01<p-value<0,05

Il existe une corrélation hautement significative (\*\*) entre l'abondance observée des abeilles sauvages et la disposition de la bande par rapport aux éléments linéaires du paysage (haie, bord de route, lisière forestière). Il existe également une corrélation hautement significative (\*\*) entre l'espérance de Hurlbert (nombre d'espèces d'abeilles sauvages espérées) et le nombre d'espèces de plantes en fleurs présentes sur la bande.

A l'inverse, il n'y a pas de corrélation significative entre, d'une part, l'abondance ou l'espérance de Hurlbert et, d'autre part, les autres facteurs mesurés. Ainsi, ni le vent, ni la température, ni l'humidité relative, ni l'ombrage, ni la couverture nuageuse, ni l'heure de collecte n'ont influencé de manière significative les résultats observés.

La largeur de la bande ne semble pas avoir affecté ni l'abondance ni la diversité des abeilles. Il faut toutefois rappeler que toutes les bandes font au moins 6 mètres de largeur.

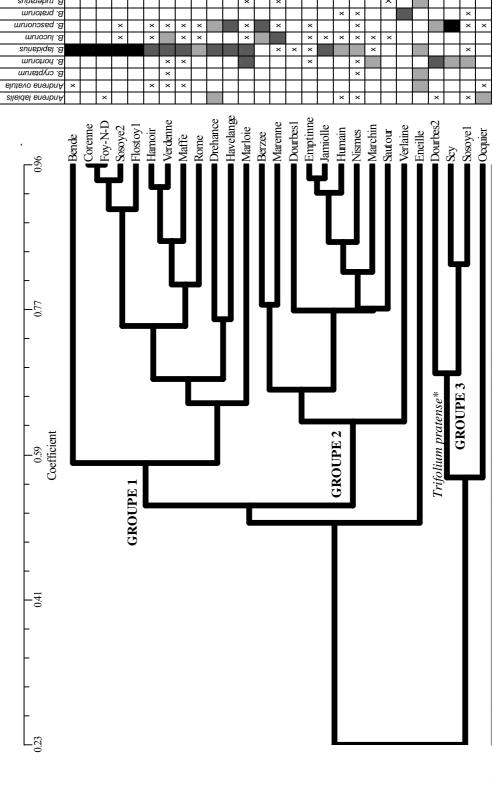
# Groupement des stations

La figure 24 fournit une représentation graphique de la corrélation qui existe entre les stations sur base des espèces d'abeilles observées. Trois groupes principaux de stations apparaissent clairement. Le premier groupe va de la station Bende à Marloie. Il est dominé par *Bombus lapidarius* et se caractérise par une forte densité de lotier corniculé ou de luzerne lupuline.

Ces deux plantes sont toutesfois absentes ou peu abondantes sur les stations de Havelange et de Marloie. Elles y sont remplacées par les trèfles.

<sup>1:</sup> voir légende du tableau 2

Figure 24. Groupement des stations sur base des espèces d'abeilles sauvages (matrice de corrélation sur base de la matrice stations/espèces standardisée entre stations (-moyenne/écart type) et transformée (log+1), lien UPGMA). La tableau représente l'abondance relative des espèces dominantes (noir: >60%, gris foncé: >30%; gris clair: >15%; X: >0%; seules les espèces dont l'abondance est au moins une fois > 15% sont reprises) et les plantes butinées dominantes (selon l'échelle reprise au tableau 20: noir = 5; gris foncé = 4; gris clair = 3; X = 2; x = 1)



×

\* Plante caractéristique du groupement selon la méthode Indval (significatif)

Le deuxième groupe va de Berzée à Verlaine. Il est dominé par *Bombus terrestris*. Ces stations ne sont pas caractérisées par une ou deux espèces de plantes en particulier mais plutôt par l'absence des légumineuses (lotier, trèfles). Sur ces stations, *B. terrestris* se satisfait des quelques plantes annuelles qui se sont ressemées (bleuet et coquelicot) ou, comme à Emptinne et à Marchin, pratique le "vol de nectar" sur le compagnon blanc (*Silene*). Le vol de nectar consiste à perforer la base de la corolle avec les mandibules pour accéder directement au nectar sans passer par les voies légitimes de la fleur et donc sans la polliniser (figure 25).



Figure 25. Vol de nectar partiqué par une ouvrière de *Bombus terrestris* sur une fleur de compagnon blanc.

Le troisième groupe de stations comporte Dourbes2, Scy et Sosoye1. Il est dominé par *Bombus hortorum* ou *B. pascuorum*. Il se caractérise par l'abondance des trèfles, en particulier le trèfle des près, et l'absence des autres légumineuses. Pour l'ensemble des groupes, seul ce groupe est caractérisé de manière significative par une plante (ici le trèfle des près) selon la méthode Indval. Le fait qu'aucun autre groupe n'est caractérisé de manière significative par une plante en particulier est principalement dû à la relative similarité des semis entre les stations. Il existe encore trop peu de fournisseurs de semences pour bandes fleuries et tous proposent grosso-modo les mêmes mélanges. Aucun de ces mélanges ne propose de plantes qui sortent un peu de l'ordinaire comme la vipérine, la vulnéraire, la bourrache, l'origan, ...

# 3.4.3. Résultats de la campagne d'été

## 3.4.3.1. Description des bandes fleuries et conditions des collectes

Sur les 35 bandes préalablement sélectionnées, six bandes sont manquantes:

- les bandes de Dailly et de Barvaux ont été définitivement supprimées après notre première visite au printemps 2007 : la première n'a pas été semée ou a été détruite, la seconde était envahie sur plus de 80% de sa surface par le chardon crépu (*Carduus crispus*) ;
- la bande de Sorinnes: cette bande présente une végétation pure de chicorées (*Cichorium intybus*) dont toutes les fleurs sont fanées;
- la bande de Marchin : cette bande n'est plus en fleurs hormis quelques très rares coquelicots ;
- les bandes de Rome et de Scy ont été fauchées avant notre passage (16 et 18 juillet 2007).

La bande de Dourbes est dédoublée en raison des deux types de semis (MAE9C et MAE3a) qu'elle présente. Le nombre total de bandes étudiées pour la campagne d'été 2007 s'élève donc à 30. Leurs caractéristiques sont résumées au tableau 23. L'abondance des fleurs pour chaque espèce est fournie au tableau 24. Les abeilles sauvages collectées dans chaque station sont données au tableau 25.

En été 2007, chaque bande à fait l'objet d'une seule visite entre le 16 et le 25 juillet 2007.

La température a varié de 19 à 29°C (médiane = 24°C), le vent de 0 à 26 km/h (médiane = 5km/h), l'humidité relative de 44 à 68% (médiane = 53%) et la couverture nuageuse de 5 à 85% (médiane = 40%).

Tableau 23. Caractérisation des bandes fleuries (été 2007).

	]	Milie	ux d'a	ccue	il									n.)	(m)
Stations	Cultures entomophiles	Prairies, jachères	Bosquets	Haies	Talus	Eléments linéaires	Heure de la collecte	Nuages (%)	Température (°C)	Humidité relative (%)	Vent (km/h)	Ombre (%)	Densité des graminées	Durée de la collecte (min.)	Longueur de la collecte (m)
Bende	0	3	1	0	0	2	15	30	27	47	15	0	3	27,42	531
Berzée	0	0	0	3	3	2	10	50	24	65	0	0	3	27,30	306
Celles	0	0	2	0	3	2	17	80	26	59	3	0	3	13,00	292
Corenne	0	0	0	0	2	0	12	70	22	56	10	0	3	30,25	440
Dourbes1	3	0	3	0	0	2	10	5	22	52	0	5	3	20,65	443
Dourbes2	3	0	3	0	0	2	11	5	22	52	0	5	3	22,77	425
Dréhance	0	0	3	0	3	2	15	80	26	54	5	0	3	17,13	243
Emptinne	3	0	1	3	0	2	16	25	25	44	0	0	3	18,08	277
Eneille	0	3	0	1	0	2	16	20	28	46	3	0	3	19,08	443
Flostoy1	0	0	2	3	0	2	15	25	27	47	3	0	3	19,45	197
Flostoy2	0	0	3	0	0	2	15	20	24	54	0	10	3	18,60	464
Fontenelle	0	0	0	0	3	2	11	30	29	52	7	0	3	28,25	713
Foy-N-D	0	0	0	0	0	0	16	60	28	50	3	0	3	27,18	257
Hamoir	3	0	2	3	0	0	17	30	24	49	1	0	3	27,35	354
Havelange	0	0	3	0	0	2	13	50	21	58	10	0	2	30,58	623
Houmart	0	0	2	0	3	2	16	40	24	49	2	0	2	14,58	390
Humain	3	0	2	0	0	2	12	40	20	63	15	0	3	14,53	449
Jamiolle	3	0	0	0	2	1	13	60	25	50	8	0	1	21,25	493
Lavaux	0	3	3	0	0	2	10	15	19	66	26	0	3	12,00	408
Maffe	0	3	0	3	0	2	17	25	25	44	5	5	3	18,10	190
Marenne	3	0	0	0	0	0	15	20	26	44	5	0	3	20,50	246
Marloie	0	0	0	0	0	2	13	30	23	54	10	0	3	24,87	264
Nismes	0	3	2	2	0	2	10	10	20	57	10	0	3	30,72	463
Ocquier	0	3	0	3	3	2	15	50	24	48	5	0	3	10,00	200
Sautour	0	3	3	0	0	2	14	50	27	55	3	0	3	13,49	348
Sosoye1	0	0	3	0	0	2	14	55	25	49	2	0	2		311
Sosoye2	0	0	2	3	3	2	13	60	23	55	10	0		12,45	435
Tellin	0	0	3	0	0	2	11	40	19	65	4	15	3		758
Verdenne	0	0	3	0	0	2	14	40	23	54	10	0	3		335
Verlaine	0	3	1	0	0	0	10	50	20	68	2	0	3	31,73	550

Milieux d'accueil: distance au site potentiel de nidification ou de butinage le plus proche: 3 = immédiat; 2 = à moins de 100m; 1 = de 100 à 300m; 0 = à plus de 300m. Cultures entomophiles = colza ou fèveroles.

Eléments linéaires: position de la bande par rapport à un élément linéaire du paysage (route, haie, lisière): 2 = longeant; 1 = en contact; 0 = sans contact

Nuages: couverture nuageuse au moment de la collecte

Ombre: portion de la bande située à l'ombre des arbres au moment de la collecte

Densité des graminées: 2 = forte, fleurs entièrement cachées; 1 = moyenne, seules les fleurs hautes sont visibles; 0 = faible ou nulle, toutes les fleurs sont bien visibles

Tableau 24. Abondances des "fleurs" dans 180 m² (été 2007).

	Verlaine	4	2	1	7			2	7		2				4	1	2	3	2		5					2				5	2		2	43	17
	Verdenne	2			4				1		3							3	4											1	2			20	8
	Tellin								1													1									3	1		9	4
	Sosoye2	4			1													1	2											2	2			12	9
	Sosoyel	7									1							3			2	3		1						1	4	2		19	6
	Sautour			1	1		7				3					2				1														10	9
	Ocquier			1			1				2					2																		9	4
	Nismes	4	2	1	1			1		1	4	1						5	2		2									1	2	2		29	14
`	Marloie	7		7	8				1		4			7		1		5	2			7						1			2	2		29	13
	Marenne	8		3	8		1		1		3			1				4	1			2			1					1	3			27	13
	Maffe			1	ε		1				2							5	2	1	5									1		5		26	10
	Lavaux			1																		3	1				1				3	3		12	9
	Jamiolle				1								1			3			2													2		9	ß
	nismuH			3		1			1			1				1			1	3					2							2		15	9
	Houmart	2			1				1	1	2							2	2															11	7
	Havelange	3	1	1	2			1	2		1					1			3						1					3		3		22	12
	TiomsH	3		1							4							5	2		5									2				22	7
	Гоу-И-Б	2		1	2	1					3							5	2		1									1		7		20	10
	Fontenelle						5				1					1															2	3		12	ß
	Flostoy2	4		1					1		3								4											2				15	9
	Flostoyl	3	1		2						2							5	3		5					1				3	2	7		29	11
	Eneille	2		2	1						2					1		5	2		3				1					1	2			22	11
•	Emptinne	4		1	1	1			2		4				1	1		1	2											5				23	11
	Dréhance	1		1	2						2							5	3											2		-		17	œ
	Dourbes2			1						1												4									4	7		12	ß
•	Dourbes1	2	2	2	2				2		2							4	2		5				1									24	10
	Corenne	3		1	2				1		2	1				2		3	2			4	2		1				1	1	2			28	15
	Celles										2							3	3		2						2			1				13	9
	Berzée				4											1		5	3						1					2	3	3		22	∞
•	Bende	4	2	2	2				2		3					3		3	3		2		1							2			H		12
	Stations																																H		
		Achillea millefolium	Carduus crispus	Centaurea cyanus	Centaurea thuillieri	Chrysanthemum segetum	Cichorium intybus	Cirsium arvense	Cirsium vulgare	Convolvulus arvensis	Daucus carotta	Dipsacus fullonum	Epilobium sp.	Geranium molle	Hypericum perforatum	Leucanthemum vulgare	Linaria vulgaris	Lotus corniculatus	Malva moschata	Matricaria sp.	Medicago lupulina	Medicago sativa	Melilotus officinalis	Onobrichys vicitfolia	Papaver rhoeas	Prunella vulgaris	Ranunculus sp.	Reseda lutea	Senecio sp.	Silene latifolia	Trifolium pratense	Trifolium repens	Vicia cracca	SOMME	Nombre d'espèces
		Ach	Car	Cen	Cen	Chr	Cicl	Cirs	Cirs	Con	Dau	Dip	Epil	Ger	Hyp	Lew	Linc	Lote	Mal	Mat	Mea	Меа	Mel	Onc	Pap	Prw	Ran	Rese	Sen	Sile	Trif	$Trif_{\ell}$	Vici	$\mathbf{SOI}$	Nor

Echelle: 1 = 1 à 25 fleurs; 2 = 26 à 200 fleurs; 3 = 201 à 1000 fleurs; 4 = 1001 à 5000 fleurs; 5 = plus de 5000 fleurs

Tableau 25. Nombre de spécimens d'abeilles sauvages collectés (été 2007).

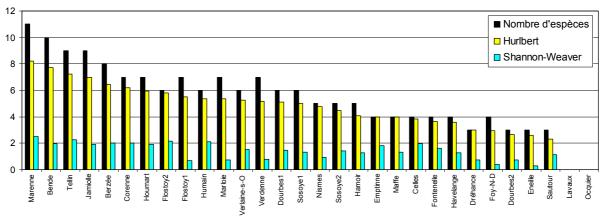
TATOT	11	2	9	7	w	22	1	1406	11	1	339	6	9	ĸ	9	285	3	1	w	7	11	3	2	2215
Verlaine						-		51	9		8				1	7								74
Verdenne						-	-	101	-		2				-	6								116
Tellin						4			3		18	2	1			2	1			1	1			33
Sosoye2	4							29	1		2					9								42
Sosoyel	1					2		45			77					2						3		130
Sautour	1							5								1								7
Ocquier																								0
Nismes								95	2		5					7				4				113
Marloie					-	П		125	Э		-		-			5								137
Marenne	1				-	2		7			16		1		1	2	2		-	1				35
Maffe								85	5		1					34								125
Гауаих																								0
Jamiolle		1						25	1		4	1	2			3				1	1			39
nismuH								11	4		2				2	12					1			32
Houmart			3	2				21		1				7		4					1			34
Havelange								69			36	1				8								114
TiomsH		1						88	1		20					15								125
Foy-N-D					-			140	1							8								150
Fontenelle								6	5		1					15								30
Flostoy2			2					9	10		3	3				15								39
Flostoyl					2			109	2		4					2		1			1			121
Eneille	1							84								3								88
Emptinne								14	7		6					26								99
Dréhance								100			2					12								114
Dourbes2						11					99					1								89
Dourbes1								33	2		7					3			-		1			47
Corenne	3		1					36	5		11		1			17								74
Celles								4	4					2		3								13
Berzée								55	11		37					20			2		2		1	128
Bende								59	3		17	2		1	1	43			1		3		1	131
Stations	Andrena flavipes	Anthidiellum strigatum	Bombus bohemicus	Bombus campestris	Bombus cryptarum	Bombus hortorum	Bombus hypnorum	Bombus lapidarius	Bombus lucorum	Bombus norvegicus	Bombus pascuorum	Bombus pratorum	Bombus ruderarius	Bombus rupestris	Bombus soroeensis	Bombus terrestris	Bombus sylvarum	Bombus sylvestris	Bombus vestalis	Halictus sp.	Lasioglossum sp.	Megachile willughbiella	Osmia leaiana	N =

## 3.4.3.2. Caractérisation des bandes fleuries

# Estimateurs de diversité (figure 26).

L'échantillonnage d'été des 30 bandes fleuries apporte un minimum de 23 espèces d'abeilles (tableau 25) contre 36 lors de la campagne de printemps, soit moins des deux tiers de la richesse spécifique. 11 espèces sont observées dans la station la plus riche (Marenne). Aucun spécimen n'est observé dans 2 stations malgré la présence de fleurs (les bandes non fleuries ne sont pas considérées ici) et des conditions climatiques favorables.

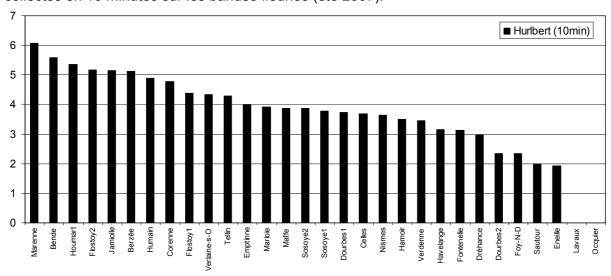
Figure 26. Estimateurs de diversité des abeilles sauvages sur bandes fleuries (été 2007, classement par ordre décroissant de l'espérance de Hurlbert).



Hurlbert: nombre d'espèces espérées dans un tirage aléatoire de S spécimens, avec S = nombre de spécimens collectés (N, maximum 50, tableau 6); Shanon-Weaver: indice de diversité spécifique, unité: bit.

La figure 27 illustre l'espérance de Hurlbert calculée sur un tirage aléatoire (S) égal au nombre de spécimens collectés en 10 minutes (cf. figure 30). Le classement des stations reste sensiblement identique à celui obtenu précédemment (figure 26).

Figure 27. Espérance de Hurlbert avec comme tirage aléatoire le nombre de spécimens collectés en 10 minutes sur les bandes fleuries (été 2007).



# <u>Originalité</u>

# Nombre d'espèces à protection légale ou réglementaire

Parmi l'ensemble des espèces observées, une seule figure dans la liste des espèces protégées en Wallonie (annexe IIb du décret du 6 décembre 2001): *Bombus sylvarum* (figure 28). C'est une espèce dont les choix floraux sont peu spécialisés (légumineuses, labiées, scrofulariacées) mais qui est en forte régression et assez facile à identifier sur le terrain, ce qui à motivé son statut d'espèce protégée.



Figure 28. *Bombus sylvarum* sur *Rhinanthus*. (Photo P. Rasmont)

# Nombre d'espèces menacées ou en régression

Dix-sept espèces de bourdons sont observées parmi les 30 espèces recensées en Belgique pour ce genre, soit 5 de mieux qu'au printemps. Parmi ces 17 espèces, onze figurent sur la liste des 20 espèces en régression établie par Rasmont et al. (1993): Bombus campestris, B. cryptarum, B. hortorum. B. lapidarius, B. lucorum, B. ruderarius, B. rupestris, B. soroeensis. B. sylvarum, B. vestalis. Bombus terrestris devrait être ajouté à cette liste mais n'est vraissemblablement pas en régression chez nous. Bombus hortorum est une espèce à langue très longue qui apprécie tout particulièrement le trèfle des prés. Elle est observée en abondance sur les bandes où il fleurit en abondance (plus de 200 fleurs par 180m²) comme Dourbes2, Marenne, Sossoye1 et Tellin. Bombus campestris, B. rupestris et B. vestalis sont des espèces inquilines obligatoires, qui parasitent le nid d'autres bourdons pour assurer leur reproduction. Leurs hôtes sont, respectivement, B. pascuorum, B. lapidarius et B. terrestris, trois espèces parmi les plus abondantes observées.

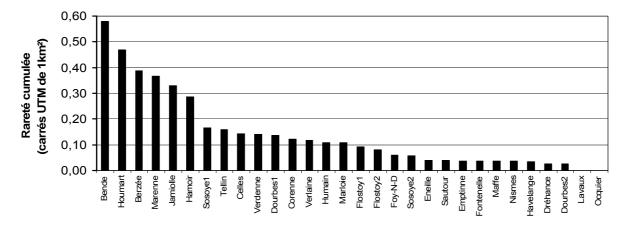
A l'inverse, les 6 espèces considérées en expansion ou en statut quo en Belgique par Rasmont et al. (1993) sont toutes observées: Bombus bohemicus, B. hypnorum, B. norvegicus, B. pascuorum, B. pratorum et B. sylvestris.

Seules six espèces d'abeilles solitaires sont observées en été contre 24 au printemps. Parmi ces quelques rares autres espèces d'abeilles sauvages observées, et toujours selon Rasmont *et al.* (1993), aucune n'est considérée en régression.

### Rareté cumulée

La figure 29 illustre l'indice de rareté cumulée de chaque station, par ordre décroissant, sur base du nombre de carrés UTM de 1km² dans lesquels les espèces sont observées à l'intérieur du territoire de référence (figure 2).



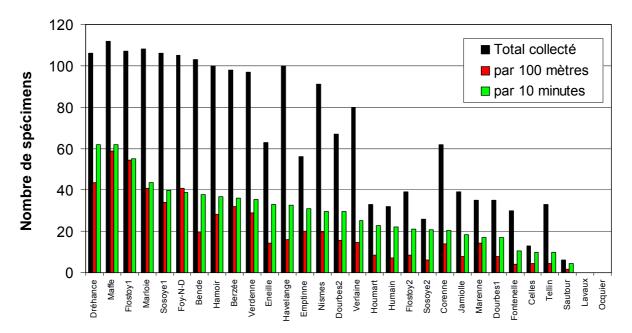


Les stations de Bende et Berzée doivent leur grande rareté cumulée à la présence d'une osmie rare dans le territoire de référence: *Osmia leaiana*. La station de Houmart présente de nombreuses espèces de bourdons inquilins naturellement plus rares que leurs hôtes. La station de Marenne présente plusieurs espèces peu communes de bourdons: *B. ruderarius*, *B. soroeensis* et *B. sylvarum*. Les stations de Jamiolle et de Hamoir doivent leur grande rareté cumulé à la présence d'une abeille solitaire assez rare: *Anthidiellum strigatum*. Toutes les autres stations ne comportent que des espèces banales dominées par les trois espèces de bourdons les plus communes: *B. pascuorum*, *B. terrestris* et *B. lapidarius*.

#### Abondance

L'effort de récolte (nombre total de spécimens collectés, tableau 25), les nombres de spécimens collectés sur une distance de 100 mètres et pendant un laps de temps de 10 minutes sont illustrés à la figure 30. La distance totale parcourue et la durée de la collecte sont données dans les deux dernières colonnes du tableau 23.

Figure 30. Abondance des abeilles sauvages sur bandes fleuries (été 2007, classement par ordre décroissant du nombre de spécimens collectés par 10 minutes).



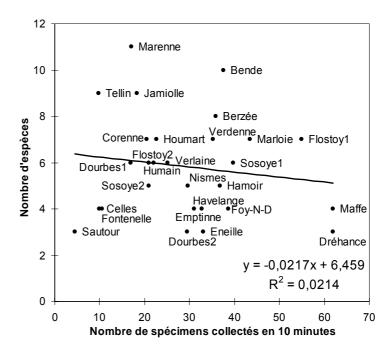
On constate en tout premier lieu que le quota fixé de 100 spécimens par bande fleurie n'est atteint que dans 8 stations sur les 32 stations étudiées. Trois autres stations s'approchent fortement de ce quota. Dans 13 stations, le nombre de spécimens observés n'atteint pas la moitié du quota. Aucun spécimen n'est observé dans 2 stations: Lavaux et Ocquier. A Ocquier, il n'y a que quelques carotes et margerites, deux plantes non visitées par les bourdons et sur lesquelles nous n'avons observé aucune autre abeille sauvage. A Lavaux, il s'agit d'un semis de type tounière (quelques trèfles et luzerne) mais dont la densité de fleur est assez faible. Cette bande longe une jachère semée de luzerne et qui attire peut-être d'avantage les pollinisateurs que la bande aménagée.

#### Richesse vs Abondance

Si on compare le nombre d'espèces observées avec le nombre des spécimens collectés en 10 minutes (figure 31), on constate que, contrairement aux résultats de la campagne de printemps, la corrélation entre ces deux valeurs est très faible et négative (R = -0,15). L'abondance n'explique pas la richesse observée. Par exemple, Marenne, Tellin et Jamiolle sont des stations très riches en espèces mais avec des densités de spécimens très faibles. A

l'opposé, Maffe et Dréhance présentent une forte densité d'abeilles mais une très faible richesse spécifique. La plupart des stations se situent entre ces deux extrêmes.

Figure 31. Nombre d'espèces observées en fonction de l'abondance des spécimens collectés pendant un laps de temps de 10 minutes. Droite de tendance et coefficient de détermination (R²).



## 3.4.3.3. Analyses écologiques

# Corrélation de Pearson (tableau 26)

Tableau 26. Corrélation de Pearson.

Facteurs <sup>1</sup>	Abondance (spécimens/10 min)			Espérance de Hurlbert		
	Taux de corrélation	P-value	Signifi- cativité	Taux de corrélation	P-value	Signifi- cativité
Elément linéaire	1,69 %	0,9295	NS	3,47 %	0,8555	NS
Largeur de la bande	18,69 %	0,3227	NS	6,39 %	0,7370	NS
Heure de collecte	33,78 %	0,0679	NS	6,94 %	0,7157	NS
Couverture nuageuse	1,56 %	0,9350	NS	0,33 %	0,9862	NS
Température	25,34 %	0,1767	NS	3,28 %	0,8633	NS
Humidité relative	34,10 %	0,0652	NS	2,54 %	0,8940	NS
Vitesse du vent	19,59 %	0,2995	NS	13,03 %	0,4923	NS
Ombrage	12,24 %	0,5192	NS	21,27 %	0,2591	NS
Densité graminées	2,38 %	0,9005	NS	21,62 %	0,2511	NS
Milieux d'accueil	1,11 %	0,9536	NS	17,52 %	0,3545	NS
Nombre de plantes	39,42 %	0,0311	*	32,45 %	0,0802	NS

NS: non significatif; \*\*\*: p-value<0,001; \*\*: 0,001<p-value<0,01; \*: 0,01<p-value<0,05

La seule corrélation significative (\*) s'observe entre l'abondance des abeilles sauvages et le nombre d'espèces de plantes à fleurs. Une corrélation, bien que non significative, est également plus forte entre l'espérance de Hurlbert (nombre d'espèces d'abeilles sauvages espérées) et ce nombre d'espèces de plantes en fleurs présentes sur la bande.

En ce qui concerne l'abondance, bien que non significatif, les taux de corrélation les plus élevés, après celui avec le nombre de plante, sont ceux avec l'humidité relative et l'heure de collecte.

Comme au printemps, en ce qui concerne l'espérance de Hurlbert, bien que le taux de corrélation est non significatif, il semble qu'un bande trop à l'ombre ou qui présente une trop grande densité de graminées (suffisante pour cacher la plupart des fleurs) soit défavorable à la diversité des abeilles.

<sup>1 :</sup> voir légende du tableau 6

# Groupement des stations

La figure 32 fournit une représentation graphique de la corrélation qui existe entre les stations sur base des espèces d'abeilles observées. Comme pour la campagne de printemps, les trois mêmes groupes principaux de stations apparaissent clairement. Le premier groupe va de la station Bende à Houmart. Il est dominé par *Bombus lapidarius* et se caractérise par une forte densité de lotier corniculé ou de luzerne lupuline. Seules Havelange et Sautour ne présentent pas ces deux plantes. *Bombus lapidarius* y est alors principalement représenté par des mâles, lesquels apprécient fortement les centaurées.

Le deuxième groupe de stations va de Celles à Flostoy2. Il est dominé par *Bombus terrestris* et *Bombus lucorum* et se caractérise d'avantage par l'absence du lotier que par la présence d'une plante en particulier.

Le troisième groupe va de Dourbes2 à Sosoye1. Il est surtout dominé par *Bombus pascuorum* mais ce dernier est toujours accompagné par *B. hortorum*. Il se caractérise par l'abondance du trèfle des prés.

#### 3.4.4. Discussion

Cette campagne d'observation des abeilles sauvages sur bandes aménagées de type MAE9c nous permet de faire quelques premières constatations.

En tout premier lieu, on constate l'ampleur de la régression de la faune pollinisatrice en Wallonie comme annoncée par Rasmont *et al.* (1993). Malgré l'énorme effort de récolte, seules 45 espèces d'abeilles sauvages sont observées alors que la Wallonie en comporte 347, soit à peine 13%. La faune d'été est particulièrement pauvre, avec seulement 23 espèces observées contre 36 au printemps. Ce sont surtout les abeilles solitaires (toutes les espèces en dehors du genre *Bombus*) qui sont les moins présentes sur les sites: 6 espèces seulement en été contre 24 au printemps. Cette régression de la diversité s'accompagne d'une banalisation de la faune. Dans la majorité des stations étudiées, une seule espèce domine et constitue à elle seule plus de 60% des effectifs observés (figures 24 et 32). Il s'agit soit de *Bombus lapidarius*, soit de *B. terrestris*, soit de *B. pascuorum*, les trois espèces de bourdons les plus communes de Belgique. La région Condroz-Famenne est pourtant l'une des plus riches de Belgique puisque les 30 espèces de bourdons y sont recensées (dont seulement 17 espèces sont retrouvées ici).

Toutefois, des espèces de grand intérêt sont également observées: trois espèces protégées, quatorze espèces en régression et une espèce nouvelle pour le Belgique (Terzo, 2007). Parmi les espèces protégées figure en très petit nombre *Bombus sylvarum*. En Angleterre, cette espèce est considérée comme emblématique (Williams *et al.*, 2007). Elle fait partie des espèces ciblées par l'aménagement du territoire en matière de conservation et de restauration des milieux de vie sauvage (Hampshire Biodiversity Partnership, 2001).

Comme cela est déjà mis en évidence dans d'autres pays d'Europe (par exemple: Bächman & Tiainen, 2001 en Finlande; Carvell, 2002 en Angleterre; Aalto *et al.*, 2004 au Danemark; Holzshuh, 2006 en Allemagne), la diversité ou l'abondance des abeilles sur les stations étudiées sont corrélées à celles des plantes (tableaux 22 et 26). Au printemps par exemple, la station de Nismes montre la plus grande diversité d'abeilles (figure 17) et les plus grandes richesses et densités de plantes en fleurs (tableau 20). C'est principalement dû au fait que les abeilles ont des choix floraux plus ou moins marqués. Les guildes d'abeilles (langue courte et langue longue) ne visitent pas les mêmes genres ou familles de plantes (figures 4 et 5). Au sein d'une même guilde d'abeilles, voire d'un même genre, les espèces elles-mêmes ont des choix floraux parfois fortement différents. Ainsi par exemple, nous observons que le lotier attire principalement *Bombus lapidarius* alors que *B. hortorum* et *Eucera longicornis* visitent presque exclusivement le trèfle des prés (tableau 6, figures 24 et 32).

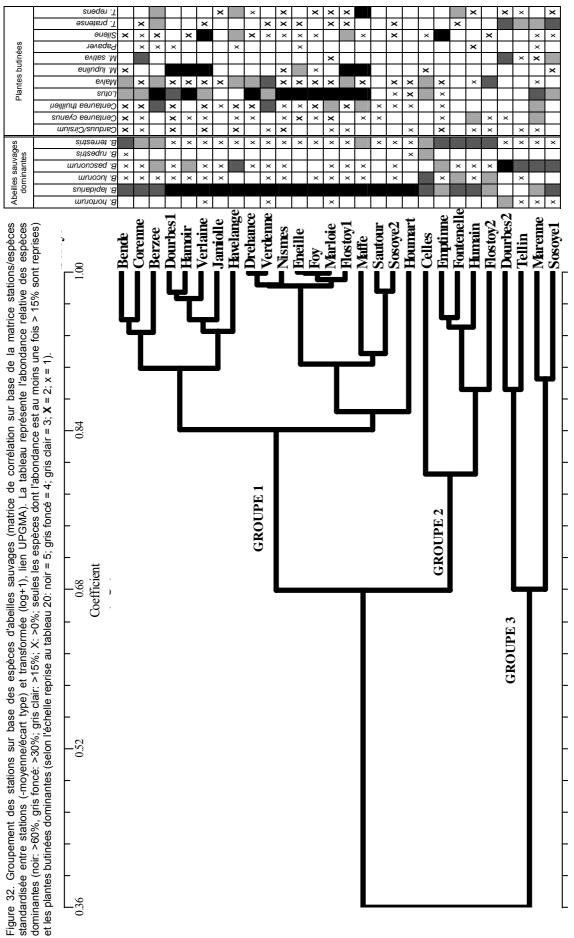


Figure 32. Groupement des stations sur base des espèces d'abeilles sauvages (matrice de corrélation sur base de la matrice stations/espèces standardisée entre stations (-moyenne/écart type) et transformée (log+1), lien UPGMA). La tableau représente l'abondance relative des espèces

Les choix floraux varient également au sein d'une même espèce selon le sexe. La préférence des mâles de bourdons envers les chardons et les centaurées, mise en évidence au chapitre 2.2 (figures 7), a pu être observée sur le terrain lors de la campagne d'été 2007. Les femelles quant à elles préfèrent d'avantage les légumineuses.

Certaines plantes apparaissent donc comme indispensables au maintient de la diversité et de l'abondance des abeilles. **Le lotier** (*Lotus corniculatus*) apporte à la fois les plus grandes abondances d'abeilles, surtout *Bombus lapidarius*, et des espèces rares comme *Bombus ruderarius* et *Anthidiellum strigatum*. Beaucoup d'autres espèces de bourdons et d'abeilles solitaires visitent cette plante. Elle a également l'avantage de fleurir longtemps, de mai à fin août. Elle s'adapte facilement aux différentes hauteurs de végétation. Elle reste trapue sur les bandes à végétation basse. Si les herbes hautes dominent, elle s'y appuie pour fleurir à près d'un mètre du sol. Elle reste ainsi visible et attractive pour les abeilles.

La luzerne lupuline (*Medicago lupulina*) attire également *Bombus lapidarius* en abondance ainsi qu'un certain nombre d'abeilles à langue courte (*Andrena cineraria* par exemple). Par contre, elle est beaucoup moins attractive pour les autres bourdons et abeilles à langue longue. Ses avantages majeurs sont sa floraison très abondante, son faible coût, et sa grande capacité à couvrir rapidement le sol. Elle limite ainsi le recru d'espèces indésirables, comme les rumex, qui peuvent conduire le producteur à faucher la bande avant date pour en limiter le développement.

Le **trèfle des prés** (*Trifolium pratense*) n'attire pas ou peu les espèces banales comme *Bombus lapidarius* ou *B. terrestris*. Ces derniers sont des espèces dont la langue est relativement courte par rapport aux autres bourdons. Par contre, il est indispensables aux bourdons les plus rares et les plus menacés, ceux qui présentent les langues les plus longues: *B. hortorum*, *B. ruderatus*, *B. sylvarum*, *B. humilis*, *B. veteranus*. Parmi les abeilles solitaires, il attire également des espèces rares et protégées comme *Eucera longicornis* et *Andrena labialis*. Il fleurit dès la première année et sur une très longue période (de mai à septembre). Il ne se laisse pas étouffer par les graminées. Il supporte facilement plusieurs fauches qui lui permettent même de refleurir jusqu'en automne. Sa présence est conseillée par de nombreux travaux sur les bandes aménagées (par exemple: Carvell, 2002; Dramstad & Fry, 1995; Fussell & Corbet, 1992).

La **centaurée des prés** (*Centaurea thuillieri*) attire en abondance les mâles de toutes les espèces de bourdons, particulièrement ceux des espèces inquilines: *Bombus bohemicus*, *B. campestris*, *B. norvegicus*, *B. rupestris*, *B. sylvestris* et *B. vestalis*. Elle attire également les femelles, surtout pour le genre *Megachile*. Sa floraison ne débute qu'à la fin du printemps mais s'étend jusqu'à la fin de l'été. Comme c'est plante qui atteint 1 mètre de haut, elle reste bien visible et attractive envers les abeilles lorsque les graminées sont hautes. La **cardère** (*Dipsacus fullonum*) remplit cette même fonction que jouent les centaurées sur les bandes et que jouent les chardons dans les milieux sauvages.

La mauve musquée (*Malva moschata*) n'est visitée que par les espèces banales de bourdons mais offre une touche de couleur rose pâle sur la bande ce qui peut constituer une couleur d'appel envers les abeilles. Comme la phacélie (*Phacelia tanacetifolia*) et le trèfle rampant (*Trifolium repens*), elle est appréciée par l'Abeille domestique (Free & Williams, 1980; Westphal *et al.*, 2003) et permet donc de détourner cette dernière des autres plantes au profit des abeilles sauvages.

La plupart des autres plantes semées sur les bandes étudiées se sont révélées décevantes. Les plantes à corolles courtes notamment (*Achillea*, *Daucus*, *Leucanthemum*), principalement visitées par les abeilles à langue courtes sont très peu visitées. En dehors des nombreux

diptères, seuls quelques rares spécimens d'abeilles parmi les genres *Halictus*, *Lasioglossum*, *Spechodes*, *Colletes*, *Hylaeus* sont observés. Bien que ces plantes doivent être maintenues dans les semis, on ne peut que conseiller d'y ajouter d'autres fleurs à corolles courtes comme les *Campanula*, *Knautia* et *Tanacetum* (cf. figure 5).

La chicorée (*Cichorium intybus*) est encore plus décevante. Sur certaines stations où elle a été semée en abondance (Fontenelle, Sorinnes), elle étouffe toutes les autres plantes et forme un mur végétal impénétrable. Sa floraison est uniquement estivale. Elle ne semble attirer que les espèces banales de bourdons. Semée en très faible densité, elle apporte toutefois un peu de hauteur et de couleur.

Le compagnon blanc (*Silene latifolia alba*) est également une plante décevante. A Emptine, où il représente la seule plante à corolle longue, il n'est visité que par *Bombus terrestris* qui perfore la base de la corolle pour accéder au nectar sans polliniser la plante (figure 25).

Outre l'abondance et de la diversité des plantes, l'emplacement de la bande par rapport aux éléments linéaires du paysage est le seul autre facteur corrélé de manière significative à l'abondance des abeilles (tableau 22). Mais les résultats de la campagne 2007 sont contradictoires avec ceux de 2006 et avec les travaux de Bhattacharya *et al.* (2003). Ces derniers montrent que les bourdons préfèrent longer les bords de routes et les haies plutôt que de les croiser, ce qui explique leur plus grande abondance sur les bandes placées en bord de route. A l'inverse, les stations de printemps 2007 où les abeilles sont les plus abondantes sont celles situées en plein champs, éloignées des bords de routes, haies ou lisières: Hamoir, Sosoye2, Foy-Notre-Dame (figure 22, tableau 19).

Une forte densité de graminées étouffe les plantes à fleurs recherchées par les abeilles ou les dissimulent. Des tests menés par T. Goret (UCL) montrent que, pour un même mélange, les bandes semées en automne donnent naissance à un fort couvert de graminées alors que les bandes semées au printemps apportent des densités florales beaucoup plus grandes. Un semis de printemps est donc conseillé pour favoriser les abeilles sauvages.

## 3.4.5. Conclusions

La faune des abeilles sauvages observées lors de cette étude est très pauvre mais les bandes fleuries apportent leur lot d'espèces rares ou originales tout en soutenant les populations des espèces communes. Pour qu'une bande fleurie attire une plus grande abondance, diversité et originalité d'abeilles sauvages, en particulier envers les espèces emblématiques et menacées, il est primordial d'y semer une abondance de plusieurs espèces de légumineuses (au minimum le lotier et le trèfle des prés) ainsi qu'une centaurée pérenne. A ces trois plantes peuvent s'ajouter de nombreuses autres espèces car plus leur nombre est grand et plus la diversité des abeilles est grande. La bande doit être semée de préférence au printemps et installée le long de la voirie ou d'un talus, dans un endroit bénéficiant d'une longue exposition au soleil.

# 4. Valorisation et vulgarisation

Les données issues de la littérature, des données de la Banque de Données Fauniques de Gembloux et Mons et des études de terrain sont ici valorisées et vulgarisées par la réalisation de trois documents principaux:

- un document technique destiné à compléter le *Vade mecum* pour les avis techniques des MAE 9 mis en place par le GIREA. Ce document est rédigé à l'attention des conseillers en agroenvironnement et des Services Extérieurs de la direction de l'Espace Rural. Il est destiné à fournir les **recommandations** nécessaires au travail de l'encadreur soucieux de participer au maintien de la faune sauvage des pollinisateurs (abeilles, bourdons et autres insectes floricoles) (Annexe IV);
- des fiches écologiques « pollinisateurs et faune floricole ». Ces fiches ont pour objectifs de présenter les différentes catégories de pollinisateurs de manière simple et synthétique. Elles sont destinées pour partie aux conseillers en agroenvironnement et pour partie aux producteurs (Annexe V);
- un numéro des « Livrets de l'agriculture ». Document de vulgarisation par excellence, la série des "Livrets de l'agriculture" constitue le principal élément de diffusion des résultats envers le monde agricole. Il constitue également un outil de sensibilisation du grand public envers la problématique du déclin des pollinisateurs et des remèdes envisageables. Il témoigne enfin du souci du Gouvernement wallon d'œuvrer en faveur des pollinisateurs et de la biodiversité comme il s'y est engagé envers les instances européennes et internationales.

Les résultats des travaux menés lors de cette convention doivent également éclairer à la mise en place et à la gestion des bandes messicoles et bandes fleuries réalisées par le Laboratoire d'Ecologie et Unité de Phytotechnie tempérée (Prof. G. Mahy, Mlle M. Legast).

Outre la diffusion des documents cités ci-dessus, la formation des conseillers en agroenvironnement passe également par des journées de formations.

Enfin, une diffusion des résultats est prévue au sein du monde scientifique via la participation à des congrès et la publication d'articles.

# 4.1. Recommandations relatives aux MAE 9 "fleuries" (Annexe IV)

Un document technique de 23 pages a été réalisé afin de compléter le *Vade mecum* pour les avis techniques des MAE 9 mis en place par le GIREA. Ce document est rédigé à l'attention des conseillers en agroenvironnement et des Services Extérieurs de la direction de l'Espace Rural. Il est destiné à fournir les **recommandations** nécessaires au travail de l'encadreur soucieux de participer au maintien de la faune sauvage des pollinisateurs (abeilles, bourdons et autres insectes floricoles). Il a été réalisé en concertation avec le GIREA-UCL et la société Ecosem (P. Colomb), productrice de semences de fleurs sauvages d'origine indigène.

Ce document est fournit à l'Annexe IV.

# 4.2. Fiches écologiques (Annexe V)

Une première discussion s'est tenue le 23 juin 2006 à Namur sur le contenu des fiches écologiques. Une réunion de travail s'est tenue le 27 juin 2006 à Gembloux en présence de Thierri Walot et d'Alain Le Roi (GIREA), de Mari Legast (FSAGx, fiches sur les plantes messicoles) et de Mathieu Halford (ECOP, fiches sur les papillons). Un modèle de fiche a été mis au point. Sur base de ce modèle, une première fiche martyr dédiée aux bourdons a été présentée et distribuée aux conseillers présents lors de la journée d'information des conseillers sur les bandes messicoles, bandes fleuries et entomofaune. Cette journée s'est tenue à Gembloux le 4 juillet 2006. Il a été demandé lors de cette journée que le modèle ou le type d'informations présenté soit critiqués ou commentés.

La réalisation des fiches s'est poursuivie sur base du modèle adopté lors de la réunion du 27 juin 2006. 10 fiches sont réalisées sur ce modèle: les bourdons; les anthophores; les mégachiles; les osmies; les anthidies; les abeilles à langue courte; les guêpes sociales, frelon et polistes; les guêpes parasites; les guêpes symphytes; les syrphes.

Ces fiches sont fournies à l'Annexe V.

### 4.3. Livrets de l'agriculture

Une première ébauche du livret de l'agriculture dédié aux abeilles sauvages, bourdons et autres floricoles a été soumise début septembre 2006.

Une seconde version a été soumise début novembre 2006. Cette version a fait l'objet d'une réunion de travail avec Thierri Walot et Alain Le Roi dans les locaux du GIREA (Louvain-la-Neuve) le 24 novembre 2006.

Une troisième version a été soumise le 8 décembre. Elle a ait l'objet d'une réunion à Namur en janvier 2007 à laquelle ont participé A. Le Roi, C. Mulders, S. Rouxhet, M. Thirion et T. Walot.

Après quelques dernières corrections, une version finale a été remise à Mme Anne-Françoise Piérard le 23 mars 2007. Une réunion de travail s'est tenue à Namur le 27 mai 2007.

Le numéro 14 des Livrets de l'agriculture est sorti de presse et présenté pour la première fois au publique lors de la Foire de Libramont le 28 juillet 2007.

Un poster de grand format (din A0) sur le livret a été réalisé et présenté en trois occasions:

- Journée du Livre Blanc, Gembloux, 23-24 juin 2007;
- Journée d'Information sur les MAE9 organisée par Thibaut Goret, Céroux-Mousty, 28 juin 2007;
- Foire de Libramont: 27-30 juillet 2007.

#### 4.4. Mise en place des essais de bandes messicoles et bandes fleuries

Une collaboration étroite a été entretenue avec Mlles Marie Etienne puis Marie Legast du Laboratoire d'Ecologie et Unité de Phytotechnie tempérée (Prof. G. Mahy) chargées de la mise en place et de la gestion des bandes messicoles.

Cette collaboration a principalement concerné le choix des semis pour bandes fleuries et les modalité de fauches et d'entretient des bandes.

En ce qui concerne les bandes fleuries, le Laboratoire d'Ecologie et Unité de Phytotechnie tempérée a mis en place trois semis différents:

# Mélange 1

Graminées: Agrostis tenuis, Festuca rubra, Poa pratensis.

Annuelles: Centaurea cyanus, Papaver rhoeas, Glebionis segetum

<u>Vivaces</u>: Achillea millefolium, Centaurea thuillieri, Daucus carota, Leucanthemum vulgare, Lotus corniculatus, Malva moschata, Trifolium pratense, Silene latifolia, Medicago lupulina.

# Mélange 2

Graminées: Agrostis tenuis, Festuca rubra, Poa pratensis

Annuelles: Centaurea cyanus, Papaver rhoeas, Glebionis segetum

<u>Vivaces:</u> Achillea millefolium, Centaurea thuillieri, Daucus carota, Leucanthemum vulgare, Lotus corniculatus, Malva moschata, Trifolium pratense, Silene latifolia, Medicago lupulina, Cichorium intybus, Hypericum perforatum, Echium vulgare.

# Mélange 3

Graminées: Agrostis tenuis, Festuca rubra, Poa pratensis

Annuelles: Centaurea cyanus, Papaver rhoeas, Glebionis segetum

<u>Vivaces:</u> Achillea millefolium, Centaurea thuillieri, Daucus carota, Leucanthemum vulgare, Lotus corniculatus, Malva moschata, Trifolium pratense, Silene latifolia, Medicago lupulina, Plantago lanceolata, Hypericum perforatum, Origanum vulgare, Prunella vulgaris, Geranium pyreneicum.

Il est à noter la présence, dans tous les mélanges, des trois principales fleurs les plus attractives pour les pollinisateurs menacés: le trèfle des prés (*Trifolium pratense*), le lotier corniculé (*Lotus corniculatus*) et la centaurée des prés (*Centaurea thuillieri*).

En ce qui concerne l'entretien des bandes, différentes fréquences, période et surface de fauche seront testées. La méthode que nous préconisons est expliquée dans les "Recommandations relatives aux MAE 9 fleuries" (Annexe IV).

#### 4.5. Formations des conseillers (Annexe VI)

Un premier exposé a été présenté le 4 juillet 2006 à Gembloux (FSAGx) lors de la journée d'information sur les bandes messicoles, les bandes fleuries et l'entomofaune. Le contenu de cette intervention est fourni à l'Annexe VII.

Un second exposé a été présenté le 27 avril 2007 à Gembloux (GSAGx) lors de la réunion des conseillers MAE. Le contenu de cette intervention est fourni à l'Annexe VII.

Des interventions ponctuelles ont été faites lors de visites de bandes aménagées ou de réunions avec les conseillers en MAE aux dates et lieux suivants: Eghezee le 27 octobre 2006; Modave le 16 novembre 2006; Bon-Secours le 22 février 2007; Ceroux-Mousty le 28 juin 2007; Louvain-la-Neuve le 10 juillet 2007.

#### 4.6. Congrès et publications scientifiques (Annexe VII)

## Congrès:

- Colloque annuel de l'Union internationale pour l'étude des insectes sociaux Section française (UIEIS-SF), **Avignon**, 24-26 avril 2006; 2 communications orales: Terzo & Rasmont" Préférences florales des bourdons ou comment utiliser les mesures agri-environnementales pour favoriser les insectes pollinisateurs menacés" Rasmont & Terzo "Le concept d'espèce chez les bourdons (Hymenoptera, Apidae)".
- 25<sup>th</sup> congress of the International Union for the study of Social Insects, July 1 Augustus 4 2006, **Washington D.C.** (USA); communication affichée: Terzo, Iserbyt, Michez & Rasmont, "Floral preferences of the bumblebees (Hymenoptera, Apoidea, *Bombus* Latreille) or how the agri-environmental measures can be used to sustain the threatened species of pollinator".

#### **Publications**

- **Benachour K., Louadi K & Terzo M., 2007** Rôle des abeilles sauvages et domestiques (Hymenoptera: Apoidea) dans la pollinisation de la fève (*Vicia faba* L. var. *major*) (Fabaceae) en région de Constantine (Algérie). *Annales de la Société Entomologique de France*, 43(2): 213-219.
- **Gadoum, S., M. Terzo & P. Rasmont, 2007.** Jachères apicoles et jachères fleuries : la biodiversité au menu de quelles abeilles ? *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 54.
- Guillitte, O & P. Rasmont, 2006. Les causes du déclin de la biodiversité en Wallonie; quels remèdes ? *In: Biodiversité. Etat, enjeux et perspectives*. Chaire Tractebel-Environnement 2004. Ed. De Boeck, Bruxelles.
- **Rasmont, P., 2006.** La régression massive des espèces d'abeilles sauvages et de bourdons d'Europe : un effet de la perturbation mondiale du cycle de l'azote. *Compte rendu du colloque à St-Léons-du-Lévézou le 6 X 2006.*
- **Rasmont, P. & M. Terzo, 2006.** Le concept d'espèce chez les bourdons (Hymenoptera, Apidae). p. 43 *in*: Colloque annuel de l'Union internationale pour l'étude des insectes sociaux Section française (UIEIS-SF) Avignon, 24-26 avril 2006, 93 pp.
- Rasmont, P., A. Pauly, M. Terzo, S. Patiny, D. Michez, S. Iserbyt, Y. Barbier & E. Haubruge, 2005. The survey of wild bees (Hymenoptera, Apoidea) in Belgium and France. FAO, Roma, 18p.
- **Terzo, M., S. Iserbyt, D. Michez & P. Rasmont, 2006.** Floral preferences of the bumblebees (Hymenoptera, Apoidea, *Bombus* Latreille) or how the agri-environmental measures can be used to sustain the threatened species of pollinator, p. 187, *in* Scientific proceeding of IUSSI congress XV, July 1 Augustus 4, Washington D.C. (USA), 298 pp.
- **Terzo, M., S. Iserbyt & P. Rasmont, 2006.** Préférences florales des bourdons ou comment utiliser les mesures agri-environnementales pour favoriser les insectes pollinisateurs menacés. p. 53 *in:* Colloque annuel de l'Union internationale pour l'étude des insectes sociaux Section française (UIEIS-SF) Avignon, 24-26 avril 2006, 93 pp.
- **Terzo M., S. Iserbyt & P. Rasmont, sous-presse.** Révision des Xylocopinae de France et de Belgique (Hymenoptera : Apidae). *Annales de la Société entomologique de France*, 43(3): 20 pp.
- **Terzo M., 2007.** Première observation en Belgique de *Nomada facilis* Schwarz 1967 (Hymenoptera: Apidae). *Notes Fauniques de Gembloux*, 60(3): 3 pp.
- Williams, P., M. Araujo & P. Rasmont, 2007. Can vulnerability among British bumblebee (*Bombus*) species be explained by niche position and breadth? *Biological conservation*, 138: 493-505.

# 4.7. Autres (Annexe VIII)

Sensibilisation du grand public aux MAE 9 et aux abeilles sauvages:

- Journée des mathématiques et des sciences (UMH), Mons, 18-19 mars 2006: posters "Le cycle des bourdons", "Phéromones et olfaction", "Les phéromones sexuelles des bourdons" par M. Terzo; exposition d'une ruche de bourdons.
- CARI, Louvain-la-Neuve, 10 décembre 2006: conférence "Les abeilles sauvages de Belgique" par M. Terzo
- CARI, Louvain-la-Neuve, 21 janvier 2007: conférence "Abeilles sauvages et environnement" par M. Terzo
- CARI, région namuroise, 13 mai 2007: visites guidées des réserves naturelles de Lovegnée-Bosquet à Ben-Ahin et de Scaligneaux à Seilles sur le thème "Découvertes des abeilles sauvages en milieux naturels" par M. Terzo.
- Journée du Livre Blanc, Gembloux, 23-24 juin 2007, 2 posters présentés:
   "Les livrets de l'agriculture n° 14: "Abeilles, bourdons et autres pollinisateurs" M. Terzo
   "Le mondes des abeilles sauvages" M. Terzo
- Foire Agricole, Libramont, 27-30 juillet 2007: présentation du 14<sup>ème</sup> numéro des Livrets de l'agriculture.

- Potts, S.G. & P.G. Willmer, 1997. Abiotic and biotic factors influencing mest-site selection by *Halictus rubicundus*, a groung nesting halictine bee. *Ecological Entomology*, 23: 319-328.
- Potts, S.G., B. Vulliamy, A. Dafni, G. Ne'Eman & P.G. Willmer, 2003. Linking bees and flowers: how do floral communities structure pollinator communities? *Ecology*, 84: 2628-2642.
- Potts, S.G., B. Vulliamy, S. Roberts, C. O'Toole, A. Dafni, G. Ne'Eman & P. Willmer, 2005. Role of nesting resources in organising diverse bee communities in a Mediterranean landscape. *Ecological Entomology*, 30: 78-85.
- Pywell, R.F., 2002. The buzz of biodiversity down on the farm. *Planet Earth*, p. 15.
- Pywell, R.F., E.A. Warman, C. Carvell, T.H. Sparks, L.V. Dicks, D. Bennett, A. Wright, C.N.R. Critchley & A. Sherwood, 2005. Providing foraging resources for bumblebees in intensively farmed landscapes. *Biological Conservation*, 121: 479-494.
- Rasmont, P., 1988. *Monographie écologique et zoogéographie des Bourdons de France et de Belgique (Hymenoptera, Apidae, Bombinae)*. Thèse de doctorat, Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux, Gembloux, 309 + 62 pp.
- Rasmont, P., sous-presse. La régression massive des espèces d'abeilles sauvages et de bourdons d'Europe : un effet de la perturbation mondiale du cycle de l'azote. *Compte rendu colloque St-Léons-du-Lévézou 6 X 2006*.
- Rasmont P., Y. Barbier & A. Pauly, 1990. Faunistique comparée des Hyménoptères Apoïdes de deux terrils du Hainaut occidental. *Notes Fauniques de Gembloux*, 21: 39-58.
- Rasmont, P., J. Leclercq, A. Jacob-Remacle, A. Pauly & C. Gaspar, 1993. The faunistic drift of Apoidea in Belgium: 65-87. In: Bruneau, E. (Eds), *Bees for pollination*. Commission of the European Communities, Brussels: 237 p.
- Rasmont, P., P.A. Ebmer, J. Banaszak & G. van der Zanden, 1995. Hymenoptera Apoidea Gallica. Liste taxonomique des abeilles de France, de Belgique, de Suisse et du Grand-Duché de Luxembourg. *Bulletin de la Société entomologique de France* 100 (hors série): 1-98.
- Rasmont, P., A. Pauly, M. Terzo, S. Patiny, D. Michez, S. Iserbyt, Y. Barbier & E. Haubruge, 2005. *The survey of wild bees (Hymenoptera, Apoidea) in Belgium and France*. FAO, Roma, 18 p.
- Robertson, A.W., D. Kelly, J.J. Ladley & A.D. Sparrow, 1999. Effects of pollinator loss on endemic New Zealand mistletoes (Loranthaceae). *Conservation Biology*, 13(3): 499-508.
- Rohlf F. J., 1963. Classification of *Aedes* by numerical taxonomic methods (Diptera: Culicidae). *Annals of the entomolgical Society of America*, 56: 798-804.
- Roy, D.B., D.A. Bohan, A.J. Haughton, M.O. Hill, J.L. Osborne, S.J. Clark, J.N. Perry, P. Rothery, R.J. Scott, D.R. Brooks, G.T. Champion, C. Hawes, M.S.S Heard & L.G. Firbank, 2003. Invertebrates and vegetation of field margins adjacent to crops subject to contrasting herbicide regimes in the Farm Scale Evaluations of genetically modified herbicide-tolerant crops. *Phil. Trans. R. Soc. Lond.*, *B*, 358: 1879-1898.
- Saville, N.M., W.E. Dramstad, G.L.A. Fry & S.A. Corbet, 1997. Bumblebee movement in a fragmented agricultural landscape. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 61: 145-154.

# 5. Littérature citée

- Aalto, V., J.P.C. Bäckman & J. Helenius, 2004. Plant and bumblebee species diversity in boundaries of organic and conventional agricultural fields. p. 13-21 *in:* Helenius & Bäckman (Eds), *Functional diversity in Agricultural Field Margins*. Nordic Council of Ministers, Copenhagen, 44 pp.
- Albrecht, M., P. Duelli, C. Möler, D. Kleijn, B. Schmid, 2007. The Swiss agri-environment scheme enhances pollinator diversity and plant reproductive success in nearby intensively managed farmland. *Journal of Applied Ecology*, 44(4): 813-822.
- Allen-Wardell, G., P. Bernhardt, R. Bitner, A. Buquez, S. Buchmann, J. Cane, P.A. Cox, V. Dalton, M. Ingram, D. Inouye, C.E. Jones, K. Kennedy, P. Kevan, H. Koopowitz, R. Medellin, S. Medellin-Morales & G.P. Nabhan, 1998. The potential consequences of Pollinator declines on the conservation of biodiversity and stability of food crop yields. *Conservation Biology*, 12(1): 8-17.
- Bächman, J.-P. & J. Tiainen, 2001. Habitat quality of field margins in a Finnish farmland area for bumblebees (Hymenoptera: *Bombus* and *Psithyrus*). *Agriculture*, *Ecosystems* & *Environment*, 1892: 1-16.
- Barbier, Y., 1989. Entomofaune compare des Terrils d'Hensies et Saint Antoine (Hainaut). Application à l'aménagement écologique d'un terril. Mémoire de fin d'études, Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux, Gembloux, 98 + 26 pp.
- Barone, R., 1999. Evaluation faunistique et floristique de la Grande Bruyère de Blaton (Belgique, Hainaut). Mémoire de fin d'études, Université Mons Hainaut, Mons, 72 + 14pp.
- Bhattacharya, M., R.B. Primack & J. Gerwein, 2003. Are roads and railroads barriers to bumblebee movement in a temperate suburban conversation area? *Biological Conservation*, 109: 37-45.
- Benton T., 2000. Bumblebees in Essex. Essex Naturalist (New Series), 254p.
- Biesmijer, J.C., S.P.M. Roberts, M. Reemer, R. Ohlemüller, M. Edwards, T. Peeters, A.P. Schaffers, S.G. Potts, R. Kleukers, C.D. Thomas, J. Settele & W.E. Kunin, 2006. Parallel declines in pollinators and insect-pollinated plants in Britain and the Netherlands. *Science*, 313: 351-354.
- Brockmann H.J, 1979. Nest site selection in the golden digger wasp, Spex ichnuemoneus L. (Sphecidae). *Ecological Entomology*, 4: 211-224.
- Buchmann, S.L. &G.P. Nabhan., 1996. *The Forgotten Pollinators*. Island Press, Washington, DC.
- Cane J.H., 1991. Soils of ground-nesting bees (Hymenoptera: Apoidea): texture, moisture, cell depth, and climate. *Journal of Kansas Entomological Society*, 64: 43-49.
- Cane, J.H. & V.J. Tepedino, 2001. Causes and extent of declines among native North American invertebrate pollinators: detection, evidence, and consequences. *Conservation Ecology*, 5(1): 1.
- Carvell, C., 2002. Habitat use and conversation of bumblebees (Bombus spp.) under different grassland management regimes. *Biological Conservation*, 103: 33-49.
- Carvell, C., W.R. Meek, R.F. Pywell & M. Nowakowski, 2004 The response of foraging bumblebees to successional change in newly created arable field margins. *Biological Conservation*, 118: 327-339.

- Corbet, S.A., 2000. Conserving Compartments in Pollination Webs. *Conservation Biology*, 14(5): 1229-1231.
- Corbet, S.A., I.H. Williams & J.L. Osborne, 1991. Bees and the pollination of crops and wild flowers in the European Community. *Bee World*, 72: 47-59.
- Cox, P.A. & T. Elmquist, 2000. Pollinator extinction in the Pacific Islands. *Conservation Biology*, 14(5): 1237-1239.
- Croxton, P.J., C. Carvell, J.O. Mountford & T.H. Sparks, 2002. A comparison of green lanes and field margins as bumblebee habitat in an arable landscape. *Biological Conservation*, 107: 365-374.
- Cunningham, S.A., 2000. Depressed pollination in habitat fragments causes low fruit set. *Proceeding of the Royal Society of London, Biology*, 267: 1149-1152.
- Dauber, J., M. Hirsch, D. Simmering, R. Waldhardt, V. Wolters & A. Otte, 2003: Landscape structure as an indicator of biodiversity: matrix effects of species richness. *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 98: 321-329.
- Delescaille, L.-M., 1993. Le maillage écologique et l'espace rural. *Annales de Gembloux*, 99: 61-69.
- Delmas, R., 1976. Contribution à l'étude de la faune française des Bombinae (Hymenopter, Apoidea, Bombidae). *Annales de la Société Entomologique de France*, (N.S.) 12(2): 247-290.
- Delvosalle, L., F. Demaret, J. Lambinon, A. Lawalree, 1969. *Plantes rares, disparues ou menacées de disparition en Belgique, l'appauvrissement de la flore indigène*. Ministère de l'agriculture, Administration des Eaux et Forêts, Service des Réserves Naturelles domaniales et de la Conservation de la nature, Travaux n°4, 128 p.
- Denys, C. & T. Tscharntke, 2002. Plant-insect communities and predator-prey ratios in field margin strips, adjacent crop fields, and fallows. *Oecologia*, 130: 315-324.
- Dicks, L. V, S.A. Corbet & R.F. Pywell, 2002. Compartmentalization in plant–insect flower visitor webs. *Journal of Animal Ecology*, 71:1, 32-43
- Dramstad, W.E. & G.L.A. Fry, 1995. Foraging activity of bumblebees (*Bombus*) in relation to flower resources or arable land. *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 53: 123-135.
- Dufrêne, M. & P. Legendre, 1997. Species assemblages and indicator species: the need for a flexible asymmetrical approach. *Ecological Monographs*, 67: 345-366.
- Eardley, C., 2002. Afrotropical bees now: what next? p. 97-104 *in:* Kevan & Imperatriz Fonseca (Eds), *Pollinating Bees. The conservation link between agriculture and nature.* Minsitry of Environment, Brasilia.
- Feber, R.E, H. Smith & D.W. Macdonald, 1996. The effects on butterfly abundance of the management of uncropped edges of arable fields. *Journal of Applied Ecology*, 33: 1191-1205.
- Free, J.B. & I.H. Williams, 1980. The value of white clover *Trifolium repens* L., Cultivar S100 planted on motorway verges to honeybees *Apis mellifera* L. *Biological Conservation*, 18(2): 89-92.
- Freemark, K. & C. Boutin, 1994. Impacts of agricultural herbicide use on terrestrial wildlife in temperate landscapes: A review with special reference to North America. *Agriculture Ecosystems & Environment*, 52: 67-91.

- Fussel, M. & S.A. Corbet, 1991. Forage for bumblebees and honey bees in farmland: a case study. *Journal of Apicultural Research*, 30: 87-97.
- Fussell, M. & S.A. Corbet, 1992. Flower usage by bumblebees: a basis for forage plant management. *Journal of Applied Ecology*, 29: 451-465.
- Gadoum, S., M. Terzo & P. Rasmont, 2007. Jachères apicoles et jachères fleuries : la biodiversité au menu de quelles abeilles ? *Courrier de l'environnement de l'INRA*, 54.
- Galloway, J.N., F.J. Dentener, D.G. Capone, E.W. Boyer, R.W. Howarth, S.P. Seitzinger, G.P. Asner, C. Cleveland, P. Green, E. Holland, D.M. Karl, A.F. Michaels, J.H. Porter, A. Townsend & C. Vörösmarty, sous presse. Nitrogen Cycles: Past, Present and Future. *Biogeochemistry*.
- Gaspar, C., J. Leclercq & C. Wonville, 1975. Examen synoptique des 784 premières cartes de l'Atlas provisoire des Insectes de Belgique. *Annales de la Société Royale zoologique de Belgique*, 105(1-2): 111-128.
- Ghazoul, J., 2005. Buzziness as usual? Questioning the global pollination crisis. *Trends in Ecology and Evolution*, 20(7): 367-373.
- Goulson, D., 2003. *Bumblebees: their behaviour and ecology*. Oxford University Press, 235 p.
- Goulson, D. & B. Darvill, 2004. Niche overlap and diet breadth in bumblebees: are rare species more specialized in their choice of flowers? *Apidologie* 35: 55-63.
- Goulson, D., W.O.H. Hughes, L.C. Derwent & J.C. Stout, 2002. Colony growth of the bumblebess, *Bombus terrestris*, in improved and conventional agricultural and suburban habitats. *Oecologia*, 130: 267-273.
- Goulson, D., M.E. Hanley, B. Darvill, J.S. Ellis & M.E. Knight, 2005. Causes of rarity in bumblebees. *Biological conservation*, 122: 1-8.
- Guillitte, O & P. Rasmont, 2006. Les causes du déclin de la biodiversité en Wallonie ; quels remèdes ? *In: Biodiversité. Etat, enjeux et perspectives.* Chaire Tractebel-Environnement 2004. Ed. De Boeck, Bruxelles.
- Hampshire Biodiversity Partnership, 2001. Bumblebees, *Bombus humilis*, *Bombus sylvarum* and *Bombus ruderatus*. *Bioodiversity action plan for Hampshire*, 2: 1-6.
- Hirsch, M., S. Pfaff & V. Wolters, 2003. The influence of matrix type on flower visitors of *Centaurea jacea* L. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 98: 331-337.
- Holzshuh, A.A.V., 2006. Bees and wasps in agricultural landscapes: effects of dispersal corridors and land-use intensity at multiple spatial scales. Ph D Thesis, Georg-August-Universität, Gottingen, 99 pp.
- Jeanne, R.L. & R.C. Morgan, 1992. The influence of temperature on nest site choice and reproductive strategy in temperate zone Polistes wasp. *Ecological Entomology*, 17: 135-141.
- Kearns, C.A., D.W. Inouye & N.M. Waser, 1998. Endagered mutualisms: the conservation of plant-pollinator interactions. *Annual Review of Ecology and Systematics*, 29: 83-112.
- Kells, A.R. & D. Goulson, 2003. Preferred nesting sites of bumblebee queens (Hymenoptera: Apidae) in agroecosystems in the UK. *Biological Conservation*, 109: 165-174.
- Kells, A.R., J.M. Holland & D. Goulson, 2001. The value of uncropped field margins for foraging bumblebees. *Journal of Insect Conservation*, 5: 283-291.

- Kevan, P.G., 1999. Pollinators as bioindicators of the state of the environment: species, activity and diversity. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 74: 373-393.
- Kevan, P.G. & T.P. Phillips, 2001. The economic impacts of pollinators declines: an approach to assessing consequences. *Conservation Ecology*, 5: 8 [on-line <a href="http://www.consecol.org/vol5/iss1/art8">http://www.consecol.org/vol5/iss1/art8</a> (19 pp.)].
- Kosior, A., W. Celary, P. Olejniczak, J. Fijal, W. Krol, W. Solarz & P. Plonka, 2007. The decline of the bumble bees enad cuckoo bees (Hymenoptera: Apidae: Bombini) of Western and Central Europe. *Oryx*, 41(1): 79-88.
- Kremen, C. & T. Ricketts, 2000. Global perspectives on pollination disruptions. *Conservation Biology*, 14(5): 1226-1228.
- Lagerlöf, J., J. Stark & B. Svensson, 1992. Margins of agricultural fields as habitats for pollinating insects. *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 40: 117-124.
- Leclercq, J., 1972. Hymenoptera, Apoidea, Andrenidae: cartes 601-681. *In: Atlas provisoire des Insectes de Belgique*. Faculté des Sciences agronomiques de l'Etat, Gembloux.
- Leclercq, J., C. Gaspar, J.-L. Marchal, C. Verstraeten & C. Wonville, 1980. Analyse des 1600 premières cartes de l'Atlas provisoire des Insectes de Belgique, et première liste rouge d'Insectes menacés dans la faune belge. *Notes fauniques de Gembloux*, 4: 1-104.
- Legendre, L. & P. Legendre, 1984. *Ecologie numérique*. Tome 1, 260p; Tome 2, 335p. Presse de l'Université du Québec, Québec.
- Legendre, P. & D.J. Rogers, 1972. Characters and clustering in taxonomy: a synthesis of two taxametric procedures. *Taxon*, 21: 567: 606.
- Lennartsson, T., 2002. Extinction thresholds and disrupted plant-pollinator interactions in fragmented plant populations. *Ecology*, 83(11): 3060-3072.
- McGregor, S.E., 1976. *Insect pollination of cultivated crop plants*. US Department of Agriculture; Handbook n° 496, 411 pp.
- McGregor, S.E. & M.D. Levin, 1979. Bee pollination of the agricultural crops in the USA. *American Bee Journal*, 110(2): 48-50.
- Mänd, M., R. Mänd & I.H. Williams, 2002. Bumblebees in the agricultural landscape of Estonia. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 89: 69-76.
- Marshall, E.J.P., 2005. Field margins in northern Europe: integrating agricultural, environmental and biodiversity functions. In *Field Boundary Habitats: Implications for weed, insect and disease management.* (ed A.G. Thomas), *Topics in Canadian Weed Science* Vol. 1. pp. 39-67. Canadian Weed Science Society Société canadienne de malherbologie, Sainte-Anne-de Belvue, Québec.
- Meek, B., D. Loxton, T. Sparks, R. Pywell, H. Pickett & M. Nowakowski, 2002. The effect of arable field margin composition on invertebrate biodiversity. *Biological Conservation*, 106: 259-271.
- Osborne, J.L., I.H. Williams & S.A. Corbet, 1991. Bees, pollination and habitat change in the European Community. *Bee World*, 72: 99-116.
- Pilgrim, E.S., M.J. Crawley & K. Dolphin, 2004. Patterns of rarity in the native British flora. *Biological conservation*, 120: 161-170.

- Schmidt, J.O. & S.C. Toenes, 1992. Criteria for nest site selection in honey-bess (Hymenoptera: Apida): preference between pheromone attractants and cavity shapes. *Environmental Entomology*, 21: 1130-1133.
- Scott, V.L., 1994. Phenology and trap selection of three species of *Hylaeus* (Hymenoptera, Colletidae) in upper Michigan. *Great Lakes Entomologist*, 27: 39-47.
- Sneath, P.H.A. & R.R. Sokal, 1973. *Numerical taxonomy The principles and practice of numerical classification*. W.H. Freeman, San Francisco, XV + 573p.
- Sparks, T.H. & T. Parish, 1995. Factors affecting the abundance of butterflies in field boundaries in Swavesey fens, Cambridgeshire, U.K. *Biological Conservation*, 73: 221-227.
- Steffan-Dewenter, I. & T. Tscharntke, 1999. Effects of habitat isolation on pollinator communities and seed set. *Oecologia*, 121: 432-440.
- Svensson, B., J. Lagerlöf & B.G. Svensson, 2000. Habitat preferences of nest-seeking bumble bees (Hymenoptera: Apidae) in an agricultural landscape. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 77: 247-255.
- Terzo M., 2007. Première observation en Belgique de *Nomada facilis* Schwarz 1967 (Hymenoptera: Apidae). *Notes Fauniques de Gembloux*, 60(3): 3 pp.
- Terzo, M., S. Iserbyt & P. Rasmont, 2006. Préférences florales des bourdons ou comment utiliser les mesures agri-environnementales pour favoriser les insectes pollinisateurs menacés. p. 53 *in:* Colloque annuel de l'Union internationale pour l'étude des insectes sociaux Section française (UIEIS-SF) Avignon, 24-26 avril 2006, 93 pp.
- Tesoriero, D., B. Maccagnani, F. Santi & G. Celli, 2003. Toxicity of three pesticides on larval instars of *Osmia cornuta*: preliminary results. *Bulletin of Insectology*, 56(1): 169-171.
- Thompson, H.M., 2001. Assessing the exposure and toxicity of pesticides to bumblebees (*Bombus* sp.). *Apidologie*, 32: 305-321.
- Thompson, H.M. & Hunt L.V. 1999. Extrapolating from honeybees to bumblebees in pesticides risk assessment. *Ecotoxicology*, 8(3): 147-166.
- Westphal, C., 2004. *Hummeln in der Agrarlandschaft. Ressourcennutzung, Koloniewachstum und Sammelzeiten*. PH.D. Thesis, Georg-August-Universität, Göttingen.
- Westphal, C., I. Steffan-Dewenter & T. Tscharntke, 2003. Mass flowering crops enhance pollinisator densities at a landscape scale. *Ecology Letters*, 6: 961-965.
- Westerkamp, C. & G. Gottsberger, 2002. The costly crop pollination crisis. p. 51-56 in: Kevan & Imperatriz Fonseca (Eds), *Pollinating Bees. The conservation link between agriculture and nature*. Minsitry of Environment, Brasilia.
- Williams, P., 1982. The distribution and decline of British bumble bees (*Bombus* Latr.). *Journal of Apicultural Research*, 21: 236-245
- Williams, P., 2005. Does specialization explain rarity and decline among British bumblebees? A response to Goulson et al. *Biological conservation*, 122: 33-43.
- Williams, P., M. Araujo & P. Rasmont, 2007. Can vulnerability among British bumblebee (*Bombus*) species be explained by niche position and breadth? *Biological conservation*, 138: 493-505.
- Wuellner, C.T, 1999. Nest site preference and success in a gregarious, ground-nesting bee Dieuomia triangulifera. *Ecological Entomology*, 24: 471-479.

#### 6. Remerciements et crédits

MM. C. Mulders (DGA) et T. Whalot (Girea-UCL) et les Prof. M. Baguette (UCL), P. Lebrun (UCL) et G. Mahy (FUSAGx) ont soutenu ce projet depuis ses débuts. Qu'ils en soient remerciés.

Le Dr Michaël Terzo, sous la direction du Prof. P. Rasmont (Laboratoire de Zoologie, UMH), est l'auteur principal de ce travail. Les analyses écologiques des données de terrain ont été en grande partie réalisées par Mlle S. Iserbyt (assistante à l'UMH). Le travail de terrain de l'été 2006 a été principalement effectué par Mlles A.-S. Popeler et M. Goret (étudiantes à l'UMH). Le travail de terrain en 2007 a été effectué avec l'assistance de Mlle M. Verax (étudiante à l'UMH).

Mr X. Verhaegen (asbl Phragmites) nous a aidé dans le choix des bandes aménagées qui ont fait l'objet d'un suivi en été 2006. Qu'il en soit remercié ainsi que les producteurs qui ont acceptés d'installer ces bandes et de nous en autoriser le suivi.

De nombreuses personnes ont accepté de lire et, par leurs commentaires avertis, de faire évoluer les différents documents réalisés au court de ce travail, qu'ils fassent partie du commité d'accompagnement ou par simple volontariat: Prof. P. Lebrun, Dr Y. Barbier, Mlle M. Legast, MM. P. Colomb, T. Goret, M. Halford, A. Leroi, C. Mulders, S. Rouxhet, M. Thirion, T. Whalot. Qu'ils en soient remerciés.

De nombreuses autres personnes nous ont permis de réunir les illustrations nécessaires à la réalisation des différents documents. Ils sont tous cités dans le numéro 14 des "Livrets de l'agriculture". Qu'ils en soient remerciés.

Que soient enfin remerciés tous les conseillers, tous les producteurs et toutes les personnes qui s'investissent dans le programme agroenvironnemental.